**Commune d'Aniane**
**Service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault**

aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine d'Aniane

# diagnostic

*Document provisoire – 9 mars 2013*

iSkysoft PDF Editor

COOPARCH-med urbanistes Aix en Provence
COOPARCH-RU architectes et urbanistes Bruxelles

COOPARCH-med urbanisme - paysages - architecture

# Sommaire du diagnostic
# de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine d'Aniane


**1. INTRODUCTION ____ 3**

**1.1. Avant-propos ____ 4**

**1.2. La commune d'Aniane ____ 7**

1.2.1. Le contexte territorial ____ 7

1.2.2. Les enjeux patrimoniaux et de projet ____ 8

**1.3. Les protections patrimoniales et environnementales ____ 9**

1.3.1. Inscriptions au titre des Monuments Historiques ____ 9

1.3.2. Le site classé des gorges de l'Hérault ____ 12

1.3.3. Les protections environnementales ____ 14

**2. DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ____ 17**

**2.1. Les grandes périodes d'évolution ____ 19**

2.1.1. Morphogenèse du territoire: Le site originel et ses contraintes ____ 23

2.1.2. Préhistoire et antiquité: des traces archéologiques d'établissements humains ____ 29

2.1.3. De la fondation de l'abbaye à l'édification de l'enceinte (VIII° - XII° siècles): genèse de la forme urbaine actuelle ____ 30

2.1.4. XIV, XV et XVI° siècle: période de troubles ____ 33

2.1.5. XVII° et XVIII° siècles: reconstruction et diversification économique ____ 34

2.1.6. XVIII° siècle: aménagements urbains et extension extra-muros ____ 36

2.1.7. XIX° siècle: disparition de la présence religieuse et crises agricoles ____ 39

2.1.8. XX° siècle: monoculture viticole et pression urbaine ____ 43

2.1.9. Début du XXI° siècle: projets et perspectives ____ 46

**2.2. Les traces archéologiques ____ 47**

2.2.1. Le site de St-Sébastien de Maroiol ____ 51

2.2.2. Les gorges de l'Hérault et le Pont du Diable ____ 55

2.2.3. Les Puechs Counié de Bernagues et de Blaquières ____ 58

2.2.4. L'abbaye St-Sauveur ____ 62

**2.3. Le grand paysage ____ 64**

2.3.1. Les principales caractéristiques du paysage anianais ____ 67

2.3.2. Les entités paysagères ____ 82

2.3.3. Des sites à enjeux ____ 93

**2.4. Le paysage urbain ____ 96**

2.4.1. La permanence du tissu urbain ____ 97

2.4.2. Les entités urbaines ____ 99


iSkysoft PDF Editor

**2.5. L'architecture ____ 124**

2.5.1. Le patrimoine bâti monumental et singulier ____ 126

2.5.2. Le patrimoine bâti "ordinaire" ____ 152

2.5.3. Synthèse du diagnostic architectural ____ 184

**3. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ____ 187**

**3.1. La valorisation du patrimoine et les enjeux de développement durable ____ 188**

3.1.1. Géomorphologie et hydrographie ____ 190

3.1.2. Végétal et biodiversité ____ 196

3.1.3. Gestion de l'espace et ressources agricoles ____ 201

3.1.4. Ambiance climatique et confort atmosphérique ____ 204

3.1.5. Formes et fonctions urbaines ____ 208

3.1.6. Déplacements et mobilités ____ 218

3.1.7. Déchets et recyclage ____ 222

**3.2. Opportunités et contraintes ____ 223**

3.2.1. Filière solaire ____ 223

3.2.2. Filière éolienne ____ 227

3.2.3. Filière géothermie ____ 230

3.2.4. Filière valorisation des eaux usées ____ 233

3.2.5. Filière biomasse ____ 236

3.2.6. Filière biogaz ____ 236

3.2.7. Synthèse: opportunités et contraintes ____ 237

**4. ANNEXES ____ 239**

**4.1. Histoire d'Aniane ____ 240**

**4.2. Sources & bibliographie ____ 250**

**4.3. Personnes ressources ____ 252**

iSkysoft PDF Editor

# 1. INTRODUCTION

iSkysoft PDF Editor

# 1.1. AVANT-PROPOS

*Le territoire d'Aniane – plan IGN Top 25*

iSkysoft PDF Editor

# LE DIAGNOSTIC DE L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE D'ANIANE

## Les raisons d'une AVAP à Aniane

**L'élaboration d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est un acte significatif dans l'histoire d'une ville**: c'est la reconnaissance d'un patrimoine architectural, urbain et paysager à sauvegarder et à mettre en valeur.

Fort de l'héritage urbain, social et culturel qui a constitué la commune d'aujourd'hui, la ville souhaite mettre en valeur ce patrimoine et définir un cadre pour sa préservation. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de projet urbain, visant à transformer l'image de la ville par la qualité urbaine; **l'AVAP sera l'un des éléments de la mise en œuvre du projet de la ville sur son territoire.**

Les enjeux d'une étude du patrimoine urbain à Aniane sont multiples: valorisation de l'image de son centre historique, mise en évidence de l'histoire de la cité et de son identité, prise de conscience de la qualité des paysages ruraux, et besoin de comprendre l'évolution de cet ensemble pour en dessiner l'avenir. En effet, **les formes de la ville** constituent le cadre spatial de la vie quotidienne et en transmettent le témoignage. Elles influent aussi sur le devenir de la ville: édifices et ensembles urbains modèlent par endroits des quartiers où les fonctions qui les ont engendrées ont aujourd'hui disparu. C'est pourquoi la connaissance du passé de la ville est indispensable pour asseoir les actions de préservation et de valorisation des centres historiques. Mais elle est également indispensable pour envisager l'avenir de la ville dans son ensemble.

C'est la connaissance du passé d'Aniane, du dynamisme de son évolution, qui doit aujourd'hui guider son projet urbain.

La mise en valeur du patrimoine anianais doit ainsi s'appuyer sur le socle "objectif" que constitue l'analyse du tissu urbain, permettant la compréhension de la ville et de son territoire, révélant la logique interne de cet ensemble, mettant en évidence le faisceau des lignes de force composant la cité, témoin des étapes de transformation de la cité dans son histoire. Sans ce **travail identitaire**, le "patrimoine" risque d'être perçu de façon anecdotique et muséifiée, et la mise en forme des projets d'aménagement altérera souvent et dégradera quelquefois les qualités du tissu urbain que l'on souhaite préserver.

La mise en évidence de ces enjeux patrimoniaux est concrètement réalisée à travers la mise en place de "l'outil" AVAP, cadre réglementaire permettant la prise en compte des traces du passé dans le développement urbain; car un développement réellement "durable" se doit de prendre en compte les acquis de l'histoire du territoire.

Le patrimoine participe au cadre de vie quotidien de la plupart de nos contemporains. Il concerne tant les **ouvrages d'architecture** (les bâtiments avec leurs volumes, leurs façades, leurs détails, …) que les **espaces urbains** (rues, places, jardins) et les **abords paysagers** de la cité: voies d'accès, site d'implantation, écrin vert, aire culturale...

Ce **patrimoine est vivant**; le protéger, c'est lui donner du sens, une valeur dans notre organisation sociale actuelle. Ainsi, la notion de "**protection du patrimoine**" s'apparente plus à celle de "**gestion du patrimoine**", qui comprend plusieurs étapes:

- **la connaissance** de la valeur ou de l'intérêt de certains éléments, le critère étant la rareté et surtout les qualités (esthétiques, spatiales, d'usage) de réalisations propres aux productions d'époques passées
- **le choix** entre: **conservation / réutilisation / élimination**, compte tenu du fonctionnement actuel de la cité, suivant le principe que tout élément conservé ou réutilisé joue un rôle actif grâce à sa mise en valeur
- **l'utilisation de techniques** adaptées aux types d'ouvrage concernés

iSkysoft PDF Editor

## L'outil AVAP

L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine a pour objet de **promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable**.

Elle est fondée sur un **diagnostic patrimonial et environnemental**, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, ainsi que l'aménagement des espaces.

**L'objectif général** de l'étude de l'AVAP est de montrer au public, propriétaire de ce patrimoine, qu'il est l'acteur et le producteur du patrimoine de demain, et de lui proposer des "règles de bonne conduite" vis-à-vis de l'héritage de la ville d'aujourd'hui.

**Les outils** de l'AVAP sont les suivants:

- **La sensibilisation:** Le rapport de présentation sert de base à la sensibilisation du public, en donnant des informations sur l'évolution du tissu urbain au cours des siècles et sur les éléments qui aujourd'hui constituent un patrimoine digne d'être protégé et mis en valeur.
- **Le diagnostic:** il permet, face à un projet d'aménagement situé à l'intérieur du périmètre défini, de connaître les richesses et les problèmes propres au lieu concerné et contient des indications sur le type d'intervention à envisager.
- **L'aspect réglementaire:** Le règlement rassemble les éléments obligatoires portant sur:
    - l'ensemble des interventions sur le bâti, l'espace public, le territoire paysager
    - les éléments particuliers repérés sur les plans diagnostic

Ce document constitue une **base de travail commune** à tous les intervenants (particuliers, commune, EPCI, services de l'Etat), permet un **meilleur dialogue** sur les projets en amont de leur conception et constitue une annexe réglementaire au document d'urbanisme en vigueur. L'AVAP a le caractère de **servitude d'utilité publique**.

Le dossier d'AVAP comprend donc les pièces suivantes:

- un **rapport de présentation** des objectifs de l'AVAP
    - auquel est annexé le présent **diagnostic** architectural, patrimonial et environnemental
- un **règlement**
- et un **document graphique**

Le présent diagnostic est donc un **document d'étude préalable**, qui fonde l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Il se trouve en annexe du rapport de présentation et intègre l'ensemble des sujets et dispositions propres à l'AVAP (archéologie, environnement, patrimoine culturel); il permet la cohérence de celle-ci avec le projet de la commune (qui sera traduit dans le PLU et son PADD).

La première partie introductive présente les éléments de contexte et les motivations de l'AVAP, nécessaires à la compréhension du sujet. La seconde partie présente le diagnostic architectural et patrimonial, et le diagnostic environnemental est abordé dans une troisième partie.

iSkysoft PDF Editor

# 1.2. LA COMMUNE D'ANIANE

## 1.2.1. Le contexte territorial

Implantée entre Causses et plaine littorale, à une trentaine de kilomètres de Montpellier, Aniane est une commune de 2.800 habitants située dans l'aire d'influence du développement de l'agglomération montpelliéraine. Elle constitue depuis toujours un important carrefour d'échanges entre le littoral et les Causses cévenoles.

Située à proximité de sites patrimoniaux et paysagers majeurs et internationalement reconnus: les gorges de l'Hérault, le village de St-Guilhem le désert, le pont du Diable, Aniane présente un centre ancien préservé, un territoire agricole structuré par la vigne, et un paysage qui forme un écrin à l'ensemble urbain.

L'histoire d'Aniane est riche (St-Benoit), mais aussi douloureuse (guerres, épidémies, et l'utilisation de l'abbaye comme prison puis centre d'éducation pour mineurs).

*Aperçu de la silhouette du village depuis le chemin de Jougarel – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## 1.2.2. Les enjeux patrimoniaux et de projet

**L'histoire d'Aniane** la place au carrefour des grands réseaux de culture et de croyance européens. Cet héritage mérite d'être réinscrit au cœur de son projet de territoire, et en particulier du projet de réhabilitation de l'Abbaye.

Le site d'Aniane comprend ainsi un **patrimoine bâti de qualité**, témoin d'une longue et riche histoire. La chapelle des Pénitents, l'abbatiale St-Sauveur, l'hôtel de ville…sont autant d'héritages qui ont forgé l'identité de la commune et qui ont participé à l'édification de sa forme urbaine actuelle.

Mais le patrimoine d'Aniane ne se limite pas à la présence d'éléments bâtis remarquables. La "campagne" avoisinante, le relief, la présence des affluents de l'Hérault, la nature des sols… ont été utilisés par l'homme pour établir une relation sensible avec le paysage, et constituer "une œuvre de l'homme et de la nature". C'est l'ensemble du territoire communal qui présente un **paysage particulier**, avec l'emprise du Grand Site du Pont du Diable, mais aussi un terroir viticole ponctué de mazets et la présence de quelques mas de caractère et d'éléments ponctuels tels que le canal de Gignac ou encore les ripisylves accompagnant les cours d'eau. Aniane constitue en outre la porte d'entrée du Grand Site des gorges de l'Hérault, classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

**L'amphithéâtre boisé** qui ceinture le village forme un écrin qui met en valeur l'ensemble homogène constitué par le centre ancien et ses faubourgs.

Toutefois, comme ailleurs en France, les développement récents de l'urbanisation se sont affranchis des principes qui jusque-là avaient guidé l'évolution du village. Et **la transformation du site d'Aniane est en cours**. Ce paysage exceptionnel devient l'objet d'une banalisation inéluctable, si rien de volontaire n'est entrepris pour garantir la qualité des constructions nouvelles, la restauration du bâti existant et le traitement des aménagements de surface.

La volonté de l'équipe municipale actuelle est axée sur l'amélioration de la **qualité de vie**, et des actions significatives ont déjà été entreprises dans ce sens (actions contre la présence publicitaire, harmonisation de la signalétique urbaine, étude de requalification des rues du centre ancien,…).

**Le développement de la commune doit s'appuyer sur la connaissance précise de son passé** et de l'évolution de son territoire, afin de prendre en compte l'identité, la reconnaissance du patrimoine, du paysage et de l'environnement spécifiques d'Aniane, qui font la qualité de son cadre de vie.

L'AVAP constitue une étude globale, prenant en compte l'évolution de l'ensemble des paramètres environnementaux au sens large: biodiversité, cadre de vie, culture *etc.* **Les approches patrimoniale et environnementale sont tout à fait compatibles**. En effet, la conservation et la mise en valeur du patrimoine participent pleinement d'un tel développement (économie d'espace, économies d'énergies, matériaux, savoir-faire).

Cette étude d'AVAP a ainsi pour but de préserver les caractéristiques du paysage général, face à de nouvelles opérations d'aménagement ou à un mitage de la campagne. L'élaboration de l'AVAP d'Aniane doit être l'occasion pour la commune de s'interroger sur son patrimoine bâti, paysager et naturel et l'enjeu de sa mise en valeur: valoriser l'ensemble du patrimoine anianais doit être porteur de dynamisme pour la commune et ses habitants, et accompagner une évolution de la ville en accord avec son histoire, son paysage et son **identité culturelle**.

iSkysoft PDF Editor

# 1.3. LES PROTECTIONS PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES

## 1.3.1. Inscriptions au titre des Monuments Historiques

Trois bâtiments à Aniane sont **classés** comme Monuments Historiques:

- Ancienne Abbaye bénédictine Saint-Benoît et l'ancien pénitencier - classée en 2004
- Eglise paroissiale Saint-Sauveur - classée en 2002
- Pont du Diable - classé en 1996

Deux bâtiments à Aniane sont **inscrits** comme Monuments Historiques:

- Chapelle des Pénitents, ancienne église paroissiale Saint-Jean-Baptiste - inscrit en 2010
- Hôtel de Ville - inscrit en 1951

*Rayons de protection des Monuments Historiques dans le centre-ville d'Aniane*

iSkysoft PDF Editor

## ANCIENNE ABBAYE BENEDICTINE SAINT-BENOIT ET ANCIEN PENITENCIER DES XVII° - XVIII° SIECLES.

L'ensemble formé par l'ancienne abbaye et l'ancien pénitencier est **classé MH le 2 novembre 2004**.

Sol d'un terrain de l'ancien domaine monastique situé en prolongement à l'est de l'ancien enclos monastique et pénitentiaire **inscrit MH depuis le 2 novembre 2004**.

Fondation et centre de diffusion par Saint-Benoît d'Aniane, réformateur de l'ordre bénédictin. Ensemble monastique mauriste des XVII° et XVIII° siècles, unique en Languedoc.

Lieu de mémoire de l'histoire pénitentiaire des XIX° et XX° siècles.

Décors: menuiserie, sculpture. Etat désaffecté.

Sont ainsi classés: l'église Saint Sauveur, l'abbaye avec sa cour d'honneur et ses dépendances (exceptées les dépendances construites au XX° siècle) ainsi que les sous-sols archéologiques correspondant au parcellaire de l'ancienne abbaye.

## EGLISE PAROISSIALE SAINT-SAUVEUR DES XVII° - XVIII° SIECLES.

**Classée MH depuis le 9 septembre 2002**.

Ancienne abbaye fondée en 782.

Centre de la réforme de l'ordre bénédictin, avec la reprise en main des lieux par les religieux de la congrégation de Saint-Maur au XVII° siècle.

Composée d'un vaisseau central flanqué de chapelles latérales, croisée du transept surmontée d'une coupole, chevet polygonal.

## MAIRIE DU XVIII° SIECLE

**Façades et toitures inscrits MH depuis le 12 février 1951**.

Elément remarquable: élévation.

Façade en pan coupe située entre deux rues qui se coupent obliquement, rez-de-chaussée s'ouvrant en façade par un arc en anse de panier, quatre consoles jumelées deux à deux portant un grand balcon, fenêtre axiale du premier étage surmontée d'un entablement à fronton triangulaire, fenêtres latérales d'angle surmontées de guirlandes à chutes, bandeau d'étage continu courant tout au long des façades.

## EGLISE PAROISSIALE DES PENITENTS SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Façades inscrites MH depuis le 20 février 1950**. **La chapelle en totalité inscrite le 2 août 2010.**

Chapelle implantée sur l'ancienne enceinte du village. Elle comporte des éléments de style pré-roman et roman et un haut clocher-beffroi médiéval. Reconstruite dans un style gothique tardif.

Eglise mentionnée dès le XII° siècle comme église paroissiale d'Aniane. Edifice remanié du XII° au XVIII° siècles, clocher gothique du XIV° siècle, chevet et chapelles latérales nord du XVI° siècle, portail d'entrée monumental du XVIII° siècle. Désaffectée depuis 1946.

Eglise orientée, nef à quatre travées voûtées d'ogives, chapelles des bas côtés voûtées d'ogives, mur ouest percé de deux oculi et d'une fenêtre à remplage. Mauvais état.

iSkysoft PDF Editor

## PONT SUR L'HERAULT, DIT PONT DU DIABLE, DU XI° ET XIII° SIECLES.

**Classé MH le 12 décembre 1996**.

Crée en 1025. Edifice du premier art roman languedocien.

Ouvrage situé sur les communes d'Aniane et de Saint-Jean-de-Fos au débouché des gorges de l'Hérault. Relie les deux abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert. Pont construit au début du XI° siècle par les monastères d'Aniane et de Gellone. Elargi vers 1770 du côté de l'amont et surélevé de plusieurs mètres. Utilisé jusqu'en 1932. Actuellement désaffecté.

Deux arches principales en plein-cintre et deux ouïes, parements d'origine montés en petit appareil régulièrement assise.

*Le Pont du Diable vu depuis la plage – photo Skope-med 2013*

*Emprise de la protection MH du Pont du Diable*

iSkysoft PDF Editor

## 1.3.2. Le site classé des gorges de l'Hérault

Un site classé est un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un paysage considéré comme remarquable ou exceptionnel.

Le décret de classement des **Gorges de l'Hérault** s'appuie sur l'intérêt pittoresque et scientifique du site, qui constitue un ensemble paysager unitaire remarquable et bien préservé, s'articulant autour du fleuve Hérault. Sur environ 25 kilomètres le long du fleuve Hérault, de Brissac jusqu'au Pont du Diable, un **ensemble paysager remarquable et unitaire** se distingue. Ce site est marqué par **une identité propre**, liée au parcours du fleuve Hérault, à son origine géomorphologique karstique (Jurassique, ère secondaire), et à son caractère isolé.

Le périmètre du Grand Site de St-Guilhem-le-Désert et des Gorges de l'Hérault couvre 10.000 hectares et comprend cinq communes: Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-Guilhem le Désert et Saint-Jean de Fos.

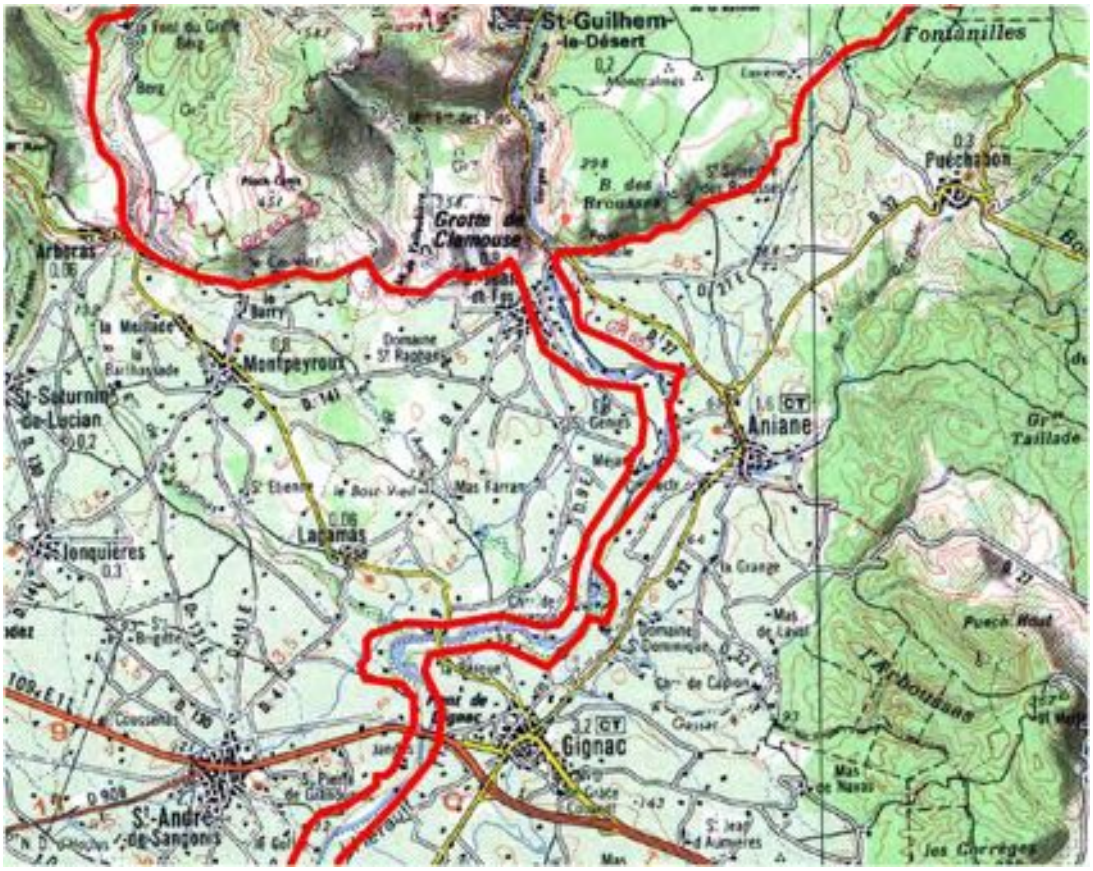


*Emprise du Grand site aux abords d'Aniane – source DIREN Languedoc-Roussillon*

iSkysoft PDF Editor

Les objectifs de l'Opération Grand Site de St-Guilhem-le-Désert et des Gorges de l'Hérault sont les suivants:

- Maîtriser la fréquentation en réorganisant les déplacements automobiles et le stationnement
- Valoriser les sites, monuments et paysages remarquables
- Protéger et restaurer les espaces naturels et agricoles
- Améliorer l'accueil des visiteurs

*Emprise du Grand site– source DIREN Languedoc-Roussillon*

iSkysoft PDF Editor

# 1.3.3. Les protections environnementales

Plusieurs protections environnementales existent sur le territoire, reconnaissant ainsi une réelle richesse en terme de biodiversité, qu'il faut protéger et valoriser.

## SITE NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 existe à l'échelle européenne et a pour objectif de rassembler tous les sites naturels présentant un intérêt d'un point de vue animal ou végétal (espèces sauvages rares ou fragiles) et de leur habitat. Le réseau Natura 2000 repose sur deux directives:

- La directive "**Oiseaux**", adoptée en 1979
- La directive "**Habitats, Faunes, Flores**", adoptée en 1992

L'objectif de Natura 2000 est de créer un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour penser à une politique globale et non nationale. En effet une politique en faveur de l'environnement et des espèces animales et végétales doit se faire sans prendre en compte les frontières. La politique Natura 2000 n'empêche en aucun cas l'activité humaine dans les zones protégées; certaines activités peuvent même être privilégiées et indispensables au développement de certaines espèces. Par contre, tout projet d'aménagement doit faire l'objet d'une procédure d'évaluation des risques, qui permet de prévenir des risques dommageables, par la mise en place par exemple de mesures compensatoires. Natura 2000 comprend à la fois des Zones de Protection Spéciale pour les oiseaux (ZPS) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Aniane fait partie du site Natura 2000 des Gorges de l'Hérault (ZSC) et celui des Hautes Garrigues du Montpelliérais (ZPS) et doit donc prendre en compte les objectifs et mesures inscrits dans le DOCOB (document d'objectifs). Les objectifs liés à ce site sont:

- **La préservation et la gestion des milieux aquatiques**: améliorer la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents ; connaitre et optimiser les prélèvements en eau ; maintenir et restaurer la continuité écologique ; entretenir et restaurer les mares temporaires ; protéger les berges, …
- **Le maintien et la restauration des habitats forestiers d'intérêt communautaire**: conserver et maintenir des habitats et des espèces forestières à fort enjeu ; améliorer les pratiques forestières ; prévention des incendies sur le peuplement forestier, …
- **Le maintien et la restauration d'habitats naturels d'intérêt communautaire**: maintenir des milieux ouverts par une gestion agropastorale raisonnée ; maintenir un tissu agricole ; maintenir l'ouverture des habitats rocheux, …
- **La conservation et la restauration des autres espèces**: développer et maintenir les pratiques agricoles raisonnées ; maintenir et restaurer les haies et les alignements d'arbres ; protéger les chauves-souris, …
- **L'information, la sensibilisation, la valorisation des bonnes pratiques et l'orientation des activités humaines**: gérer la fréquentation ; informer, sensibiliser, et communiquer sur la réglementation en vigueur, …
- **L'amélioration des connaissances, le suivi scientifique des habitats et espèces**: surveiller les sites à enjeux ; approfondir les inventaires ; assurer le suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire à fort enjeu, …
- **L'animation et la mise en œuvre du document d'objectifs**: animer la mise en œuvre des actions de la charte et assurer leur suivi ; mettre à connaissance les enjeux Natura 2000 auprès des porteurs de projets aussi bien publics que privés dans le cadre de l'évaluation des incidences ; sensibiliser et porter à connaissance sur le DOCOB, …

La plupart de ces objectifs sont compatibles avec les principes des AVAP.

iSkysoft PDF Editor

*Etendue des sites Natura 2000 – directive oiseaux et directive habitats sur le territoire communal – source Géoportail IGN*

*Le paysage naturel du bois des Brousses - photos Skope-med 2013*

## LA ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO) DES HAUTES GARRIGUES DU MONTPELLIERAIN

Les ZICO existent suite à la directive européenne n°79-409 du 6 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages. En France, les ZICO correspondent à des sites d'intérêt majeur abritant des effectifs d'oiseaux sauvages important. L'objectif est de maintenir le nombre de ces espèces.

Ces zones n'ont pas de direct impact sur les divers projets d'aménagement, mais il faut les prendre en compte dans l'élaboration de documents d'urbanisme pour ne pas détruire les habitats présents.

La ZICO des Hautes Garrigues du Montpelliérain présente sur le territoire d'Aniane le même périmètre que la ZPS Natura 2000.

iSkysoft PDF Editor

## LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Le territoire d'Aniane comprend trois ZNIEFF différentes. Les ZNIEFF sont la base de toute réflexion pour élaborer une politique de protection de la nature.

Une ZNIEFF est un secteur intéressant d'un point de vue écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional.

C'est l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel. Une ZNIEFF n'a pas de valeur juridique, mais comme les protections environnementales précédentes, il faut les prendre en compte dans l'élaboration de tout type de document d'urbanisme. De plus, la loi de 1976 sur la protection de la nature interdit aux aménagements projetés de détruire, altérer ou dégrader les ZNIEFF.

Il existe deux types de ZNIEFF:

- Les **ZNIEFF de type I** ont une superficie réduite. Elles constituent des espaces homogènes d'un point de vue écologique et abrite au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé d'intérêt local, régional, national ou communautaire.
- Les **ZNIEFF de type II** sont des grands ensembles naturels riches ou peu modifiés qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles ont un rôle fonctionnel et ont une cohérence écologique et paysagère.

Le territoire d'Aniane comprend trois ZNIEFF de type II:

- La ZNIEFF de type II du Cours moyen de l'Hérault et de la Lergue
- La ZNIEFF de type II du Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège
- La ZNIEFF de type II des Garrigues boisées du nord-ouest du Montpelliérais

*ZNIEFF type 2 – source Géoportail*

iSkysoft PDF Editor

# 2. DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

iSkysoft PDF Editor

Le diagnostic du patrimoine d'Aniane croise les approches historiques, géographiques, paysagères, architecturales, afin de dessiner les traits caractéristiques de l'évolution du territoire et des éléments qui ont contribué à forger son identité.

**L'analyse historique** suit une approche chronologique qui retrace l'évolution de la "tâche urbaine", c'est-à-dire du développement de la cité, depuis les premiers établissements urbains jusqu'à la ville d'aujourd'hui.

**L'analyse paysagère** croise les échelles afin de dresser le cadre dans lequel la cité et ses habitants s'épanouissent; le paysage rural est un élément patrimonial particulièrement identitaire à Aniane.

**L'analyse urbaine** aborde la morphologie des différents tissus qui constituent l'ensemble urbain et le traitement des espaces publics.

**L'analyse architecturale** dresse le diagnostic des caractéristiques du bâti anianais, à travers la mise en évidence de ses qualités et de ses altérations.

*Vue sur les faubourgs depuis la colline de Puechauma – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

# 2.1. LES GRANDES PERIODES D'EVOLUTION

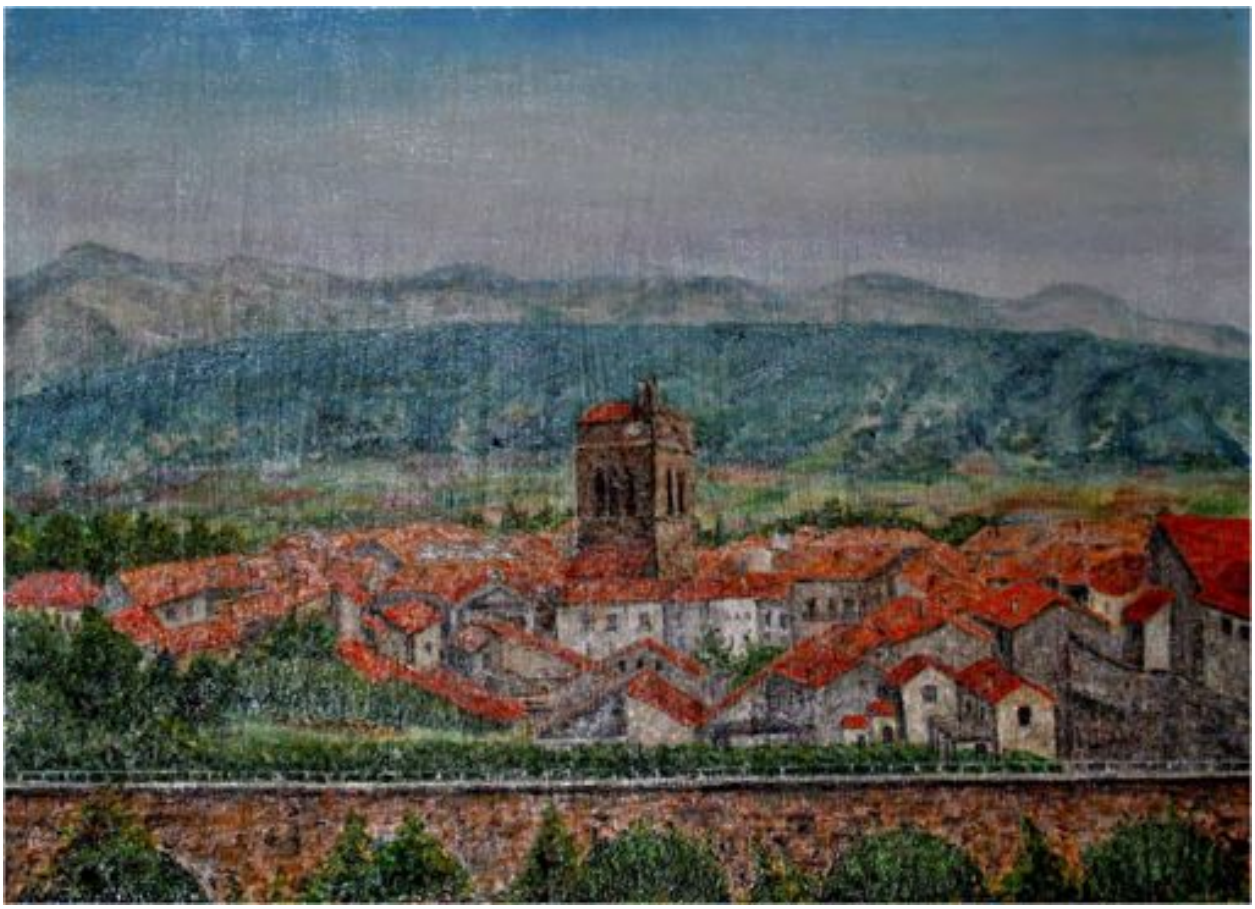

*images non datées, exposées à la mairie – clichés Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

L'exposé de l'histoire urbaine se limite aux principaux faits qui ont eu un impact sur l'évolution de la cité. Les éléments ont pour but de faciliter l'appréhension chronologique de l'évolution urbaine. Il ne s'agit pas pour l'AVAP d'écrire l'histoire de la commune, mais de **comprendre son développement urbain** et de mettre en valeur **les éléments qui ont influé sur l'évolution du territoire**.

Ainsi, l'aperçu historique permet d'exprimer les grandes dates et les évènements qui ont façonné le paysage actuel. En parallèle, des plans retracent pour chaque période majeure, sur un même fond de plan, **l'évolution de la "tâche urbaine"**, à partir des éléments collectés.

Le village actuel d'Aniane est fondé à la fin du VIII° dans le *pagus*[1] de Maguelone. Délaissant l'étage inférieur du couloir bas-languedocien et la vieille façade urbaine du littoral, Aniane a été formée au pied de la montagne languedocienne. **A l'extérieur des gorges, au contact des petits causses de la garrigue et de la plaine alluviale,** la fondation de Benoit est largement **ouverte sur la vallée de l'Hérault** et les riches terres de l'arrière-pays biterrois.

L'abbaye d'Aniane dispose d'ailleurs d'une assise locale dans le secteur des garrigues et de solides points d'attache sur le rivage méditerranéen, à proximité de Béziers, autour des étangs de Thau et de l'Arnel, en Camargue encore aux abords de Psalmodi, et d'autres biens dans la vallée du Rhône (Goudargues et Arles) et dans l'arrière-pays montagnard, en Gévaudan et en Rouergue.

Si les **origines de l'entité urbaine actuelle** sont liées à St-Benoit, à la fin du VIII° siècle, et les premiers développements urbains liés au monastère, Aniane s'est toutefois développée sur un territoire qui était loin d'être vierge de présence humaine, à proximité de terres d'alleux où dominait alors un habitat dispersé.

Les **grands traits de l'évolution historique** d'Aniane sont les suivants:

- **Les origines de l'entité urbaine actuelle sont liées à** St-Benoit, fin VIII° siècle, sur un territoire où existait déjà de l'habitat rural clairsemé (**traces de présence antérieure** vers les gorges de l'Hérault, le site du village de Maroiol, des hypothèses d'anciennes villae gallo-romaine…)
- **Les premiers développements urbains** sont liés au monastère et à l'attractivité qu'il suscite.
- **Une alternance de périodes de prospérités** (développement urbain et économique) **et de crises** (épidémies, guerres) **caractérise l'évolution de la cité**, avec des bouleversements démographiques qui se succèdent au cours du moyen-âge et jusqu'à l'époque contemporaine.
- **Au XIX°**, suite à la révolution, le site de l'abbaye fondatrice du village devient manufacture, puis par la suite prison et centre d'enfermement pour mineurs, confirmant son rôle prépondérant dans l'histoire et l'identité de la commune.
- **Le XX°** est celui de l'affirmation de la monoculture viticole.
- **La fin du XX° et le début du XXI°** sont une période de pression urbaine liée à l'aire d'influence montpelliéraine: l'extension urbaine de la commune a un impact sur le cadre de vie et Aniane doit s'appuyer sur son héritage pour s'inscrire dans un développement harmonieux avec son environnement.

Pages suivantes, synthèse cartographique de l'évolution urbaine d'Aniane, représentée sur le fond de cadastre actuel.

[1] *Désigne, à l'époque gallo-romaine, une unité territoriale gallo-romaine inférieure à celle de la civitas, puis, à l'époque médiévale, une subdivision territoriale (proche du canton contemporain) souvent intégrée dans un comté*

iSkysoft PDF Editor

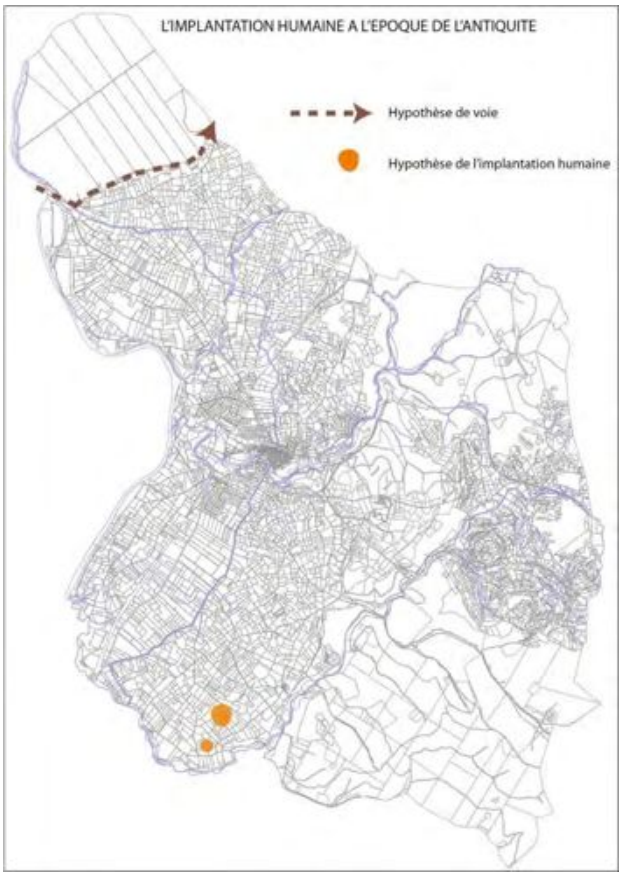


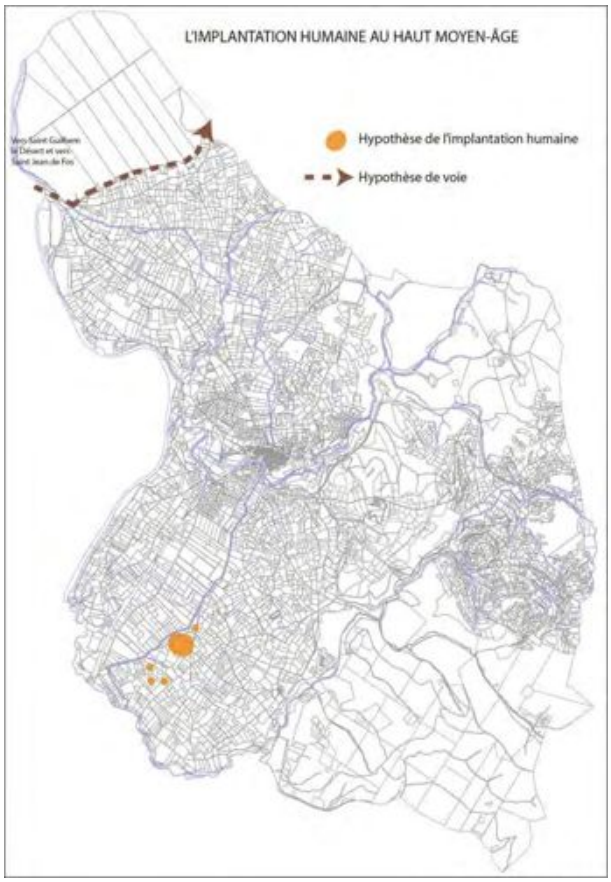


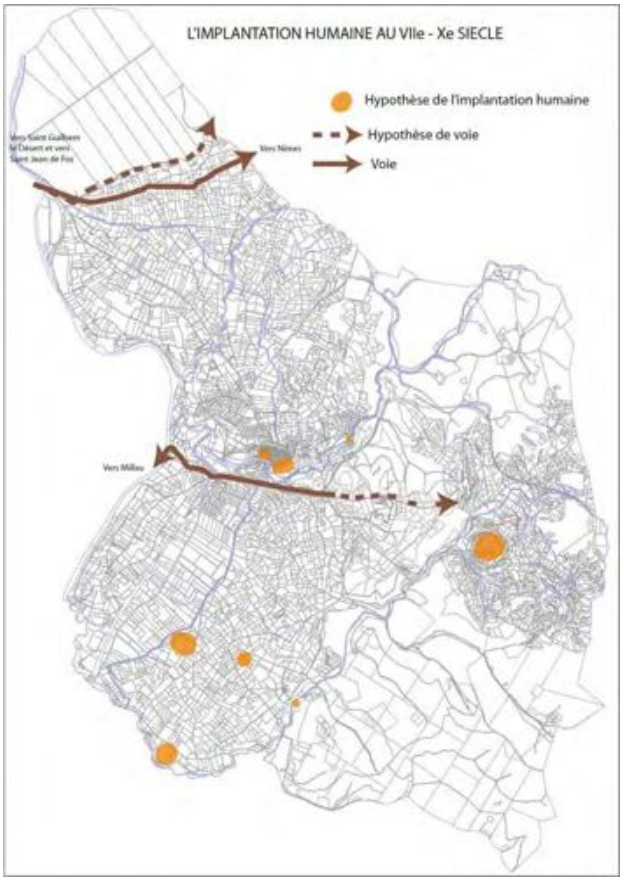


iSkysoft
PDF Editor

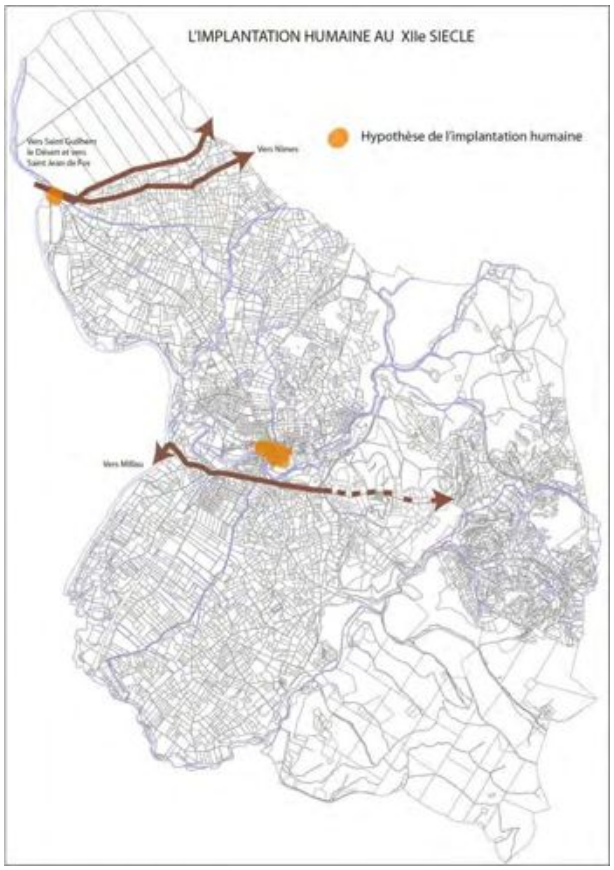


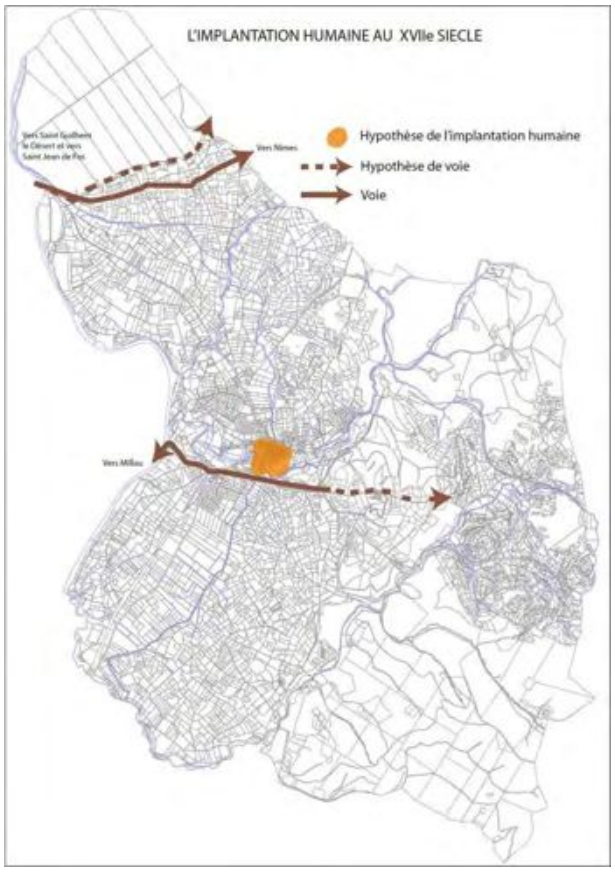


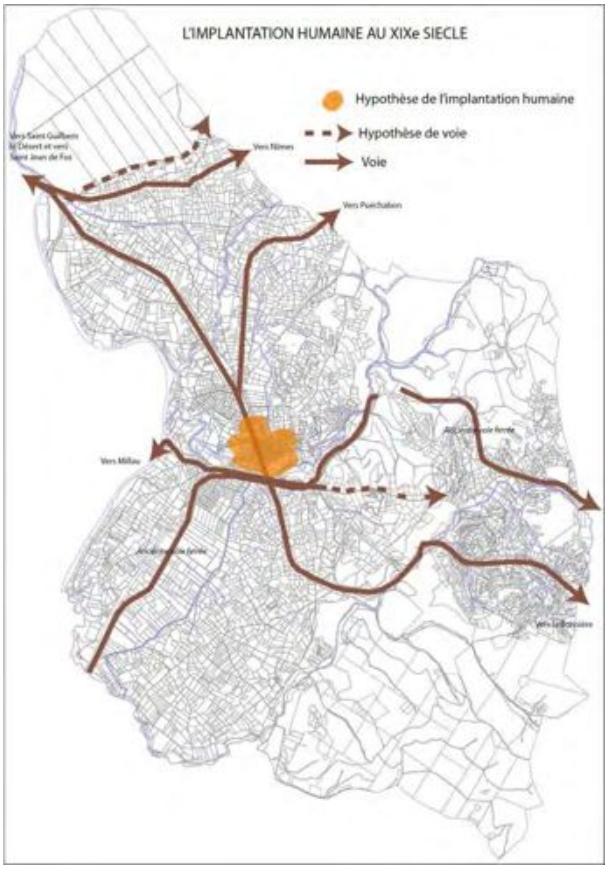


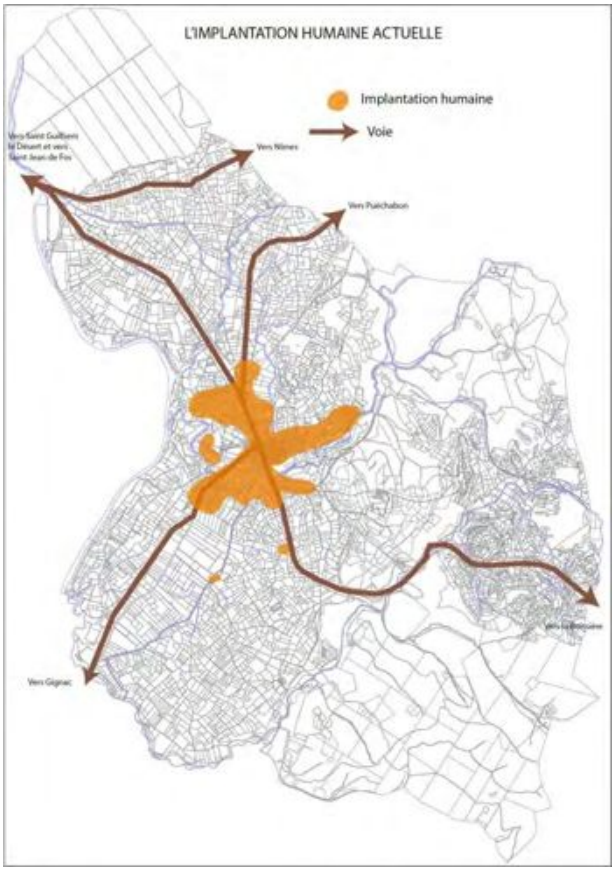


iSkysoft
PDF Editor

### 2.1.1. Morphogenèse du territoire: Le site originel et ses contraintes

La ville étudiée est celle du temps présent. Aniane **compile et superpose les strates de son évolution** pour constituer l'ensemble urbain d'aujourd'hui.

Le village actuel est implanté à une vingtaine de mètres au-dessus du lit de l'Hérault, en rive gauche de celui-ci, sur un étage intermédiaire entre la plaine du fleuve et les pentes boisées des petits causses calcaires. L'habitat "s'ouvre" sur la plaine du bassin moyen de l'Hérault, et est situé entre les terres fertiles de la plaine, depuis l'origine dédiées aux cultures, et celles, plus arides, des collines.

Le site est aussi un **carrefour** de voies de communication, à proximité de franchissements du fleuve et de voies d'importance régionale.

L'analyse géographique met en "relief" **le site physique et naturel, la géomorphologie, et les liens entre le territoire et la présence humaine**. L'implantation d'Aniane est la conséquence de facteurs géographique, "naturels" et d'artefacts qui expliquent la situation privilégiée de ce site pour l'ancrage d'un établissement humain. La permanence des **axes importants** qui ont structuré le territoire exprime fortement cette cohérence de la géographie du site.

La **végétation** actuelle est elle aussi liée à la combinaison d'éléments naturels, climatiques et d'évènements dépendant des activités humaines (fin de l'élevage puis monoculture de la vigne au cours du XX° siècle, par exemple).

*Aniane au sein du département de l'Hérault*

*source: BDCARTO IGN, MNT BDTOPO IGN, DDTM34/Mission CEP/ Pole valorisation des données – janvier 2011*

iSkysoft PDF Editor

## La formation du paysage actuel

Le territoire d'Aniane s'étend des collines de la garrigue à la plaine alluviale de l'Hérault, le fleuve débouchant à sa sortie des gorges dans ce large amphithéâtre ouvert vers le sud.

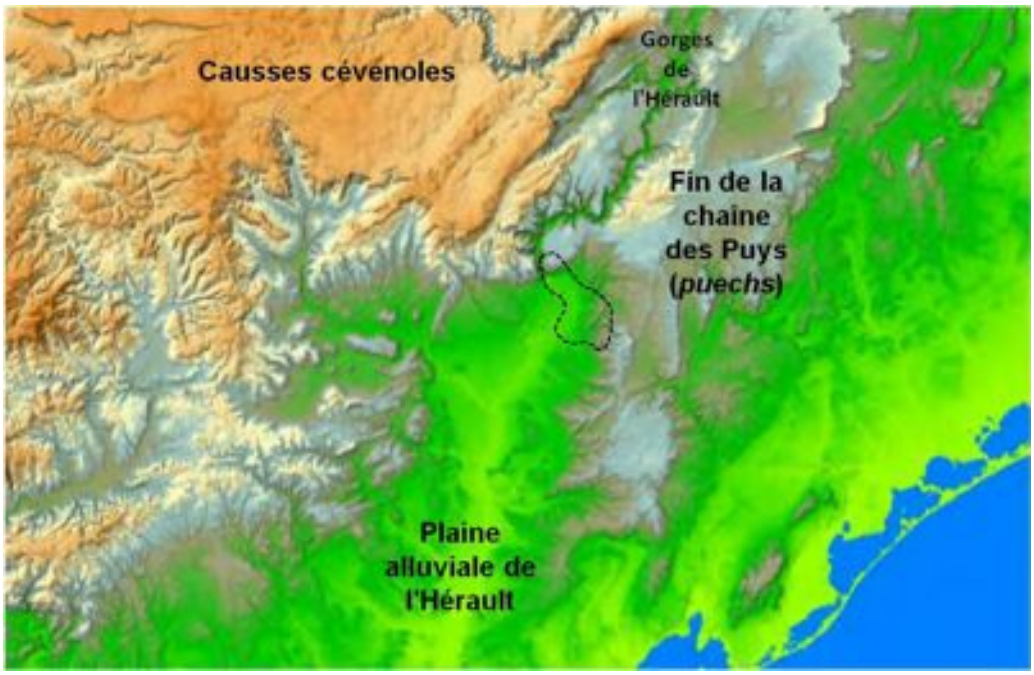


*Le territoire communal (en pointillés) au sein des grands ensembles géomorphologiques avoisinants*
*fond de plan Géoportail IGN*

iSkysoft PDF Editor

*Depuis le Pont du Diable, deux paysages contrastés:*

*ci-dessus, la plaine alluviale de l'Hérault*

*ci-dessous, les gorges creusées dans le calcaire*

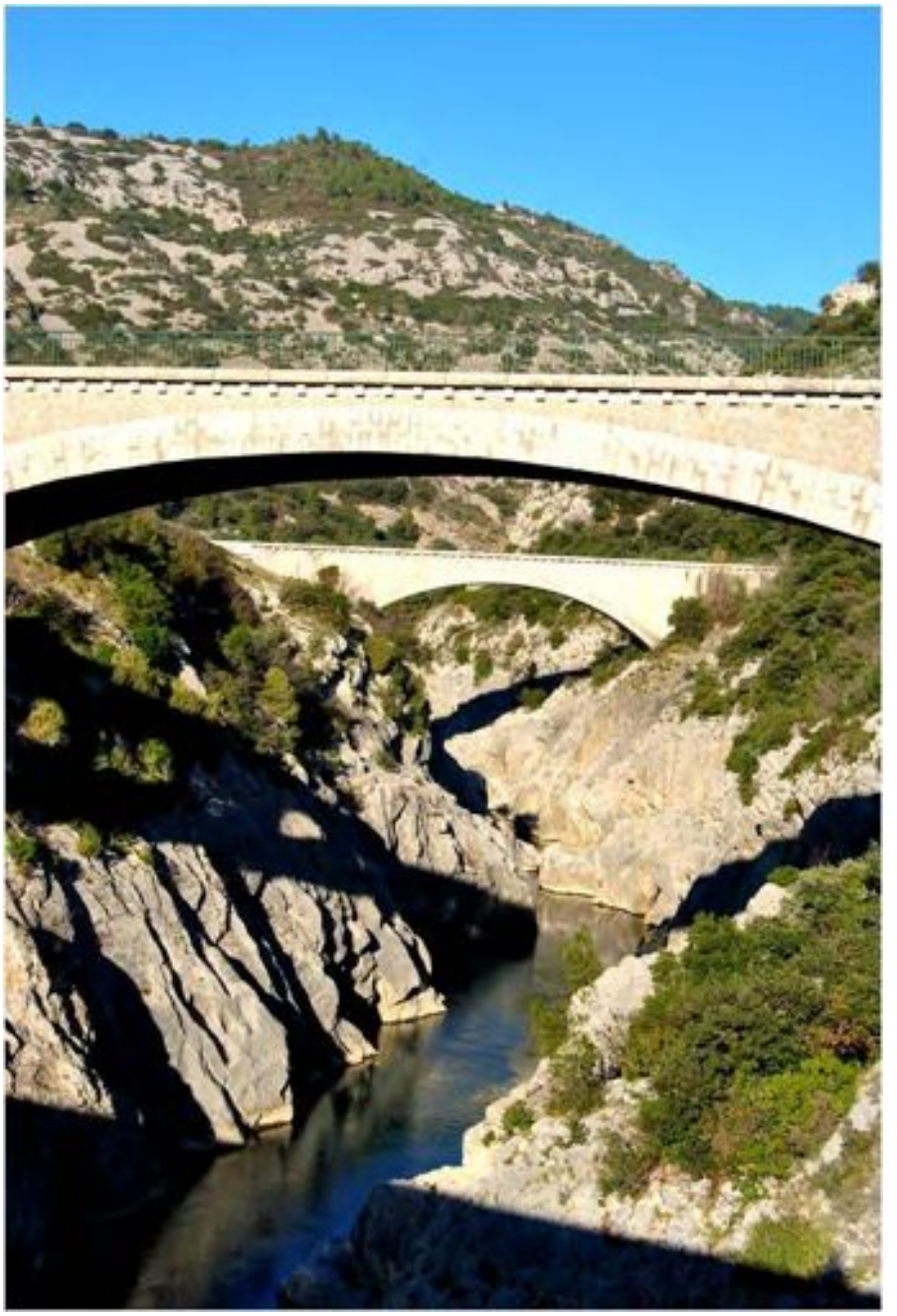

iSkysoft PDF Editor

## Formations géologiques

Le département de l'Hérault est un territoire de contact entre des formations géologiques très différentes, dessinant quatre secteurs correspondants aux quatre ères:

- ère primaire au nord-ouest du département, avec un paysage de montagnes,
- ère secondaire au nord-est, avec les garrigues et les causses,
- ère tertiaire sur la moitié sud, avec les plaines,
- et ère quaternaire pour le littoral et le creusement de l'ensemble des vallées.

### Ere secondaire & garrigues

Lors de **l'invasion marine de l'ère secondaire** (il y a 200 millions d'années), la mer s'installe sur une grande partie du Languedoc-Roussillon et de la Provence. Elle dépose, durant 90 millions d'années, des couches successives de calcaire (jusqu'à 1500 mètres d'épaisseur), donnant naissance aux causses et plateaux qui s'étagent aujourd'hui entre 200 et 800 mètres d'altitude. Cet empilement de dépôts, issus principalement de coquilles d'invertébrés vivant dans l'eau (et de sédiments apportés par les rivières), est visible aujourd'hui à travers les roches blanches ou légèrement patinées en gris qui affleurent au sein d'une végétation rase[2].

Ces masses de calcaires laissées par la mer de l'ère secondaire forment aujourd'hui l'ossature des garrigues du Midi.

Cette "roche-mère" calcaire a favorisé la création de paysages karstiques bien particuliers:

- poreuse, elle ne retient pas l'eau et est donc à l'origine des **paysages particulièrement secs** qui constituent une bonne partie de la région
- la dissolution du calcaire crée sous la surface **des avens ou des grottes**, à l'instar de la grotte de la Clamouse dans les gorges de l'Hérault
- associés au climat méditerranéen, les sols issus de la roche-mère calcaire créent une formation végétale spécifique: la **garrigue**, ouverte notamment de chêne vert

### Ere quaternaire & vallées

Les vallées sont héritées de **l'ère quaternaire**: il s'agit d'une période courte, de - 1, 8 millions d'années à nos jours, pendant laquelle l'érosion a "sculpté" les paysages.

Au cours de cette ère**, l'alternance de climats** froids et de climats proches de la période actuelle provoque l'érosion par le gel et la variation du niveau marin.

**En période froide**, le niveau marin plus bas (100m) favorise le creusement des vallées et le déblaiement d'épaisses couches de cailloutis issus du fractionnement par le gel. Le travail du froid par gélifraction et la dissolution des calcaires crée une diminution des reliefs. Le soulèvement du Massif Central provoque un fort creusement des vallées, comme les gorges de l'Hérault.

**En période chaude**, la mer remonte et épand les dépôts sableux et caillouteux.

Ainsi, la vallée de l'Hérault est formée des dépôts alluviaux du quaternaire. Leur remontée vers le nord fait de la plaine de Gignac la plus septentrionale des grandes plaines de l'Hérault. Elle est aujourd'hui encadrée par les hauts reliefs de causses et de garrigues qui la cernent au nord, à l'est et à l'ouest.

A la fin du quaternaire et durant la période historique, **l'action de l'homme** prend le relais de la géomorphologie, et est déterminante sur le paysage: déboisements, élevage, cultures intensives, prélèvement et détournements des eaux, constructions anarchiques, infrastructures, …

[2] *Réf.: "Trésors retrouvés de la Garrigue" de Hubert Delobette et Alice Dorques - http://www.ville-aniane.com/site/divertir/nature.php*

iSkysoft PDF Editor

***L'Hérault géologique,*** *par P.-G. De Rouville, 1894*

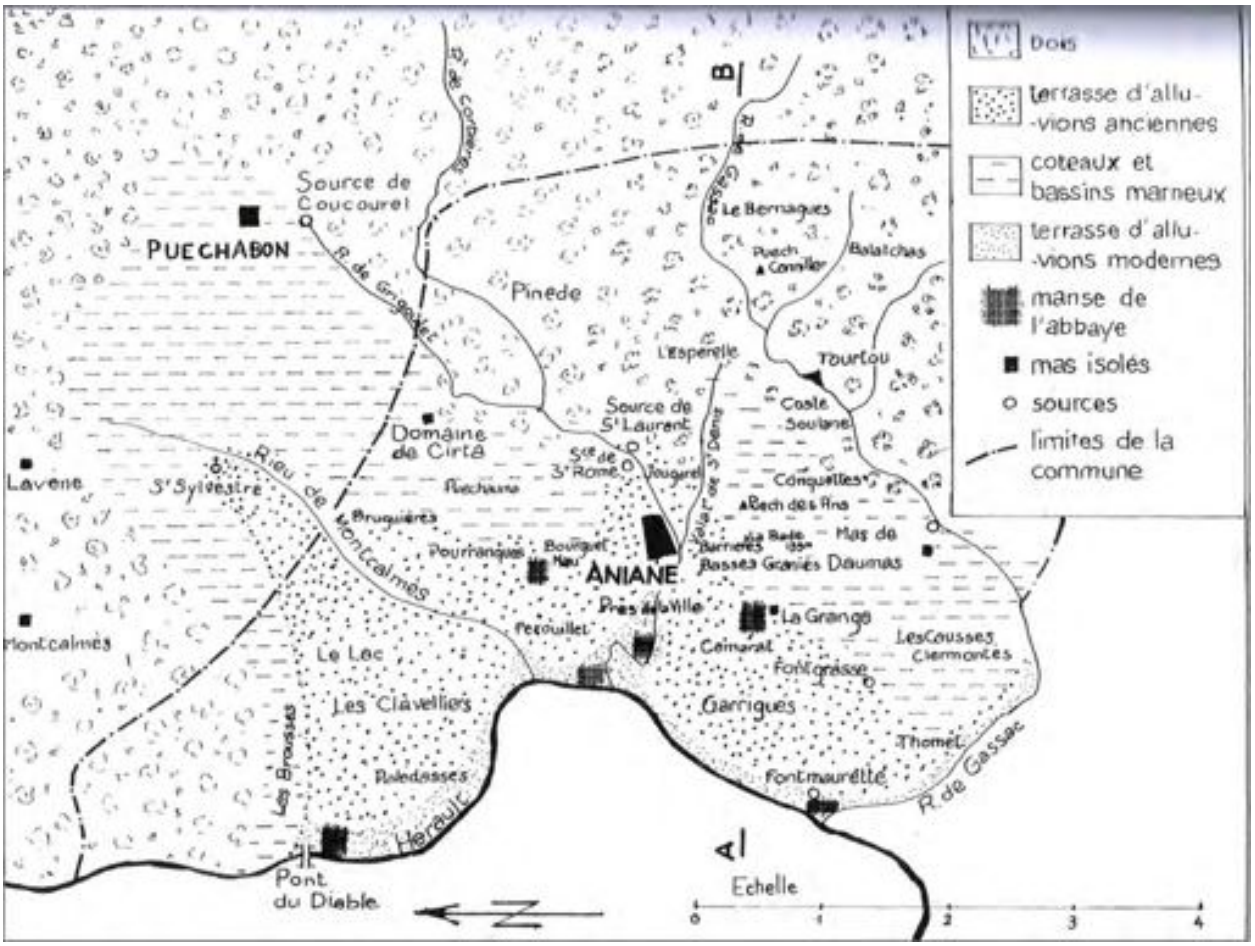


*Les terroirs, par Paul Marres, <u>l'économie rurale d'une communauté méditerranéenne: Aniane (Bas-Languedoc)</u>, extrait des Annale de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, 1954*

iSkysoft PDF Editor

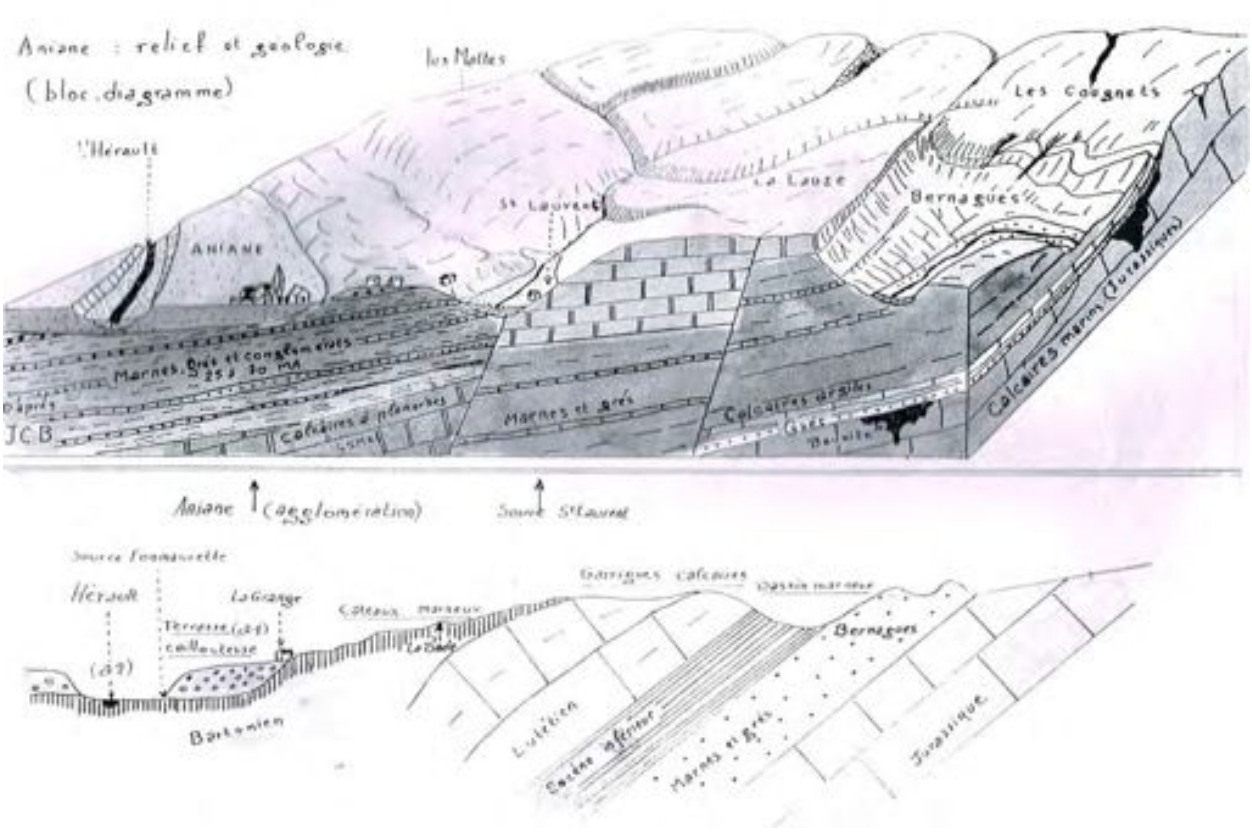


*Coupe géologique et bloc diagramme du sud du territoire communal (Fonmaurette – Bernagues)*

*Source: catalogue de l'exposition "l'eau, son utilisation dans une communauté méditerranéenne: Aniane. Arts et traditions rurales, 1999*

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.2. Préhistoire et antiquité: des traces archéologiques d'établissements humains

La première période de sédentarisation dans la vallée de l'Hérault daterait du néolithique (à partir de 800 avant JC).

### Une implantation humaine proche du Pont du Diable

Aux alentours de la RD 27, à hauteur du **Pont du Diable**, les fouilles ont démontré la présence d'une implantation humaine très ancienne. Des sites sont signalés au "bois des Brousses", installés dans les gorges de l'Hérault, à proximité de l'actuel Pont du Diable, confirmant ainsi la primauté de ce site comme lieu de franchissement du fleuve. Ce secteur est ainsi densément occupé au cours de l'Age du Bronze, durant la Protohistoire et au haut Moyen Age: pour ces périodes, cinq sites sont connus dans un rayon de 300 mètres autour de l'emprise du pont.

### Les premières cultures

Ajoutés à la céréaliculture, au pastoralisme et à l'exploitation métallurgique développés avant l'arrivée des romains, la viticulture et dans une moindre mesure l'oléiculture deviennent des activités de production importantes. Ainsi dans l'Hérault, au cours des 1$^{er}$ et 2$^{ème}$ siècles de notre ère, se met en place **la localisation actuelle des cultures d'oliviers**: la plaine est laissée aux vignes et aux céréales, alors que les oliviers sont introduits dans les piémonts et sur les contreforts montagneux.

### Des voies d'échanges

Une voie romaine reliant Rodez à Nîmes est évoquée dans différents documents; on peut faire l'hypothèse qu'elle correspond sur le territoire anianais à l'actuel chemin reliant le Pont du Diable à Puéchabon via l'église St-Sylvestre des Brousses, étant donnée sa position en coteau et connaissant l'aversion des romains pour les chemins de plaine.

### Des hypothèses de Villae gallo-romaine

Il existe plusieurs hypothèses de villae gallo-romaine, en particulier au sud d'Aniane:

- la villa "*Mont Asinarius*" (mas de Daumas), qui porte encore les traces de la civilisation gallo-romaine,
- la villa *Warciago* (Gassac),
- et Saint-Sébastien de Maroiol

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.3. De la fondation de l'abbaye à l'édification de l'enceinte (VIII° - XII° siècles): genèse de la forme urbaine actuelle

La documentation écrite la plus ancienne concernant les petits causses des *garrigues montpelliéraines* remonte aux dernières années du VIII° siècle. Les premiers noyaux patrimoniaux y sont associés à la fondation du monastère d'Aniane par le fils d'un aristocrate wisigoth, Witiza, aujourd'hui connu sous le nom de **saint Benoît d'Aniane**, réformateur monastique de l'ordre bénédictin, dont l'influence à gagné l'ensemble de l'Empire de Louis le Pieux. L'abbaye fondée par saint Benoît entraîne très vite la construction du centre historique actuel d'Aniane, par l'ampleur démographique des populations qui se regroupent autour d'elle.

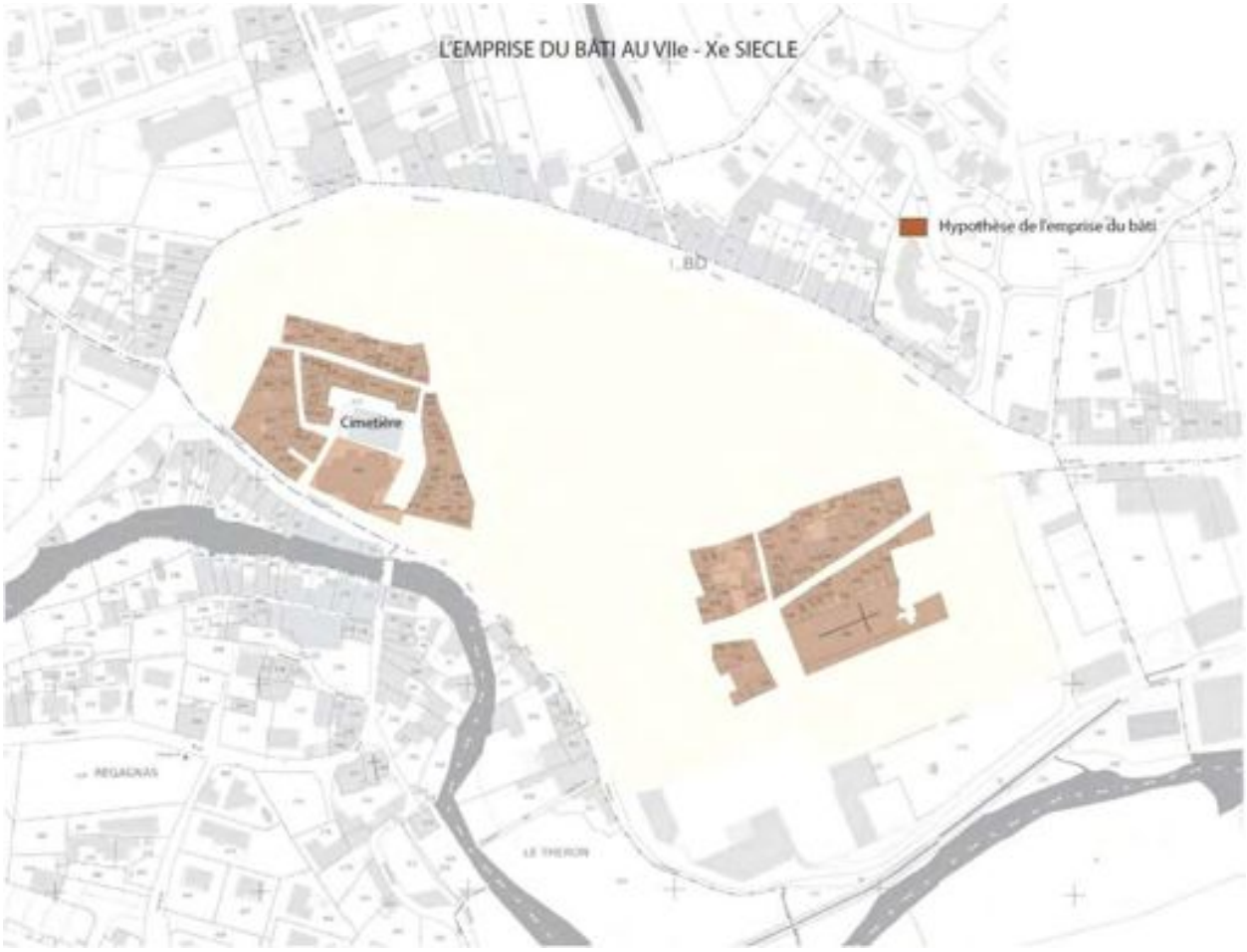


*Hypothèses d'emprise du bâti entre les VII° et X° siècles, sur le fond de cadastre actuel*



iSkysoft PDF Editor

## L'implantation et le développement d'un complexe monastique

**A la fin du VIII°**, refusant l'application relâchée de la règle de Benoît de Nursie (acte fondateur de l'ordre bénédictin rédigé en 540), il décide de se retirer au bord d'un petit affluent de l'Hérault, qu'il nomme "*l'Aniene*" (le "*Corbières*" d'aujourd'hui) pour construire contre l'église Saint-Saturnin (apparemment préexistante), une première *Cella rustique* vers **776-778**. L'emplacement exact du premier ermitage au lieu-dit st Laurent demeure une hypothèse. Il fonde à cet endroit, , un premier monastère, ainsi qu'une église dédiée au st Sauveur.

Face à l'accroissement de son activité, qui attire une communauté de moines de plus en plus importante, l'empereur Charlemagne accorde alors soutien, protection, immunités et divers privilèges au monastère, lui permettant de construire en **782** un monastère plus grand, en aval de la rivière, doté de trois églises et accueillant jusqu'à 300 moines.

En **794**, une période de famine attire des nécessiteux à proximité du monastère, où ils sont nourris et secourus, et où ils se fixent.

En **815**, Benoît quitte définitivement Aniane, afin d'étendre ses principes de discipline monastique à de nouvelles communautés.

**Entre les VIII° et X° siècles**, une partie des terres avoisinant l'église abbatiale et le cloître sont laissés aux habitants, qui y construisent leurs maisons. Au nord de l'actuelle église Saint-Sauveur, le parcellaire villageois adopte une disposition curviligne qui pourrait fossiliser le tracé d'une ancienne clôture. La commune d'Aniane se forme et prospère en lien avec l'abbaye. La chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste, modeste oratoire de cimetière à l'époque carolingienne, devient une église paroissiale. La ville se développe progressivement tout autour.

Au **X° siècle**, la physionomie est celle de tout monastère bénédictin avec son oratoire, son cloître, une salle capitulaire, des cellules individuelles, des corridors, une salle d'étude, un *scriptorium*, un réfectoire, une cuisine et un jardin. Le tout était entouré de murailles mais il ne reste aucun vestige de cette abbaye primitive.

Au **XII° siècle**, une enceinte fortifiée comprend la paroisse Saint Jean-Baptiste et l'abbaye Saint-Sauveur d'Aniane, conférant à la cité sa forme urbaine médiévale conservée jusqu'à nos jours. Le bourg prend en effet sa configuration actuelle avec une enceinte commune à l'abbaye et à l'habitat villageois. Ces fortifications sont flanquées de leurs trois portes principales: Saint-Jean, Saint-Guilhem et de Montpellier.

L'église Saint-Jean-Baptiste est l'église paroissiale d'Aniane. Une partie du mur sud et le mur ouest sont intégrées à l'enceinte. L'ensemble est environné au nord et à l'ouest par un large fossé, au sud du ruisseau des Corbières. L'abbaye forme le bastion à l'est.

En **1203**, est fait état du cimetière S. Romani (Saint-Rome).

## Le développement d'une agriculture diversifiée

Aniane et Gignac constituent déjà aux VII° et VIII° siècles des foyers de dynamisme agraire.

Avec l'implantation de l'abbaye à la fin du VIII°, le débouché des gorges de l'Hérault est le théâtre d'un développement de l'agriculture, de l'édification de moulins, de plantation d'oliviers. L'installation de l'église donne notamment élan à la viticulture.

Les cultures principales sont constituées de blé, pois, fèves, gesses, vignes, oliviers, arbres fruitiers. Quelques maigres pâturages permettent l'élevage de chèvres, moutons. La chasse et la pêche viennent en appoint pour la population.

iSkysoft PDF Editor

## Le développement des liens avec un territoire plus vaste

Dès 814, Aniane développe et entretient un réseau routier ainsi que les **drailles** (sentiers naturels permettant aux troupeaux d'ovins de rejoindre l'estive sur les Causses).

La vocation de la vallée de l'Hérault en tant qu'axe de communication entre le Massif central et le littoral entraine une activité marchande de grande importance sur les routes comme sur le fleuve. La position d'Aniane comme porte de la vallée de l'Hérault lui confère une vocation commerciale.

Le site du mont Saint-Clair à Sète fut une propriété de l'abbaye d'Aniane, qui y faisait exploiter des salines. Le *cami salinié* ("chemin du sel") que l'on suit encore dans le Lunellois permettait d'expédier le sel vers Nîmes et le Rhône par cette voie. Un embranchement du *cami salinié* partait de l'étang du Bagnas (à Agde) vers Aniane, permettant ainsi aux muletiers de continuer vers le Rouergue ou de bifurquer vers Clermont.

Le pont du Diable, mentionné en 1029, et construit par les deux monastères de Saint-Guilhem le Désert (Gellone) et d'Aniane permet d'établir des contacts plus aisés entre les villages.

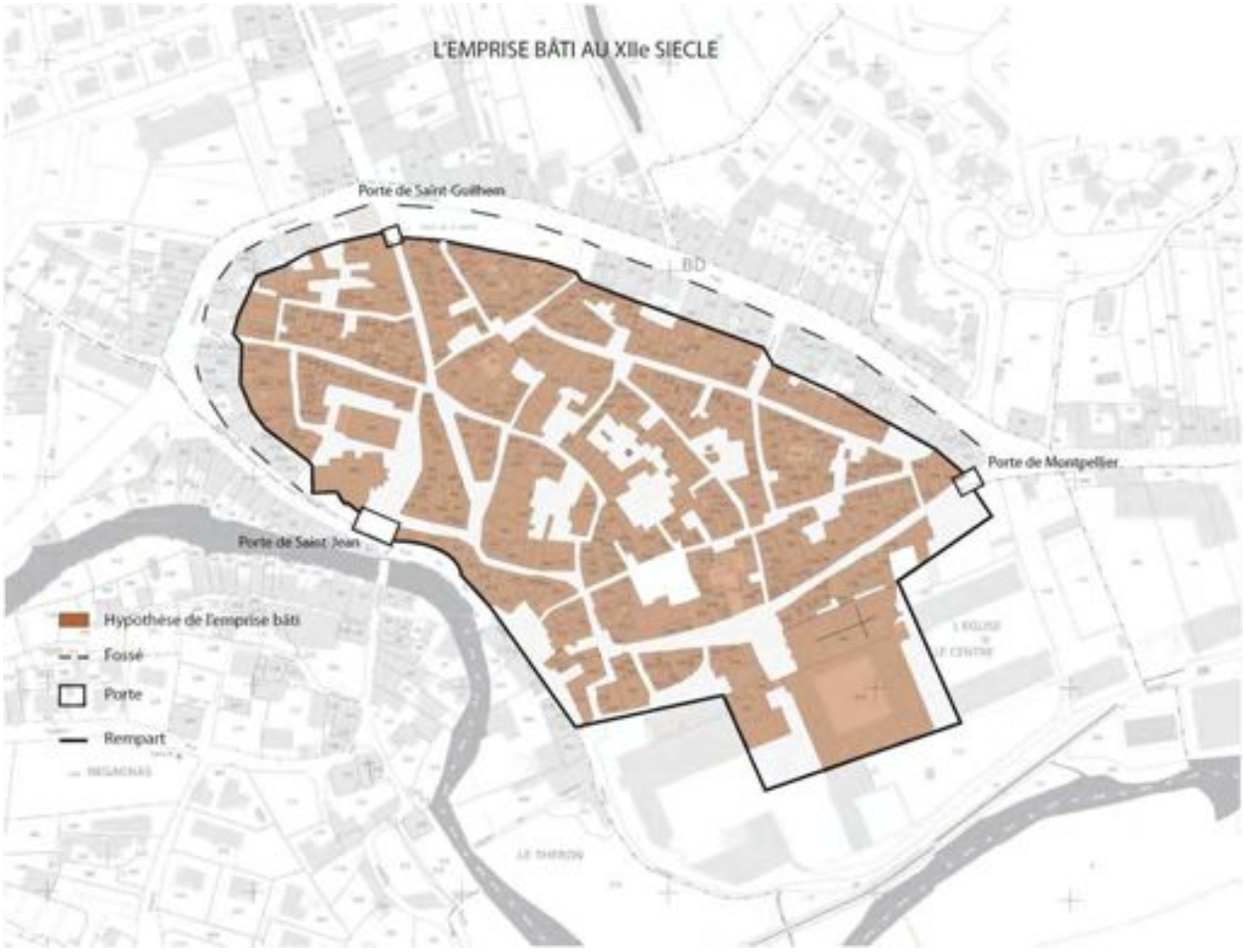


*Hypothèses d'emprise du bâti au XII° siècle, sur le fond de cadastre actuel*

iSkysoft PDF Editor

# 2.1.4. XIV, XV et XVI° siècle: période de troubles

Ces siècles sont marqués, comme dans l'ensemble de l'Europe occidentale, par des crises économiques et sociales, des épidémies (en particulier de peste), la guerre de cent ans (1337-1453), puis les guerres de religion.

## La déprise démographique

Au **XIV°**, Aniane est rançonnée et assiégée.

En **1355**, l'assemblée des chefs de famille compte 275 membres. La population est essentiellement rurale, avec quelques artisans: maçons, tailleur de pierre, potiers, tuiliers, tanneurs, bouchers, …

**A partir de 1360**, une chute démographique très importante est due aux attaques de pillards, épidémies, famine, levée d'impôts, …

Ainsi, **entre 1372 et 1387**, on passe de 108 "feux" (foyers) à 18 feux, donc en se basant sur une estimation de 4 à 5 personnes par feux, on estime qu'en l'espace de 15 ans la commune passe de 540 à 90 habitants.

En **1433**, la ville compte 105 feux (525 habitants).

En **1503**, une épidémie de **peste** décime la population.

En **1545**, un déchaînement de violence s'abat sur le pays. Des problèmes commencent à éclater entre catholiques et protestants de la cité. Les édifices religieux sont pillés et ruinés. La vingtaine de moines qui restaient sont chassés.

En **1561-1572**, La période des **guerres de religions** est particulièrement désastreuse pour Aniane.

- Le 24 décembre 1561, les Protestants interdisent aux moines d'Aniane l'exercice public du culte, puis détruisent les bâtiments monastiques. Il ne reste plus que deux pans de l'église paroissiale.
- Lors du siège de 1562, le monastère est ravagé et l'abbaye complètement détruite par les protestants.

Les habitants reconstruisent leur église paroissiale Saint-Jean, terminée en **1600**.

Fondation de la Confrérie des Pénitents Blancs.

## Une forme urbaine compacte, à l'abri des remparts

La ville est enserrée dans ses remparts, les ruelles sont étroites, tortueuses et sales. Cette promiscuité due à l'insécurité qui règne "dehors" facilite malheureusement la propagation de maladies.

Dans les maisons, les familles bourgeoises vivent dans les étages, tandis que les familles les plus modestes vivent au rez-de-chaussée aux rares ouvertures.

En **1401**, on décide la construction d'une tour à la porte Saint-Jean.

## Après les troubles, le redéploiement des terres agricoles

Vers la fin du XVI° siècle, les évènements se calment, de nouvelles terres sont mises en culture dans les bois communs. Dans le même temps, l'élevage semble se développer.

## Les liens avec le territoire

L'abbaye se trouve alimentée en sel par deux chemins: le premier relie l'abbaye à Maguelone (étang de Vic), et le second, plus long et utilisé en cas d'insécurité, mène à Agde (étang de Bagnas).

Au cours des guerres de religion, le plateau et le bourg de Montcalmès ont joué un rôle important, occupé par les troupes qui défendaient ou ravageaient le pays.

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.5. XVII° et XVIII° siècles: reconstruction et diversification économique

Un acte paroissial note 1500 communiants. Il est difficile d'en déduire un chiffre de population certain.

### La reconstruction de la cité et de l'abbaye

Vers **1615**, les remparts sont réparés; la citadelle (église Saint-Jean) est renforcée par un "cul de lampe" au fond de l'église.

Vers **1675**, l'autorisation est donnée de construire des réservoirs dans les fossés des remparts, depuis la porte de Montpellier jusqu'à celle de Saint Guilhem, dans la cave "à la suite du jeu de ballon", jusqu'à la porte de saint-Guilhem, pour y produire de la glace en hiver.

En **1679**, pose de la première pierre de la nouvelle église abbatiale (église actuelle), achevée en **1683**.

La ville étouffe entre ses murs.

En **1680**, de fortes pluies font s'écrouler une partie de la muraille près de la porte de Montpellier; des habitants occupent la Tour de Rullon, d'autres pratiquent des **ouvertures dans les remparts**.

En **1681-1683**, les rues du portail Montpellier et rues Vieille sont élargies.

Suite à la destruction du monastère pendant les guerres de religion, les moines bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur élèvent aux **XVII° et XVIII° siècles** une nouvelle abbaye, de style classique jésuite. Le monastère est ainsi reconstruit et agrandit autour du nouveau cloitre, mais ne sera pas terminé en 1789.

### Le développement de l'artisanat

L'artisanat se développe: maçons, tailleurs de pierre, menuisiers, notamment les blanchiers, corroyeurs et tanneurs. Les désagréments liés aux installations des tanneries (pollution…) deviennent une source de conflits récurrents.

Le commerce d'huile, de savon, de draps, se développe. Les produits sont vendus à de gros négociants.

### La constitution des grands domaines, l'extension de l'*ager* et les crises agricoles

La bourgeoisie constitue de grands domaines, les plus importants étant ceux de Capion, du mas de Daumas et du Sieur Delom (conseiller du roi), sans oublier les terres de l'Abbaye.

On défriche dans les bois, notamment au bois des Brousses, afin de créer de nouvelles terres.

Les "*prés de la ville*" sont agrandis au moyen de nombreuses acquisitions de jardins.

La vigne semble en extension, les champs sont irréguliers, bordés de murets ou de haies. Les autres cultures ne varient pas: blé, oliviers et quelques jardins. Beaucoup de fermiers possèdent des troupeaux, surtout de moutons, porcs et chèvres. La pèche, dans les ruisseaux de Corbières et de Gassac, ainsi que parfois, dans les fossés de la ville permet aux habitants de compléter leurs sources d'alimentation.

En **1690 puis 1692** s'enchainent des mauvaises récoltes d'olives et de blés.

En **1670**, suite à la destruction de la chaussée après des inondations, on décide de planter des arbres de rivière aux prés de la communauté, le long du ruisseau des Corbières, formant ainsi la ripisylve qui caractérise encore aujourd'hui le paysage anianais.

iSkysoft PDF Editor

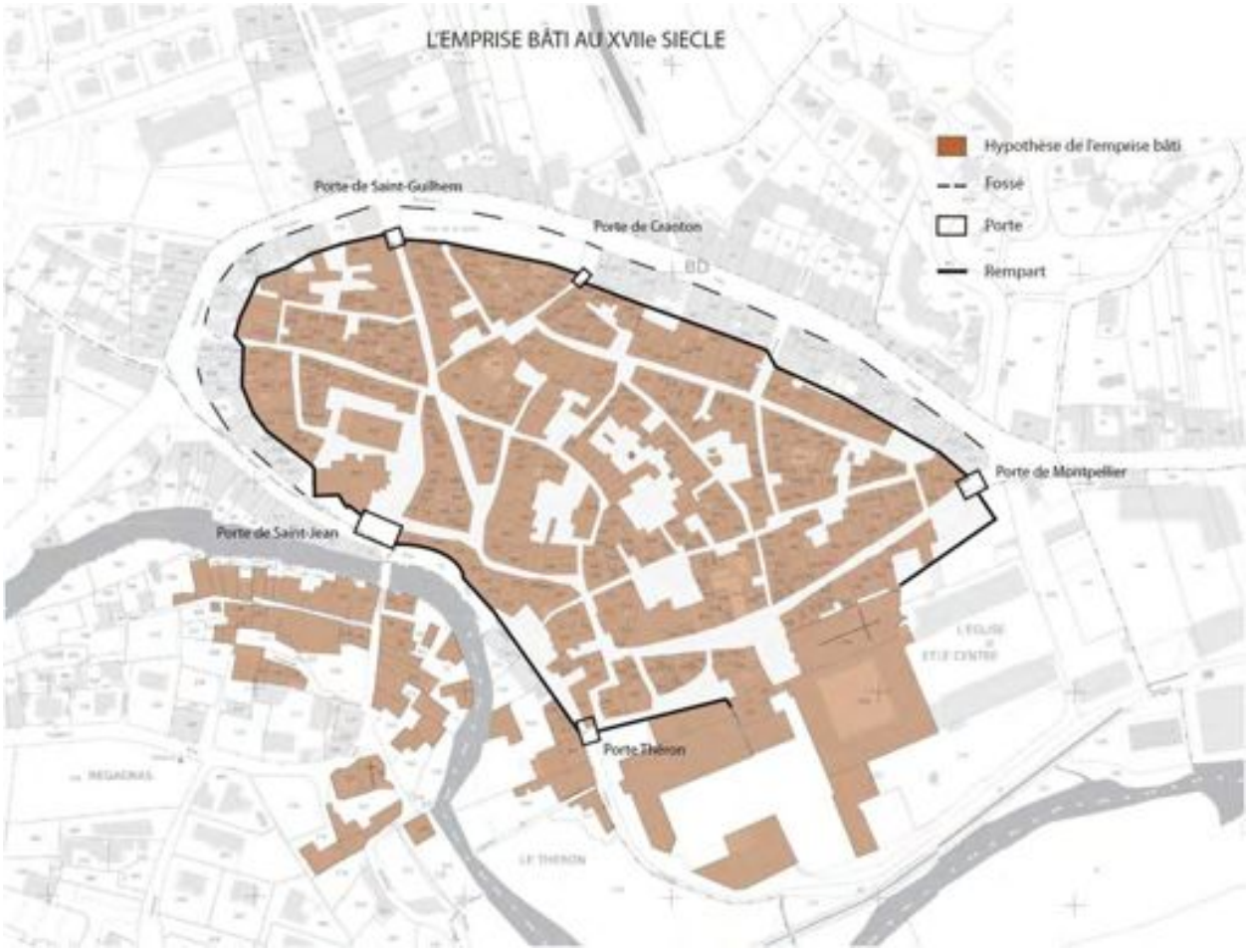


*Hypothèses d'emprise du bâti au XVIII° siècle, sur le fond de cadastre actuel*

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.6. XVIII° siècle: aménagements urbains et extension extra-muros

En **1708** apparait le 1er maire d'Aniane.

En **1774**, la ville compterait plus de 2000 habitants.

En **1786** un plan parcellaire d'Aniane est dressé par Pierre Causse et recense de 1800 à 2000 habitants.

La ville s'est développée à partir de deux pôles: l'abbaye et la chapelle primitive du cimetière des moines, devenue église paroissiale Saint-Jean Baptiste(ou des pénitents), principal bastion des remparts, ceux-ci étant alors bordés de fossés.

En **1790**, la Révolution accompagne la suppression des Congrégations monastiques. Les bâtiments conventuels des abbayes d'Aniane et Saint-Guilhem du Désert sont vendus parmi les Biens nationaux. A partir de **1789-1790**, il reste très peu de moines à l'abbaye.

### Les transformations et aménagements de la ville

**1740**: réparation de la muraille du cimetière côté porte st-Jean, de certaines parties du rempart, et des ponts d'Arnavielhe et de l'Abus.

En **1744**, les fossés existent encore. Les rues sont progressivement pavées (1745, puis 1761).

En **1744** puis **1759**, des inondations, provoquent l'écroulement de maisons et de murailles.

Le **faubourg** d'Aniane s'étend hors les murs.

En **1759**, les bénédictins veulent s'agrandir et démolir les remparts qui entourent l'abbaye et acheter les prairies voisines.

En **1768**, la ville qui s'est agrandit, manque d'eau potable.

En **1776** est créé un nouvel hôtel de ville.

En **1780**, des fontaines sont créées au bout des rues Vieille et du Fesc.

En **1781**, une **porte** est ouverte dans les remparts rue de l'Aiguillerie.

En **1782**, une promenade fait le tour de la ville.

En **1786**, l'essentiel des rues actuelles est présent, mais la ville étouffe entre ses murs.

En **1787**, la ville empiète sur des terrains pour créer un nouveau chemin d'Aniane à Gignac, près des murs de la ville.

En **1790**, les portes de la ville existent toujours.

Des chantiers se poursuivent:

- dégagement des abords des fossés pour créer des passages
- élargissements des chemins extérieurs
- pavage des rues
- élargissements des portes
- création de nouvelles fontaines
- restauration du portail et de la façade de l'église Saint-Jean.

En **1766**, des inondations catastrophiques entrainent la dégradation de nombreux chemins, du pont Garel, de tanneries et d'habitations.

En **1785**, le canal saint-Rome est réparé, afin de créer un lavoir près de la source.

iSkysoft PDF Editor

# L'agriculture: entre aléas climatiques et développement

## Les difficultés liées au climat

Le début du siècle est particulièrement marqué par des intempéries persistantes (froid, sécheresse: **1709, 1715, 1716**), qui provoquent de maigres récoltes et entrainent misère et disette. Les prés longeant l'Hérault, le Gassac et le ruisseau des Corbières subissent tour à tour inondations et sécheresses.

En **1721**, un hiver est terrible pour les oliviers, ce qui provoque un désastre pour les cultivateurs. Le gel détruit toute l'agriculture de la région.

En **1743** sont accumulés la rigueur de l'hiver, cause de la perte de la récolte de blés, les inondations de l'été qui ont emporté tout le foin, et les rafales de vents d'octobr,e qui détruisent les vignes.

En **1760**, des orages de grêle endommagent à nouveau les terres cultivées.

En **1766**, ce sont des inondations qui détruisent champs, olivettes, vignes, prés, muriers.

Le fermier des prés de la ville propose alors de défricher une partie des prés pour y faire des potagers, des pépinières de muriers. 100 muriers y sont plantés, pour les vers à soie.

## L'extension des terres cultivées

La culture de l'olivier est toujours très importante sur la commune. L'extension des cultures se poursuit malgré les aléas climatiques, et les troupeaux continuent de croitre, en rapport avec l'activité des tanneries et du textile, de même que la culture des mûriers pour l'élevage de vers à soie.

En **1725**, l'extension des vignes entraine l'interdiction aux habitants d'acheter du vin à l'étranger.

En **1746**, des vignes sont plantées dans les tènements de Clavellier, Pézouillet, Lagas, Garrigues, Fongrasse, Le Causse et Granier.

En **1760**, les cultures s'étendent jusqu'aux garrigues basses, des Mattes, de Puéchauma, du lac et de Pézouillet, ainsi que vers le tènement de Bernagues, le Puech Fraissinet et près de la fontaine de Bilhès.

Des défrichements sont réalisés en **1763, 1785, 1788**.

# Le renforcement des liens avec le territoire

En **1731**, le chemin d'Aniane à Montpellier constitue un passage important des muletiers qui descendent des marchandises depuis les monts d'Auvergne, du Rouergue et du Gévaudan.

La proximité de la grande route de circulation Montpellier-Millau par Gignac, dont l'aménagement s'est terminé au XVIII°, a encouragé les emphytéotes de l'abbaye à cultiver la vigne, soit pour les échanges rapprochés avec les caussenards voisins, soit pour une vente plus lointaine en Gévaudan. La même raison d'écoulement facile vers les consommateurs montagnards explique l'importance de l'olivier.

Les chemins et lieux de pèlerinage sont nombreux; ils sont aujourd'hui souvent assimilés au seul chemin de Saint-Jacques de Compostelle, notamment par une volonté touristique, mais on peut considérer qu'Aniane constitue l'un des lieux de passage importants pour les pèlerins.

Les voyageurs passent par Arboras ou Saint-Guilhem pour se rendre sur le Causse.

En 1783 est construit un chemin qui va de la Porte saint-Guilhem jusqu'aux limites des terres de Puéchabon.

iSkysoft PDF Editor

## La prépondérance de l'activité des tanneries

Au **XVIII° siècle** prospèrent les **tanneries**, très nombreuses jusqu'à la fin du XIX° siècle (et dont l'activité cesse au début du XX° siècle). Cette corporation (tanneurs, blanchiers et corroyeurs) qui utilise les peaux, salit les eaux des fontaines du Théron, d'Ariolle ou de Font-Picottière.

Le quartier des tanneurs, qui borde de part et d'autre le ruisseau des Corbières, abrite les ateliers de transformation et de préparation des peaux. Dans la **première moitié du XIX°** siècle, les constructions nouvelles sont nombreuses. Cette expansion, justifiée par le développement du métier, cessa presque totalement en **1872**, suite à la mise au point du tannage au chlore. Appelées "*calqueries*" au XVII° siècle, les tanneries s'implantent principalement dans le faubourg des Regagnas, à proximité des points d'eau, mais également dans le centre, sur la rive droite de la rivière. Le travail du cuir s'exerce essentiellement **du XVIII° jusqu'au début du XX°**.

Les tanneries se développent grâce à l'eau, présente en abondance à Aniane, mais également grâce à la concentration des chênes verts, utilisées pour l'écorce qui fournit le tan. Dans les années **1750**, on compte 16 tanneurs ; au XIX° siècle on comptera jusqu'à 65 établissements spécialisés dans la tannerie. En **1763**, le corps des tanneurs constitue plus des deux-tiers des commerces de la ville, avec comme conséquence le développement des tanneries, la pollution des eaux, et le mécontentement des concitoyens. L'activité cause en effet de nombreuses nuisances aux riverains (odeurs, pollution des eaux usées et rejetées) et fait l'objet de nombreux procès. Parallèlement, plusieurs fabriques de savon se sont établies.

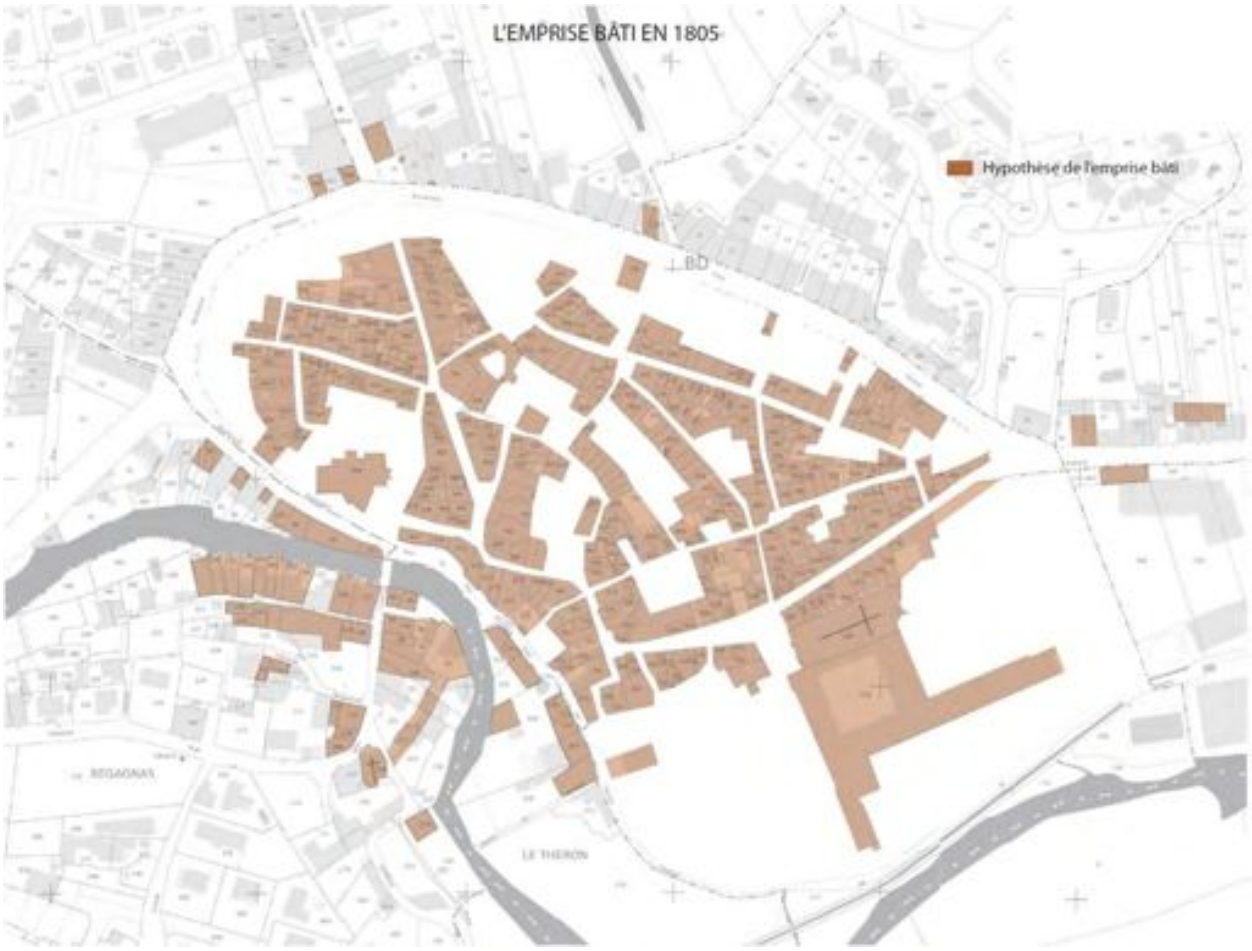


*Hypothèses d'emprise du bâti en 1805, sur le fond de cadastre actuel*

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.7. XIX° siècle: disparition de la présence religieuse et crises agricoles

Le XIX° siècle est celui de la révolution industrielle et de la monoculture viticole dans la vallée de l'Hérault. La vente du vin devient nationale grâce au développement des voies de chemins de fer.

Mais la crise phylloxérique, la concurrence des huiles tunisiennes 15 ans après l'établissement de la France, la disparition des petites tanneries mal armées à la suite de la concentration industrielle, ont ruiné la vieille économie qui avait régi cette vie rurale depuis le IX° siècle.

### L'évolution "en dents de scie" de la population anianaise

Au début du siècle, la population atteint 2400 habitants (20% de plus qu'en 1789).

En 1849, le choléra fait 74 morts.

En 1850 la ville comprend 3000 habitants (sans compter les détenus).

En 1854, une nouvelle épidémie de choléra fait 413 morts et fait fuir la moitié de la population. Aniane compte alors 1200 habitants.

En 1878, au maximum de la maladie du Phylloxéra, beaucoup de viticulteurs émigrent en Algérie.

En 1900, grâce au traitement du Phylloxéra et au canal, la viticulture s'étend et la population passe à 4000 habitants.

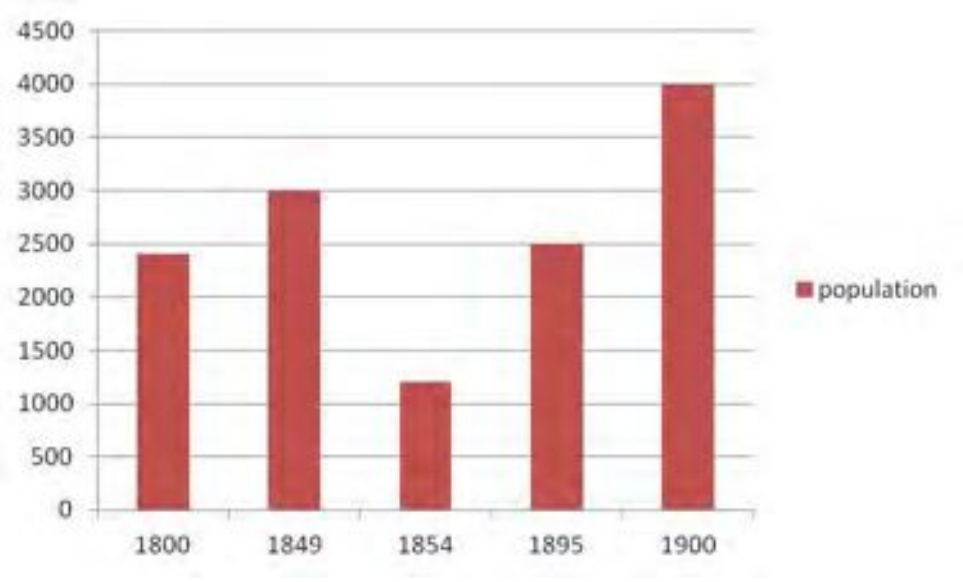


*Evolution démographique d'Aniane au cours du XIX° siècle*

iSkysoft PDF Editor

## Des aménagements urbains "hygiénistes": disparition des remparts, déplacement du cimetière

**Au cours de la 1ère moitié du XIX°siècle**, la ville se développe hors ses murs, le long des boulevards et des routes.

Les remparts ont été définitivement abattus début XIX°, peut-être en 1809 au niveau de Font Picottière, bd St Jean et Theron et ont disparu sur le cadastre napoléonien de 1828. Des vestiges sont visibles rue du Théron, boulevard Giraud et porte de Montpellier.

Le cimetière (situé près de l'église des Pénitents) est déplacé route de saint-Guilhem. Son ancien emplacement devient en partie un marché couvert.

*Hypothèses d'emprise du bâti en 1828, sur le fond de cadastre actuel*

iSkysoft PDF Editor

## L'économie anianaise face à la mondialisation des échanges

Les activités dominantes dans la première moitié du siècle sont les tanneries, les distilleries d'alcool, ainsi que les huileries, les fabriques de crèmes de tartre et les distilleries d'essences aromatiques.

Les tanneries continuent de déverser leurs eaux polluées dans le ruisseau des Corbières. Elles finissent par décliner, concurrencées par les grandes entreprises de nouveaux procédés de tannages par produits chimiques.

Le Second Empire, apogée de la Révolution industrielle, voit le développement des chemins de fer, la navigation à vapeur, l'ouverture du Canal de Suez… qui entrainent débouchés mais aussi concurrence pour les activités économiques exportatrices d'Aniane.

**De 1850 à 1870** environ, Aniane connait 20 ans de prospérité, notamment grâce aux voies qui ouvrent les marchés des grandes villes du nord de la France et de l'Europe aux vins. La vie s'améliore.

**De 1890 à 1897**, la ville voit la construction du canal et de la voie de chemin de fer, qui drainent beaucoup de main d'œuvre étrangère.

### Les reconversions du monastère

Les bâtiments de l'ancien monastère, qui s'ordonnent autour du cloître, sont transformés après la révolution, en filature de coton puis en maison de détention.

- **1810-1843**: l'abbaye d'Aniane devient une fabrique de draps ou filature (fabrique de cotonnade) de M. Farel, d'abord prospère puis en faillite en 1843
- En **1845**, l'État y installe une maison centrale de force et de correction (prison) destinée à recevoir 500 détenus adultes. En **1849** et **1854**, deux épidémies de **choléra**, parties de la prison, font respectivement 79 et 400 morts dans la population anianaise.
- En **1885**, ouverture de la maison d'éducation surveillée d'Aniane à la place de la maison centrale de force et de correction. On y accueille désormais des enfants et adolescents délinquants pour leur enseigner des métiers industriels.
- Devenue IPES (institution publique d'éducation surveillée) en février **1945**, elle ferme ses portes définitivement en **1994**.
- Plusieurs **révoltes** et tentatives d'évasion massives marquent l'histoire de cette maison de correction, notamment en **1898** et **1938**

## L'extension croissante de la viticulture, malgré des crises

Au cours de la première moitié du siècle, le vignoble progresse, avec de nouveaux cépages et de nouvelles techniques (charrue avec avant-train, cheval remplaçant l'âne). Le Second Empire se caractérise à Aniane par une extension envahissante de la vigne, qui tend à se faire aux dépens des ressources agricoles traditionnelles: blé, oliviers, élevage ovin.

**Entre 1849 et 1852** apparait une crise de surproduction du vin, avec une chute des prix, les plus bas du siècle. Cette crise est à l'origine de chômage et de révoltes.

En **1856**, les prix montent à 50 francs l'hecto, contre 6,50 en 1849.

Entre **1869 et 1885**, c'est le Phylloxéra qui entraine misère et chômage.

Afin de lutter contre le Phylloxéra, les vignes sont remplacées par d'autres cultures, mais celles-ci nécessitant beaucoup plus d'eau, le besoin de nouveaux moyens d'irrigation se fait sentir.

Dans le même temps, un agronome trouve un remède au Phylloxéra. Le porte-greffe américain voit le jour. Le vignoble est reconstitué quand le canal est achevé, et les viticulteurs reconstruisent, aboutissant même à l'extension de la surface occupée par la vigne: 682 hectares en 1829, puis 1007 en 1914.

iSkysoft PDF Editor

### La construction du canal de Gignac

C'est en **1879** qu'un ingénieur propose la canalisation de l'Hérault, avec un barrage en amont de saint-Guilhem avec un canal qui amène l'eau jusqu'au-dessus du pont du diable, où il se divise en deux branches, l'une allant à Aniane, Gignac, Popian, le Pouget, Tressan et Bélarga, l'autre franchissant l'Hérault et irrigant la rive droite (Saint-Jean de Fos, Cambous, Lagamas et Ceyras).

Le canal permettant d'irriguer cette plaine très sèche est réalisé **entre 1890 et 1897**, avec notamment un aqueduc à Aniane de 350 m.

## L'évolution des voies de communication

En **1896**, le chemin de fer d'intérêt local (ligne Montpellier-Rabieux) passe par Aniane. Utilisée pour les voyageurs et les marchandises, elle a cessé de fonctionner en 1933, avec une brève reprise durant la guerre.

*Carte postale montrant la gare d'Aniane*

iSkysoft PDF Editor

# 2.1.8. XX° siècle: monoculture viticole et pression urbaine

### Une démographie qui ne suit pas le dynamisme de l'Hérault

**Après 1918**, la natalité est en baisse. Il semble qu'un réflexe limitant la natalité a pour objectif d'éviter le morcellement des terres. Il est fait appel à l'immigration étrangère (notamment espagnole), afin d'apporter de la main-d'œuvre.

En **1926**, on dénombre 2046 habitants. La démographie chute (4000 habitants en 1900).

1946, 1700 habitants

En **1968**, on compte 1774 habitants. La cité vieillit contrairement à d'autres qui s'accroissent (la Boissière, Montarnaud, Gignac…) voire qui explosent (couronne montpelliéraine) et cette démographie n'est pas compensée par l'installation (comme ailleurs) des Pieds-Noirs.

La perte des industries traditionnelles, les crises viticoles, l'isolement, l'exode des jeunes, la dénatalité, le sous-emploi… ont engendré une telle situation.

**A partir des années 1970**, la pression urbaine liée à l'aire d'influence montpelliéraine commence à se faire sentir et accompagne le développement des premiers lotissements.

Mais si la population a globalement diminué de moitié depuis le début du siècle, la zone habitée a, elle, plus que doublé.

### Le ralentissement de l'activité économique

En **1905**, le moulin Bladier de l'Erau, situé sur l'Hérault, est transformé en petite centrale électrique. il fournit pendant 50 ans éclairage et force motrice à la ville ainsi qu'à 11 autres localités.

Le XX° siècle voit la disparition progressive des tanneries. L'activité se réduit à quelques entreprises: sable, graviers, triperie, olives.

En **1938**, des révoltes et tentatives d'évasion interviennent au sein de la maison de correction. En **février 1945**, la colonie pénitentiaire abandonne son caractère correctif, pour fermer définitivement ses portes en **1994**.

En **1976** est fondé l'Observatoire astronomique d'Aniane.

### La structuration de l'activité viticole, qui devient monofonctionnelle

Le **XX°** voit l'avènement de la monoculture viticole.

En **1907**, une surproduction de vin entraine une mévente: La Confédération Générale des vignerons est créée. L'huile et le vin constituent la ressource principale de l'économie anianaise, avec une majorité de petits et moyens exploitants. La création du mouvement coopératif **dans les années 1930**, puis à partir des années 1980, fédère les petits exploitants et permet de sortir de la crise.

**Durant la guerre de 1914-1918**, les hommes sont mobilisés, et les vins réquisitionnés.

En **1925**, la **cave coopérative** "les Treilles" voit le jour, à l'initiative des viticulteurs d'Aniane. Celle-ci fait suite à une huilerie et une distillerie coopératives déjà existantes.

La création du marché commun européen oblige la viticulture à s'adapter à de nouvelles conditions commerciales, avec l'adoption de mesures pour stabiliser et améliorer la production, avec désormais un objectif de qualité.

En **1965**, la coopérative "les Treilles" regroupe 90% des producteurs anianais. Les risques liés à une monoproduction sur le territoire obligent à diversifier l'activité vers de nouveaux débouchés.

**Depuis les années 1990**, l'augmentation des parcelles cultivées et les actions de rénovation d'anciennes oliveraies se multiplient.

iSkysoft PDF Editor

## Une extension urbaine en rupture avec l'histoire communale

*Aniane en 1954 Source : Delcampe.fr*

A la fin du XX° siècle, la ville a éclaté hors de ses murs et de ses boulevards, avec la création des premiers lotissements. Ce développement urbain est en rupture avec l'existant et avec l'évolution de la commune au fur et à mesure du temps: en effet, si les développements ont jusqu'alors toujours été très mesurés, voire circonscris à l'emprise de l'enceinte jusqu'au XVIII° siècle, c'est à présent un développement très consommateur d'espace qui est à l'œuvre, aux dépens des meilleures terres agricoles.

Les lotissements de l'Enclos Vernière (1960), de Saint-Rome (1979), Puéchama, le Jougarel, Pézouillet, la résidence des hauts de Saint-Benoit (Bd Félix Giraud) viennent successivement s'étendre autour du centre urbain au gré des opportunités foncières et constituent les nouvelles limites de la ville.

*Photo aérienne de 1959 – source Géoportail*

iSkysoft PDF Editor

*Hypothèses d'emprise du bâti en 1960, sur le fond de cadastre actuel*

## Evolution des routes

**En 1907 et 1929**, des inondations catastrophiques entrainent une crue du ruisseau des Corbières, qui fait de nombreux dégâts en centre-ville (pont).

Le bitumage des routes favorise globalement les échanges, mais les transports routiers ont amené la suppression du chemin de fer d'intérêt local, déficitaire. De 1952 à 1954, on enlève les rails. Le tunnel devient champignonnière, les voies ferrées des chemins vicinaux. La gare est vendue.

iSkysoft PDF Editor

## 2.1.9. Début du XXI° siècle: projets et perspectives

**L'identité du territoire** repose sur la qualité de son cadre de vie et la richesse de ses paysages. **L'attractivité touristique** de l'ensemble de la région est très forte, et repose sur la notoriété de saint-Guilhem et des gorges de l'Hérault, mais aussi sur la présence de villages typiques, d'un patrimoine naturel et bâti de qualité. **La viticulture** est un secteur d'activités compétitif, qui axe son développement sur la qualité. **L'Observatoire** peut être facteur de développement touristique et culturel, comme l'est l'Observatoire de Saint-Michel-L'observatoire dans les Alpes de Haute-Provence.

**La déviation du village** pour le contournement ouest d'Aniane est en projet. Il est prévu un traitement paysagé, notamment aux abords du rond-point "de la croix blanche". Il est envisagé de déplacer la déchetterie actuellement située sur la RD27. **La "liaison verte"** entre Gignac et le Pont du Diable peut permettre d'amorcer un réseau de circulations "actives" à l'échelle de la commune.

**Quatre grands pôles de projets** sont actuellement en cours de réalisation:

- la réhabilitation de l'abbaye et sa transformation en hôtel et en centre culturel
- la requalification de la place Etienne Sanier
- la transformation du pôle de la cave coopérative
- la requalification des rues du centre

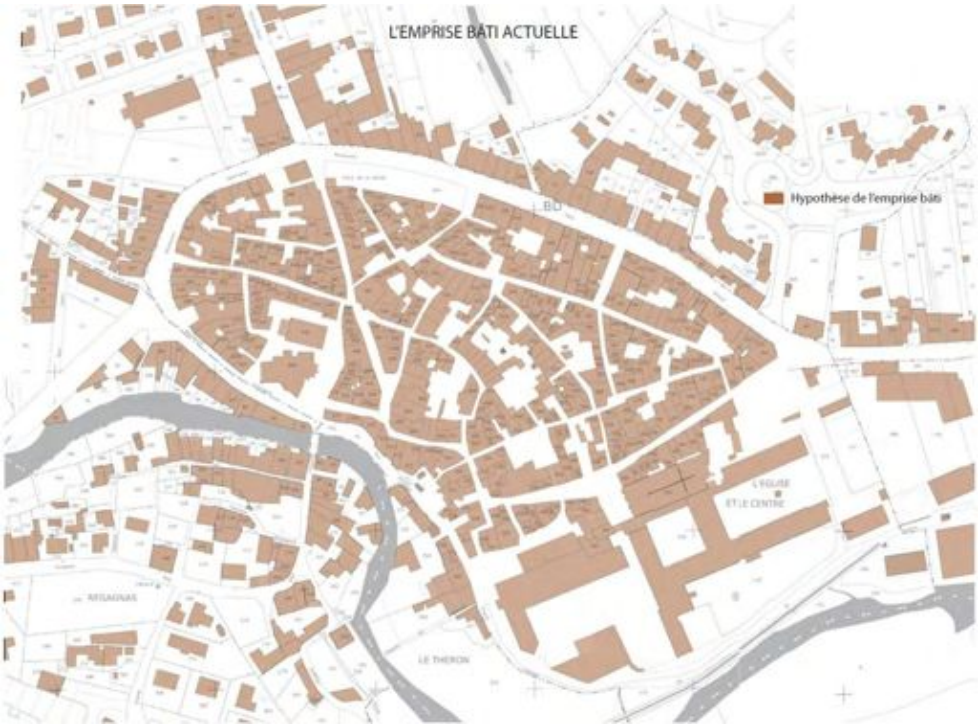


*Emprise bâtie actuelle*

## Historique: enjeux de l'AVAP

**Préserver le tissu ancien conservé jusqu'à nos jours pour sa valeur historique et patrimoniale**

**Reconnaitre l'homogénéité du tissu urbain du centre ancien en tant que patrimoine, témoignage de la croissance urbaine de la ville**

iSkysoft PDF Editor

# 2.2. LES TRACES ARCHEOLOGIQUES

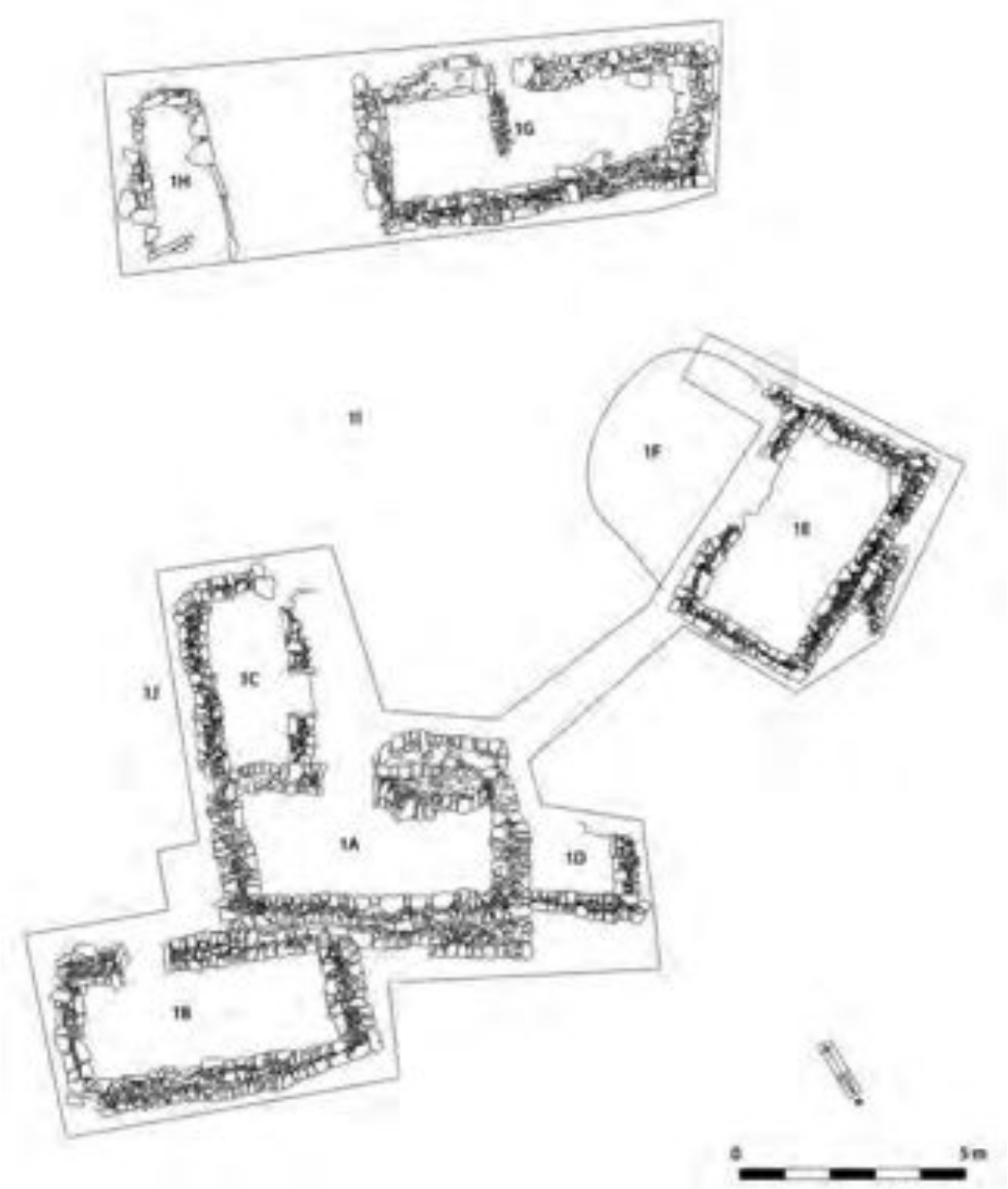


*Aniane, les Cougnets ; plan des zones fouillées en 2005 (Charlotte Britton, doctorante, L.A.M.M.-UMR 6572, Aix-en-Provence, bilans scientifiques du SRA 2005 et 2006, DRAC Languedoc-Roussillon, SRA)*

iSkysoft PDF Editor

## AVAP ET ARCHEOLOGIE

Les éléments du patrimoine archéologique sont constitués par l'ensemble des vestiges matériels de l'existence de l'humanité.

L'archéologie étudie les éléments de ce patrimoine afin d'en déduire des informations historiques sur les occupations humaines qui se sont succédées, ainsi que sur leur contexte. Le champ chronologique de cette discipline s'étend donc depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à la période contemporaine. Les vestiges matériels sur lesquels portent les investigations archéologiques peuvent se trouver en milieux terrestre, subaquatique (cours d'eau, lacs…) ou sous-marin.

La carte archéologique nationale rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles, afin d'établir des cartes "prédictives" du patrimoine archéologique et d'apporter une aide à la décision. Sa réalisation est, aux termes de l'article L. 522-5 du code du patrimoine, une mission que l'État assure avec le concours des établissements publics et celui des collectivités territoriales ayant des activités de recherche archéologique.

Cet inventaire est un instrument de travail fondamental pour la gestion du territoire et la prise en compte des vestiges archéologiques, notamment lors de l'établissement des documents de gestion et d'aménagement du territoire. Elle permet aussi d'orienter les stratégies de prescriptions archéologiques que les services de l'État peuvent être conduits à émettre lorsqu'ils sont saisis de projets de travaux affectant le sous-sol, le sol et les élévations.

Mais les recherches archéologiques sont constamment "en cours", et, aussi précises soient-elles, ces informations ne portent que sur les sites archéologiques déjà répertoriés ou sur les zones de forte présomption de présence de vestiges. Une grande partie du territoire n'a encore fait l'objet d'aucune prospection ou ne peut être accessible à de telles démarches et est susceptible, encore aujourd'hui, de receler de nombreux vestiges inconnus.

C'est ainsi que l'élaboration de l'AVAP permet de recenser les principaux sites connus, mais aussi de mettre en évidence les hypothèses de présence d'un patrimoine archéologique en sous-sol, afin d'intégrer ce paramètre important dans le projet urbain de la commune.

La présente étude se contente donc de présenter certains sites particulièrement importants pour comprendre l'évolution du territoire, sans prétendre à l'exhaustivité.

iSkysoft PDF Editor

## LE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE D'UNE COMMUNE MILLENAIRE

Le riche passé d'Aniane permet de présager d'une importante source d'informations en sous-sol. Ces hypothèses doivent être confrontées aux **zones de présomption de prescriptions archéologiques** (en attente d'élaboration par le Service Régional de l'Archéologie), et faire l'objet de précautions dans l'éventualité de projets nécessitant des mouvements de terrain. Ils sont en outre un riche témoignage de l'histoire du territoire, à prendre en compte et à valoriser en tant que mémoire collective.

De nombreuses études ont été menées et témoignent de la densité de témoignages archéologiques présents sur le territoire anianais. La plupart des données présentées ci-après proviennent des textes rédigés par **Laurent Schneider**, chargé de recherche au CNRS (Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, UMR 6572, Aix en Provence).

En effet, établi aux confins de trois cités (Lodève, Maguelone et Béziers), le monastère d'Aniane, dont la fondation remonterait aux années 780-820, est loin d'être édifié dans un "désert". Ainsi, les recherches menées sur le territoire (études des textes anciens et fouilles archéologiques) ont permis de mettre à jour "*l'existence d'un dynamisme agraire assez précoce et d'une réelle pression démographique*"[3] entre les villages actuels d'Aniane et de Gignac.

Cela se traduit par:

- **le nombre des *villae*** mentionnées dès le IX° siècle. Alors que dans le secteur littoral, une *villa* peut couvrir à elle seule un territoire de plusieurs centaines d'hectares, on en compte ici au moins trois: Gassac / *Warciago*, Graniès / *Granario* et *Montem Asinarium*
- **l'ossature générale des terroirs** ensuite. Lorsque les textes commencent à apporter des données sur la physionomie de ces sols, surtout dans le second tiers du IX°, ceux-ci paraissent déjà fortement structurés. **Un réseau de chemins hiérarchisés** relie dès les années 830 la plupart des lieux habités, tandis que **chaque parcelle de culture en confronte d'autres** et que **des moulins sont déjà établis sur le cours du Gassac**
- **l'ancienneté du peuplement** enfin. Nous sommes ici sur des terres d'alleux[4] qui ont échappé un temps à la maîtrise des moines de Benoît. En tout cas, ceux-ci ne disposaient pas de *villae* matricielles dans ce secteur et devaient se contenter, pour que permettent d'en apprécier les rares chartes de ces hautes époques réunies au cartulaire, de quelques parcelles éparses au milieu d'alleux divers. Il parait en tout cas significatif de constater que **jusqu'au dernier tiers du XII°, la plus grande masse des terres méridionales a échappé au contrôle des bénédictins**

Les données archéologiques permettent de mieux nous renseigner sur le legs de la toute dernière antiquité et du très haut Moyen-âge, notamment au sein de **la plaine du bassin moyen de l'Hérault**, où domine alors un habitat rural dispersé (vieux réseau d'habitats épars des VIII-X°).

Plus anciens encore, les traces d'implantations humaines de diverses époques à l'entrée et au sein même des **gorges de l'Hérault**. Qui confirment que le site de l'actuel Pont du Diable est un lieu de passage depuis de nombreux siècles.

---

[3] *Sites sacrés, sites profanes. Recherches récentes sur le paysage bâti des périphéries monastiques d'Aniane et de Gellone à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age (V°-XI) siècles). Par Laurent Schneider, chargé de recherche au CNRS (Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, UMR 6572, Aix en Provence). In Saint-Guilhem le désert dans l'Europe du haut moyen-âge; Actes de la table ronde d'août 1998, sous la direction de Claudie Amado et Xavier Barral i Altet, Amis de Saint-Guilhem le désert*

[4] *Alleu: terre possédée en propriété complète, ne dépendant d'aucune seigneurie foncière*

iSkysoft PDF Editor

*Source: Laurent Schneider*

*Figure 1: habitat et occupation du sol à proximité des monastères d'Aniane et de Gellone (IX-XI°)*

*1: limite de pagus – 2: limite de commune – 3: cours d'eau – 4: principales voies franchissant l'Hérault*

*5: Castrum – 6: abbaye – 7,8,10: Villa – 9: église*

*Sites sacrés, sites profanes. Recherches récentes sur le paysage bâti des périphéries monastiques d'Aniane et de Gellone à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age (V°-XI) siècles). Par Laurent Schneider, chargé de recherche au CNRS (Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, UMR 6572, Aix en Provence).*

*In Saint-Guilhem le désert dans l'Europe du haut moyen-âge; Actes de la table ronde d'août 1998, sous la direction de Claudie Amado et Xavier Barral i Altet, Amis de Saint-Guilhem le désert*

iSkysoft
PDF Editor

## 2.2.1. Le site de St-Sébastien de Maroiol

L'un des secteurs les plus sensibles sur le territoire est le "Puech **Saint Sébastien**", où se trouve sous les vignes et friches actuelles des vestiges d'une église du VIII°-IX° siècles, un cimetière et surtout l'ancien village médiéval de **Maroiol**.

En effet, entre les villages actuels d'Aniane et de Gignac, se détache très nettement dans le paysage et la forme des parcelles **l'étage intermédiaire des croupes marneuses** comprises entre **les terrasses d'alluvions anciennes de l'Hérault** à l'ouest et **les contreforts calcaires des garrigues** à l'est.

Dans ces terroirs homogènes couvrant une superficie de l'ordre de 300 ha, textes et archéologie se conjuguent pour percevoir l'existence d'un dynamisme agraire assez précoce et d'une réelle pression démographique.

La carte de la mise en évidence de la trame foncière souligne la présence d'un point particulier à cet endroit au sein du parcellaire: la parcelle arrondie, en arc de cercle, suggère l'hypothèse de la présence d'une ancienne clôture ceinturant une implantation humaine.

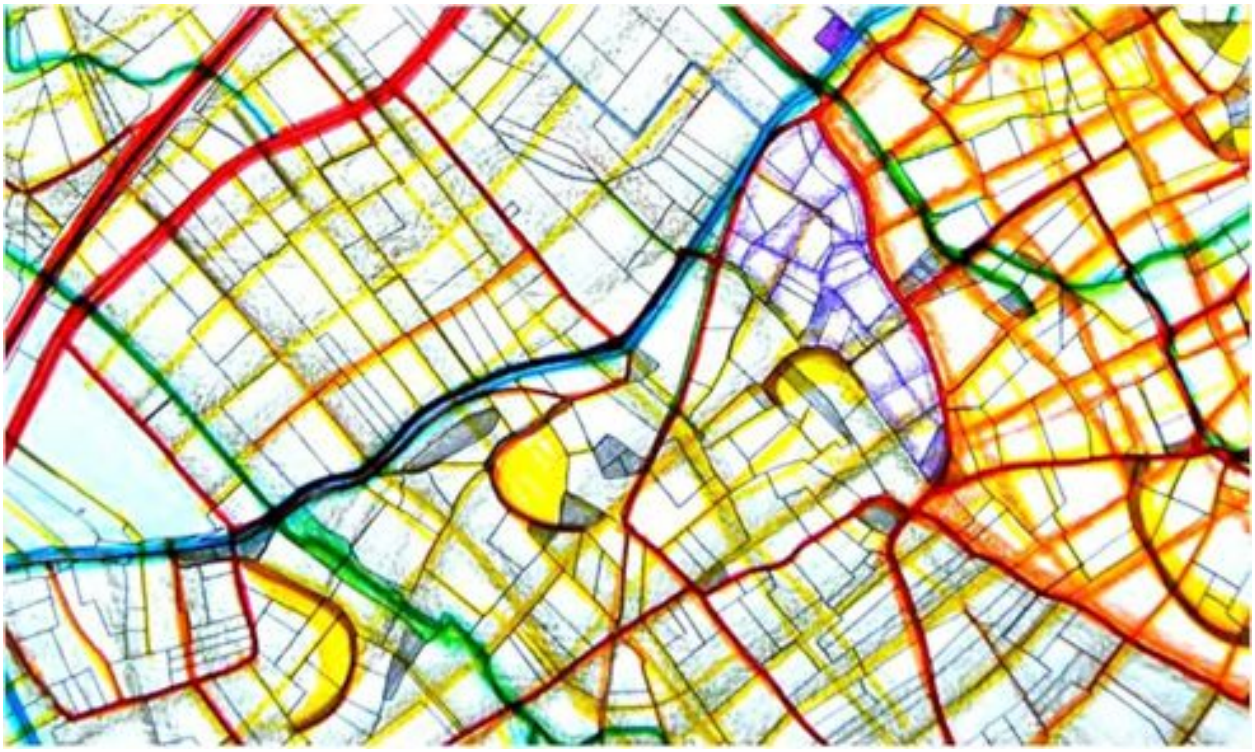

*Mise en évidence de la trame foncière sur le site: les espaces jaunes marquent les points "singuliers" qui se détachent dans le parcellaire, qui ne peuvent s'expliquer ni par la topographie, ni par des pratiques agricoles. Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées entre 1991 et 1998, sur le site de **l'église Saint-Sébastien** et dans un large périmètre autour d'elle, principalement sur le tènement actuel de *Thomet*.

L'église Saint-Sébastien, au moment de sa fondation, occupe par sa position dominante au-dessus de la plaine de l'Hérault **une position privilégiée dans le paysage**, mais elle s'intègre au sein d'**habitats dispersés préexistants**.

La réunion des morts dans un nouveau cimetière au long des IX-X° siècles aux abords du sanctuaire peut être lue comme la première manifestation d'un lien communautaire qui pouvait prévaloir sur la structure distendue de l'habitat.

A partir de la fin du X° siècle, la formation d'un pôle villageois à proximité de l'église draine les populations dispersées des terroirs environnants.

*Divers aspects du site de St-Sébastien de Maroiol: le talus en pierre qui surélève la butte, et le bâti qui s'est implanté sur le site – photos Skope-med*

iSkysoft PDF Editor

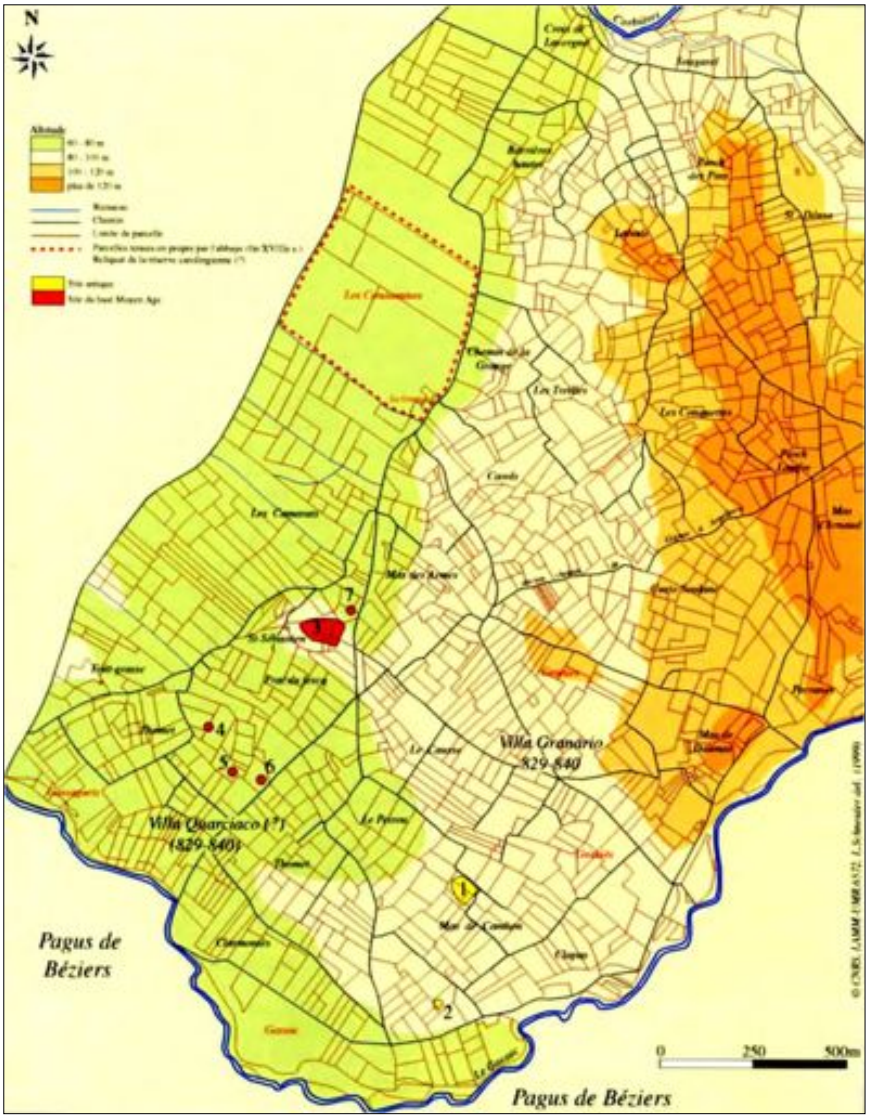


*Hypothèses archéologiques: en jaune: site antique – en rouge: site du haut Moyen-âge - source: Laurent Schneider, op.cit.*

## Un patrimoine archéologique antérieur à l'existence de l'église

Les fouilles ont notamment permis de découvrir que la fondation de l'église Saint-Sébastien **ne s'est pas faite sur un site vierge de toute occupation antérieure**. **Le coteau de Saint-Sébastien a été occupé en effet dès la fin de l'Antiquité**, comme en témoigne la découverte de fossés agraires, de fosses d'ensilage, de lambeaux de sols et de foyers.

## Fin du IV° siècle: habitats "rustiques"

Selon Laurent Schneider, "*cet établissement s'intègre au niveau régional dans cette catégorie d'habitats nouveaux qui se développent dans la campagne languedocienne entre la **fin du IV° et celle du VI°**, première strate en quelque sorte du peuplement alto-médiéval. Il s'agit d'habitats "rustiques", caractérisés avant tout par des structures légères utilisant des matériaux périssables. Sous réserve des découvertes qui pourraient être faites sous le village d'Aniane encore largement inexploré, on ne connait pas d'ailleurs de grands domaines tardo-antiques dans la campagne avoisinant le monastère (à l'image des grandes villae tardives du littoral biterrois)*".[5]

[5] *Laurent Schneider. Op.cit.*

iSkysoft PDF Editor

### VII° siècle: cimetière ou nécropole?

Le site de St-Sébastien est toujours occupé **après le VI°**, mais la nature de l'occupation change: il y a en effet une rupture dans la forme et la fonction du site: Les lieux sont désormais voués à une **fonction funéraire**. Une tombe a été datée aux environs de 710. Mais la faiblesse de la surface fouillée par rapport à la superficie du site ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une véritable nécropole ou d'un simple petit groupe de sépultures isolées.

### VIII°-IX° siècles: l'église St-Sébastien

**Eglise édifiée à St-Sébastien, entre 710 et 840**. Petit édifice à nef unique et étroite terminée par un chevet carré, qui appartient à al famille des églises préromanes languedociennes, édifices bâtis à l'aide de pierres et de mortier dont il subsiste de nombreux témoignages à proximité d'Aniane (St-Jean de Combajargues, Argelliers, et St-Hilaire à Aniane).

La fondation de cette église dédiée à St-Sébastien et auprès de laquelle se développe tout au long du IX° un cimetière, marque ainsi la lente restructuration de ces terroirs méridionaux mis en valeur depuis la fin de l'Antiquité.

Il est probable que dans la périphérie immédiate de l'église d'autres aménagements que des installations funéraires aient pu exister, mais aucun témoignage tangible ne permet d'affirmer la présence d'habitats.

### X° à XII° siècles: le village de Maroiol

A partir de la **fin du X°**, le cimetière est progressivement envahi par des aménagements profanes. Des silos sont creusés à l'ouest et au sud de l'église, tandis que des bâtiments excavés, remplacés au cours des XI-XII° par des habitations en pierre, sont aménagés tout autour de l'église. **Un véritable village se forme sur le coteau** et pour partie dans l'ancien cimetière du sanctuaire carolingien. Ce terroir, **Maroiol**, désormais défini comme une *villa*, sera associé à la fin du XII° à la paroisse de St-Sébastien. Ainsi, au cours du XI°, l'église devient un point de cristallisation de l'habitat paysan en même temps que s'efface le vieux réseau d'habitats épars des VIII-X° et que se constitue autour d'elle une seigneurie laïque.

Après un long conflit entre les moines d'Aniane et la famille des Maroiol, au cours duquel les bénédictins ont tenté de prohiber la mise en fortification des lieux, le village est rapidement déserté au cours de la première moitié du XII°.

"*Exemple rare de mutation castrale empêchée, le cas de Saint-Sébastien de Maroiol est à même d'illustrer comment l'abbaye d'Aniane est parvenue à limiter la prolifération des structures castrales dans son proche périmètre*"[6].

**D'autres petits pôles d'habitats** d'époques carolingienne et postcarolingienne ont été repérés à l'occasion de l'ouverture de carrières entre 1996 et 1998 à 500 m du coteau de Saint-Sébastien.

"*Du modeste habitat de l'Antiquité tardive, à l'église et au cimetière carolingiens, puis au village des XI-XII° siècles, le chemin est loin d'être linéaire, car les hommes se dispersent et se rassemblent tour à tour dans ces terroirs qui échappent en grande partie, jusqu'au dernier tiers du XII° siècle, à la seigneurie des moines anianais. L'histoire du site de St-Sébastien de Maroiol permettrait en définitive de soutenir l'idée que Benoit a implanté son monastère* ***à proximité de terres où l'homme était déjà présent****, ce qui expliquerait que les moines aient tardé et aient eu des difficultés à en obtenir la maîtrise*."[7]

[6] *Laurent Schneider. Op.cit.*

[7] *Laurent Schneider. Op.cit.*

iSkysoft PDF Editor

## 2.2.2. Les gorges de l'Hérault et le Pont du Diable

Aux alentours du **Pont du Diable**, les fouilles menées jusqu'à présent ont démontré la présence d'une implantation humaine très ancienne. L'histoire de ces gorges et de ce passage s'inscrit dans un temps long qui implique d'accorder plus d'attention à cette phase pré-monastique du très haut Moyen-âge.

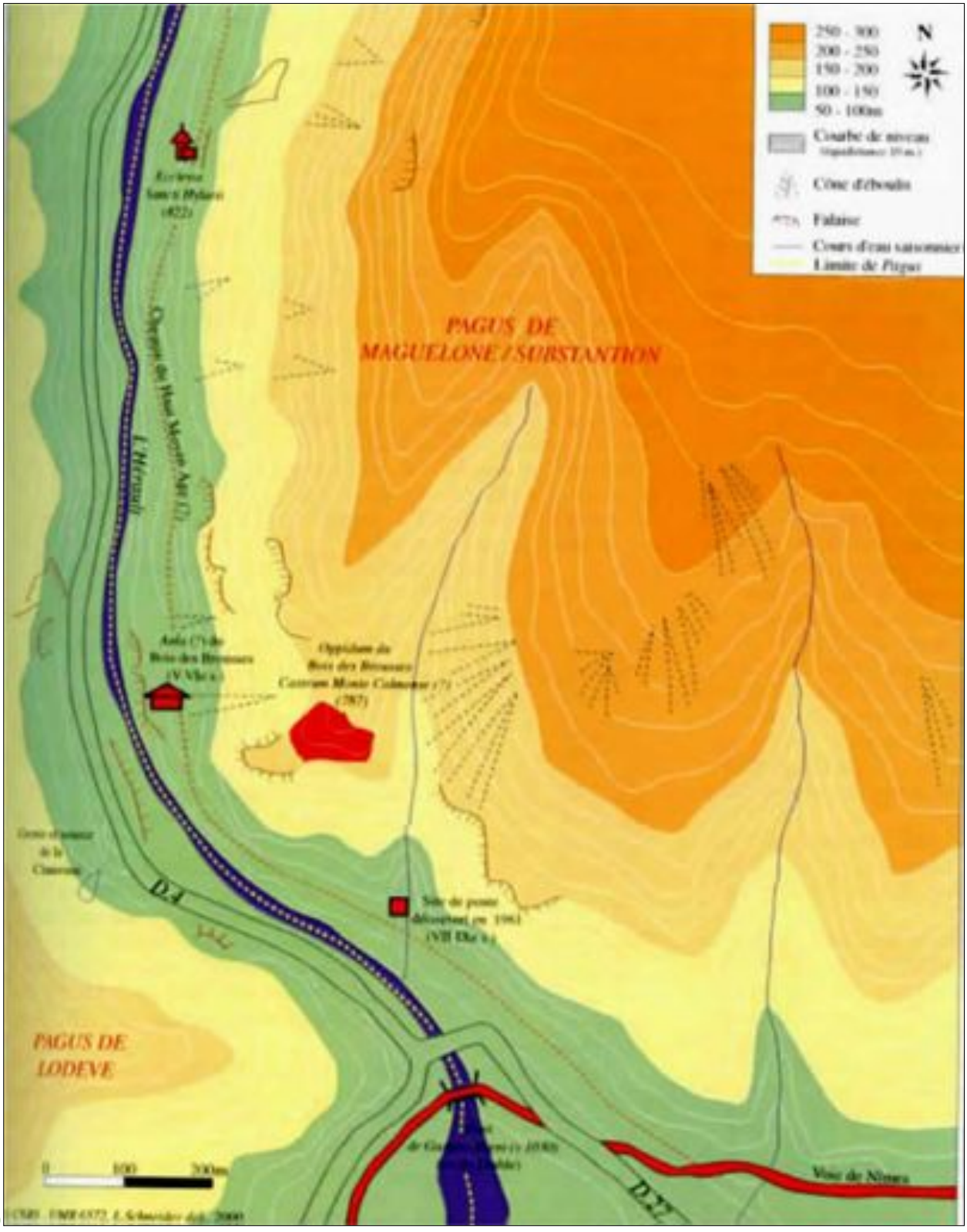


*Aperçu des sites archéologiques du Bois des Brousses - source: Laurent Schneider, op.cit.*

iSkysoft PDF Editor

## LE BATIMENT DU BOIS DES BROUSSES

Vers le pont du diable, le **bâtiment du Bois des Brousses** reste relativement méconnu mais constitue un atout patrimonial important, encore non aménagé, des gorges de l'Hérault et du grand site. C'est un monument important du patrimoine anianais, sans équivalent dans le Midi, et exceptionnellement bien conservé. Il s'agit d'un "bâtiment d'accueil" (auberge et hôpital) du VI° siècle**.**

Au début du XX°, l'abbé L.Cassan, éditeur des cartulaires de Gellone et d'Aniane, rappelait l'existence en rive gauche de l'Hérault, sur une terrasse rocheuse dominant le fleuve, d'une petite église rurale à proximité de laquelle on avait découvert une quinzaine de tombes en dalles. De cette église, détruite en partie par l'aménagement d'un canal d'irrigation, il ne subsiste aujourd'hui que l'extrémité occidentale de la nef (8x5m hors œuvre). L. Cassan identifie ce sanctuaire en rapport avec l'église St-Hilaire, localisée à proximité du fleuve et associée à un *castrum* dénommé Montcalmes. Ce sanctuaire isolé au plus profond des gorges aurait été abandonné à la fin du XI° au profit d'une nouvelle église, St-Sylvestre de Montcalmès (ou des Brousses), implantée à l'extérieur des gorges, sur le piémont méridional du causse de Montcalmès, à 4 km du site monastique anianais.

En 1992 est découvert sur une terrasse rocheuse dominant le fleuve, 600m en aval des ruines de l'église St-Hilaire, un grand bâtiment rectangulaire, d'orientation nord-sud. Construction rectangulaire longue de 24,30m hors œuvre pour une largeur estimée à environ 10m. Construction en pierres locales, des petits moellons de calcaire sommairement dégrossis.

*Façade occidentale du bâtiment du Bois des Brousses, cliché L. Schneider – Carte archéologique de la Gaule, le Lodévois, Laurent Schneider, Dominique Garcia*

On dénombre **trois phases d'occupation**:

- La première occupation de cette plate-forme, nettement antérieure à la construction du bâtiment, se rattache au Bronze final III et doit être associée à la forte anthropisation que connaissaient à cette époque les gorges de l'Hérault depuis le pont du Diable en aval jusqu'aux ruines de l'église St-Hilaire en amont.
- L'examen du lot de mobilier découvert dans le bâtiment du Bois des Brousses permet d'avancer sur des bases relativement assurées une première fourchette chronologique que l'on placera à la charnière des V° et VI°, soit entre les années 480 et 540.
- Puis abandon premier tiers du VI°
- La troisième et dernière phase de l'histoire relevée dans les sondages marque une phase de réutilisation du bâtiment aux XVII-XVIII°, sans doute comme bergerie.

iSkysoft PDF Editor

L'implantation insolite du bâtiment à l'intérieur des gorges, sur une étroite terrasse rocheuse dominant le fleuve, suggère l'hypothèse d'un établissement lié au contrôle du franchissement du fleuve, à un pont qui aurait précédé celui qu'ont établi 500m en aval, les abbés d'Aniane et de Gellone dans le premier tiers du XI°. C'est le seul endroit où les gorges de resserrent suffisamment pour qu'on puisse y disposer un tel ouvrage, qui pourrait être associé à un vieux *cami ferra* qui aurait relié Nîmes à Rodez.

## LE NIVEAU 3 DE L'ABRI DU BOIS DES BROUSSES

L'abri du Bois des Brousses est situé sur la commune d'Aniane (Herault), sur la rive gauche de l'Hérault, à la sortie des gorges, en amont du Pont du Diable.

Il s'agit d'un abri peu profond, de petites dimensions (13,5 m pour une profondeur maximale de 7,75 m), ouvert à l'ouest, au pied d'un abrupt de calcaire jurassique, à une vingtaine de mètres au-dessus du cours de la rivière. Les "activités" sont localisées sur une douzaine de mètres carrés, autour d'une structure pierreuse complexe qui occupe à elle seule une surface d'environ 2,5 m. La fouille (1978 à 1981) a mis en évidence trois niveaux du Paléolithique supérieur, stratifiés dans des formations caillouteuses, selon une stratigraphie de faible puissance (80 cm), surmontant des niveaux sablo-argileux rouges, à blocs, riches en faune naturelle. Ces trois niveaux ont en commun une richesse relative en restes de poissons (vertébrés principalement), qui plaide nettement en faveur d'un **site spécialisé dans des activités liées à la pêche**, voire au traitement des produits de la pêche, avec l'hypothèse suggérée par Frédéric Bazile de l'existence dès cette époque d'un procédé de fumage à froid, à savoir un procédé de conservation des denrées, dès le Magdalénien.

La série du niveau 3 des Bois des Brousses interpelle par l'association typologique (micro-pointes à dos et pointes à cran) et par les datations récemment obtenues. L'ensemble suggère l'existence d'un Epigravettien, sans doute déjà évolué au Bois des Brousses, dans les gorges de l'Hérault, vers **17.500 BP**, soit proche en chronologie du Magdalenien sus-jacent.

## UN HABITAT DU PREMIER AGE DU FER

Au voisinage du Pont du Diable, mais au sommet d'une éminence rocheuse, ainsi que sur un plateau surplombant les gorges de l'Hérault, sur sa rive gauche, des prospections récentes ont permis la découverte d'un habitat du premier âge du Fer, attesté par la présence sur une surface d'environ un hectare, de céramique non tournée et de quelques fragments d'amphore en provenance d'Etrurie et de Marseille.

Le pont du Diable est à la hauteur de Saint-Jean-de-Fos mais se trouve sur la commune d'Aniane, à la limite entre le bassin moyen et le bassin supérieur de l'Hérault, c'est-à-dire à la sortie des gorges du fleuve. Le site se localise en bas de pente sur la rive gauche, 200 m en amont du pont et en limite du lit majeur. Il a fait l'objet de sondages et de ramassages de surface qui témoignent de la présence d'un habitat occupé d'une part au Bronze final IIIa et d'autre part à la fin du VI° siècle avant notre ère. Pour cette phase, la céramique est quasi exclusivement modelée, mais on relève aussi la présence d'une fibule en bronze de type "Golfe du Lion" et de quelques fragments d'amphores de Marseille. Ce site est l'un des rares habitats attestés pour cette période à ce niveau de la vallée.

iSkysoft PDF Editor

## 2.2.3. Les Puechs Counié de Bernagues et de Blaquières

La densité et l'organisation du cadastre sur les **Puechs Cougnié de Bernagues et de Blaquière**, situés à l'est du noyau villageois actuel, sur les bords de la RD27, ancienne voie reliant historiquement Aniane à Montpellier, attirent l'attention quant à l'existence de traces d'une occupation ancienne, visiblement liée à une activité agricole. Quelques ruines subsistant sur place laissent aussi présager d'une intense activité humaine dans le passé.

Les charbonnières, ainsi que l'exploitation d'écorces de chênes pour alimenter les tanneries confirment qu'une activité agricole a jusque dans un passé récent été présente dans ce secteur, mais le parcellaire qui fait clairement apparaitre un réseau de voies, ainsi que les traces de restanques et de puits sur le site laissent présager une densité archéologique à cet endroit aujourd'hui désert.

Il s'agit pour les traces les plus récentes essentiellement d'aménagements agraires et pastoraux des XVIII° et XIX° siècles, typiques de ces régions de garrigues. Ces activités se sont parfois maintenues jusque dans l'entre-deux guerres.

**Le bassin de Bernargues** (plus que le Puech) constituait cependant un terroir agricole habité de façon permanente à l'époque carolingienne; on connait notamment l'existence d'une "*villa*" mentionnée plusieurs fois dans les textes au IX° siècle, mais dont les archéologues ne sont pas encore parvenus à retrouver des traces précises (les bâtiments de ces époques étant toujours très fragiles, utilisant bien souvent des matériaux périssables).

*Photo aérienne du site, mettant en évidence la densité parcellaire – image Google Earth*

iSkysoft PDF Editor

*Extrait du cadastre: l'organisation des parcelles en fonction de la pente se dessine; on remarque aussi quelques tracés de voies*

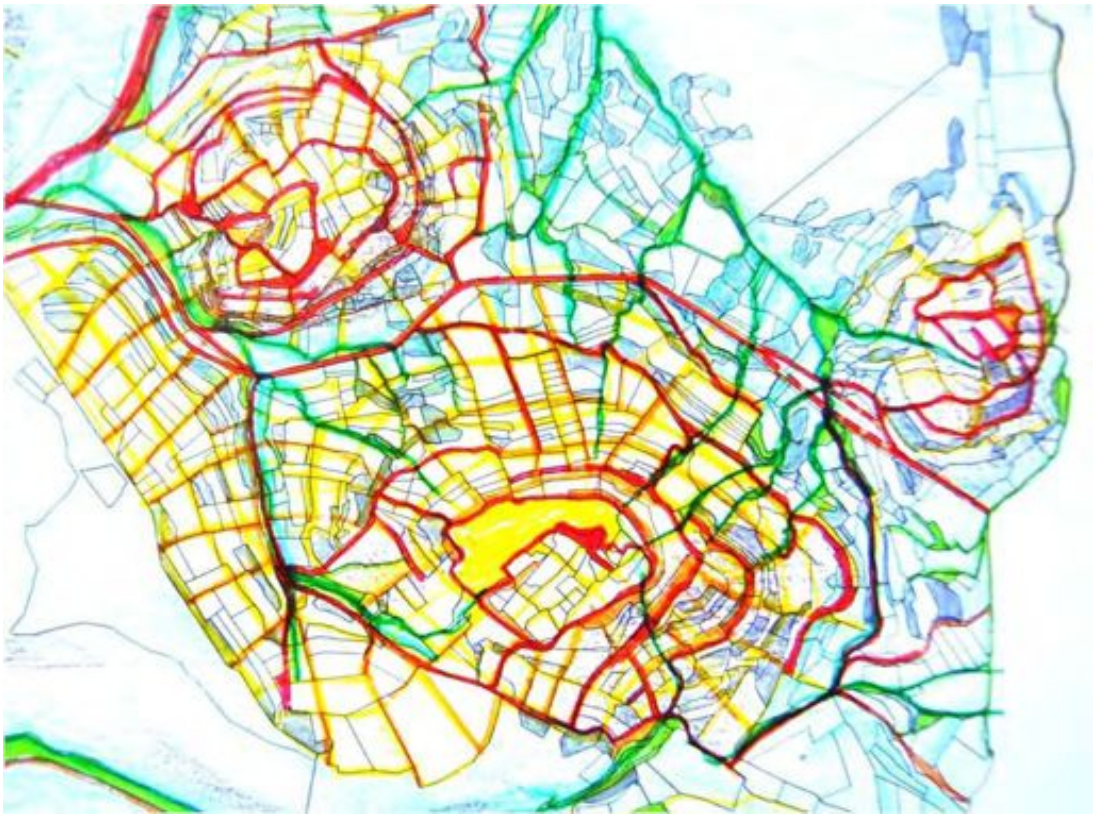

*Mise en évidence de la trame foncière: en rouge les chemins qui maillent le site, en jaune les continuités parcellaires qui montrent la hiérarchie des espaces*

iSkysoft PDF Editor

## Un habitat rural du Moyen-âge central, lié au pastoralisme

Le site des Cougnets constitue un **petit site d'habitat du Moyen-âge central au sein des garrigues nord-montpelliéraines**. Situé sur la commune d'Aniane, il se situe en bordure d'une rupture de pente assez forte au-dessus de la vallée de Corbières, dans un contexte de chênaies denses.

Une fouille a permis l'étude d'un **habitat rural des XII° et XIII° siècles**, mettant en évidence "*quatre bâtiments d'un module proche (d'une surface d'environ 25 m²), répartis en trois groupes de bâtiments organisés spatialement autour d'un espace ouvert*".

L'étude a pu étudier particulièrement **les modes de construction** et notamment le **recours aux couvertures et élévations en matériaux périssables**. Les foyers présentent un **aménagement sommaire**, par des **galets fichés dans un niveau argileux ou par la pose d'une sole en plaques de quartzite**.

Quatre unités, d'une surface analogue (20 à 27 m²), autour desquelles viennent s'accoler des petites dépendances, constituent des **bâtiments d'habitation**. Dénués d'espaces de circulation communs, ces bâtiments semblent constituer des unités autonomes, ce que tend à confirmer l'isolement à plus de 250m de l'un d'entre eux. Ces différents bâtiments présentent une **architecture vernaculaire pragmatique et hétéroclite**, qui s'adapte aux situations locales, avec le souci de l'économie des matériaux et des moyens:

- architecture de pierres sèches liant l'angle droit et la courbe,
- excavation presque systématique du socle rocheux,
- emploi de dalles dressées de calcaire,
- alternance du recours à la tuile et aux lauzes ou aux matériaux périssables (torchis et bois),
- et architecture d'argile crue et de clayonnages, inattendue dans un contexte aussi minéral.

**Cette exploitation agro-pastorale** présentait vraisemblablement une **large vocation d'élevage** que tendent à confirmer les larges ouvertures sans marches de certains bâtiments, ainsi que quelques éléments métalliques (clous à ferrer, boucle de harnachement…). L'hypothèse est ainsi avancée par les archéologues d'une **utilisation conjointe d'un même espace pastoral**. La fonction à dominante pastorale de ce site est appuyée par la **superficie démesurée de l'aire de stabulation** (plus de 330 m²) par rapport aux espaces d'habitation. Et cette fonction est également confirmée par les sources textuelles médiévales qui placent au XIV° siècle le tènement des Cougnets au cœur d'une dispute à propos de droits de pacage.[8]

## Hypothèses et interrogations: habitat temporaire ou permanent?

L'interrogation principale restant en suspens est relative à a nature **temporaire** ou **permanente** de ce site. La relative homogénéité des modules des bâtiments principaux conforte l'hypothèse d'une **exploitation liée à une famille élargie où chaque bâtiment comporte une cellule familiale nucléaire**.

L'individualité de chaque bâtiment sur son propre espace de circulation (pas de lien entre les différents bâtiments, ouvertures et espaces de circulation différenciés…) pose le problème du lien social qui les unit et ne tend pas à une organisation globale autour d'une cour.

Il est *a contrario* proposé l'hypothèse d'une **exploitation de type domanial**, avec un ou plusieurs bâtiments voués à l'habitat et des annexes fonctionnelles, mais aucun bâtiment ne semble détenir un statut particulier ou même une architecture différente des autres. Enfin, de toute évidence, il semblerait étonnant que ce site ne soit pas en lien direct ou indirect avec l'établissement monastique attractif que constitue Aniane, situé seulement à quelques centaines de mètres plus au sud dans la même vallée et dont le pouvoir est si important à l'époque de fonctionnement du site.

[8] *Charlotte BRITTON (Doctorante, L.A.M.M.-UMR 6572, Aix-en-Provence), bilans scientifiques du SRA 2005 et 2006, DRAC Languedoc-Roussillon, SRA.*

iSkysoft PDF Editor

*Différents aspects du site, avec des ruines d'habitat, de murets, et des traces de restanques – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## 2.2.4. L'abbaye St-Sauveur

Le complexe monastique à l'origine du bourg d'Aniane est devenu depuis quelques années un espace très "sondé" par les archéologues.

Pôle spirituel, intellectuel mais aussi politique et économique du Languedoc pendant plus de mille ans, le complexe monastique a surtout contribué au développement et à l'essor de la vallée de l'Hérault, plus particulièrement aux XI° - XIII° siècles, lorsqu'a émergé le réseau des villages qui forment, aujourd'hui encore, une partie de l'ossature des paysages. Mais l'histoire du monastère originel est une longue alternance de périodes de croissance, de déclin, d'oubli, de changements de destination et de restauration.[9]

Détruite pendant les guerres de religion, entièrement reconstruite aux XVII° et XVIII° siècles, l'abbaye a été dévolue après la Révolution à des activités industrielles (usine de coton) puis transformée en maison centrale de détention, colonie pénitentiaire, institut spécialisé d'éducation surveillée, centre de rétention…, jusqu'aux dernières décennies du XX° siècle.

Ces bouleversements induisent une complexité d'étude dans un lieu où les stratigraphies sont celles d'une histoire urbaine dont le champ chronologique s'étend sur plus d'un millénaire. Les principaux résultats des fouilles sont les suivants:

- l'absence de niveaux antiques au sens large
- les mobiliers les plus anciens seraient du VI° ou VII° siècle
- les premières constructions monumentales ne sont documentées que de manière indirecte par des matériaux remobilisés au cours du X° siècle

On a pu associer cette église à un vaste cimetière qui se déploie en direction de l'est jusque dans le tiers occidental de la cour d'honneur. Au sud du sanctuaire, dans l'angle sud-est du cloître mauriste, une puissante maçonnerie évoque une tour ou un clocher qui est peut-être à mettre en rapport avec les structures médiévales repérées dans les anciens jardins occidentaux du XVII° siècle et plus largement avec un espace claustral.

### Topographie actuelle

L'enclos de l'ancien centre pénitencier intègre 1,4 ha de bâtiments divers répartis sur 3,2 ha. De la topographie médiévale ne subsiste *a priori* plus un seul vestige hors sol. Le seul ensemble cohérent demeure dans la partie centrale de l'enclos, l'ancien cloître mauriste. Construit entre les années 1660 et 1780, il est adossé au sud de l'abbatiale (1661-1723), aujourd'hui église paroissiale située dans le village. L'aile occidentale du cloitre a été surélevée et prolongée plusieurs fois côté sud lors de la transformation des lieux en usine textile au seuil du XIX° siècle, puis à partir des années 1840 lors de l'installation de la maison centrale de détention.

Les anciens jardins occidentaux, représentés en 1694 dans le *Monasticon Gallicanum,* ont accueilli de nombreux ateliers au cours du XIX° siècle, qui ont été entièrement reconstruits et réaménagés au seuil des années 1950. Dans les jardins orientaux, une cour d'entrée a été aménagée contre l'aile orientale du cloître au début du XIX° siècle, puis, à partir de 1860, deux nouveaux corps de bâtiment l'ont prolongée vers l'est. Ils encadrent une cour (dite cour d'honneur) et réservent un parc d'environ 0,35 ha, délimité au sud par la muraille de l'ancienne prison.

[9] *Bilan scientifique 2011 du SRA, DRAC Languedoc-Roussillon*

iSkysoft PDF Editor

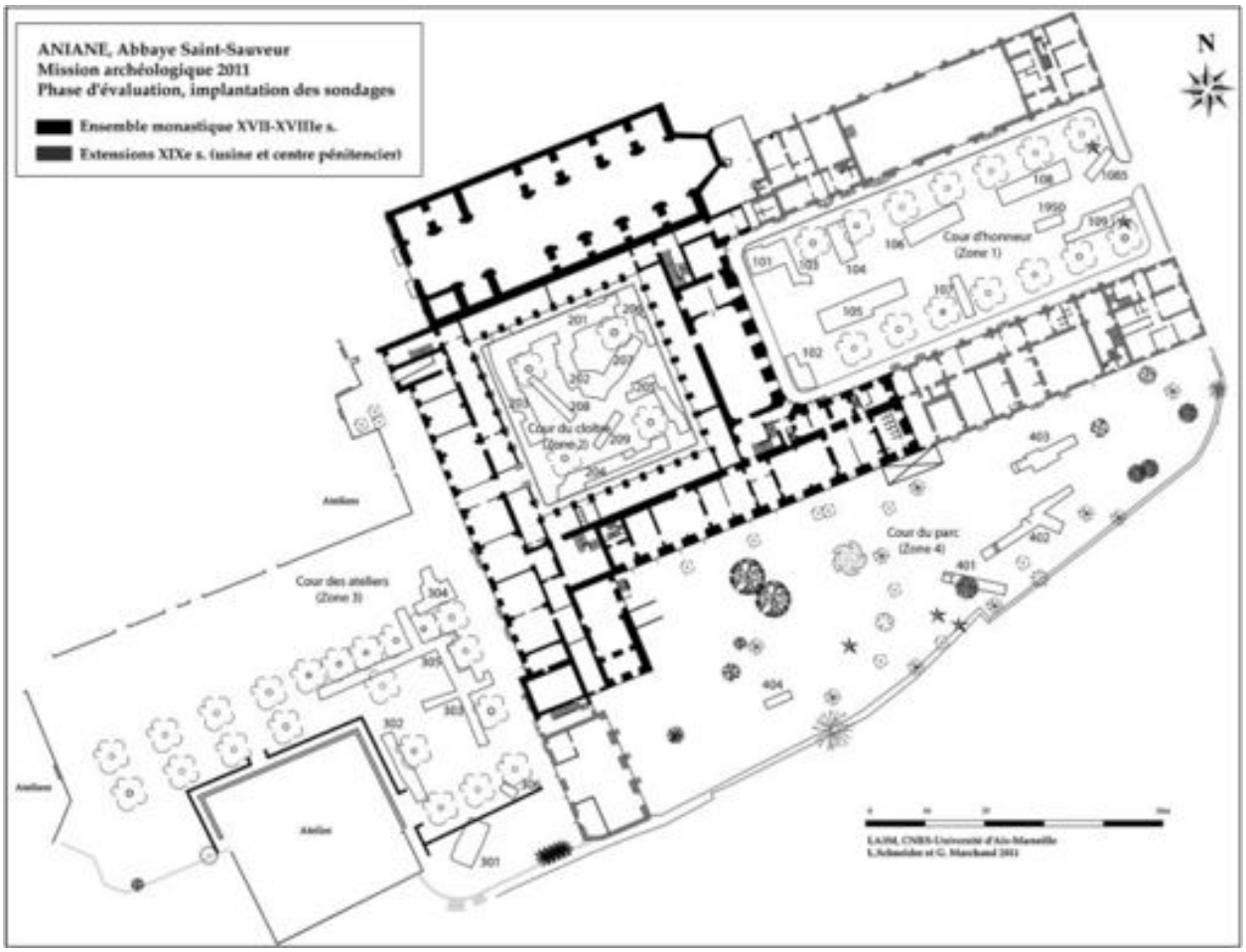


*Source: Laurent Schneider, Bilan scientifique 2011 du SRA, DRAC Languedoc-Roussillon*

## Archéologie: objectifs de l'AVAP d'Aniane

**Prendre en compte le potentiel archéologique dans tout projet d'aménagement et assurer une vigilance archéologique sur les sites à fort potentiel.**

**Intégrer les "lieux singuliers" révélés par l'étude du parcellaire, qui peuvent guider les campagnes de prospection.**

**Mettre en évidence les tracés des anciens remparts et tours qui subsistent dans le cadastre du centre ancien.**

iSkysoft PDF Editor

# 2.3. LE GRAND PAYSAGE

*Le piémont du Bois des Brousses, vu depuis l'observatoire astronomique - photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

Le paysage est le "résultat", jamais abouti et en perpétuelle évolution, de la **relation entre les activités humaines et la nature** (géomorphologie, hydrographie, végétation, climat…) sur un site. Il témoigne du lien qu'ont établis les hommes au fur et à mesure du temps avec les éléments géographiques.

Le paysage anianais tel qu'on le perçoit aujourd'hui est ainsi un **héritage**. Un héritage d'autant plus remarquable que ses fondements reposent sur un système agraire mis en place dès l'époque médiévale. La préservation des caractéristiques paysagères d'Aniane répond non seulement à des enjeux de connaissance du territoire, de valorisation de son identité, mais aussi aux problématiques qui se posent actuellement dans l'aménagement du territoire et dans la pérennisation de l'activité agricole.

La commune d'Aniane s'étend sur 2.950 hectares, entre **la plaine alluviale de l'Hérault** qui s'épanouit en bassin vers le sud depuis le débouché des gorges, et **les garrigues** qui constituent un arrière-plan sur le nord et l'est du territoire. Le village s'inscrit dans un **site particulièrement remarquable**, marqué par des reliefs qui encadrent une aire agricole structurée par la viticulture: au sortir des gorges de l'Hérault, abrité par des collines couvertes de garrigue, le village est situé dans une plaine constituée en majeure partie de vignes et plus ponctuellement d'oliviers.

Le paysage qui entoure l'ensemble urbain d'Aniane constitue **l'écrin** dans lequel se distingue la ville. La **mise en scène** du paysage depuis l'ensemble urbain (vues sur les Causses depuis le centre et les faubourgs, …) permet une ouverture de la ville sur son environnement immédiat, mais aussi sur son "**pays**", un territoire plus large avec lequel la ville est géographiquement et historiquement liée.

La végétation, l'exposition et la nature du sol font du pays d'Aniane un paysage spécifique, marqué par la présence de l'homme depuis l'Antiquité, à travers le témoignage des **cultures** successives de l'olivier, de céréales, d'arbres fruitiers puis de la vigne qui constitue aujourd'hui un marqueur fort du paysage et de l'identité du territoire. Sans oublier le rôle des **cours d'eau** (l'Hérault, les Corbières, le Gassac), tant en termes de développement que de contraintes, qui ont façonné et structuré le paysage d'aujourd'hui.

*Vue sur la plaine depuis les premiers coteaux: au premier plan, les vignes, puis une haie végétale, et dans la plaine l'allée de platanes qui accompagne l'ancienne route de Gignac – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

Ces éléments constituent le **cadre de vie** de la ville actuelle, et sont bien plus qu'un décor pour les habitants, formant un ensemble de **repères** qui sont **l'identité de la ville**.

**Les origines géologiques** d'Aniane expliquent en partie les différentes entités qui constituent son paysage actuel, avec la présence de quatre types de sols:

- marnes jaunes de Gignac
- terrasses anciennes aplanies, avec galets roulés (ancien lit de l'Hérault)
- cailloutis calcaires en bas des pentes
- calcaire dur de l'Arboussas et du bois des Brousses.

**L'identité paysagère d'Aniane** repose sur:

- **le relief environnant**, qui marque fortement les limites visuelles d'un "territoire paysagé" qui va bien au-delà des limites communales; ce relief est d'autant plus important qu'il est perceptible depuis de nombreux points du centre urbain et des voies d'accès
- **un héritage historique**: l'influence encore perceptible de l'organisation agraire dans le parcellaire, mais aussi la permanence des voies historiques dans la structuration du territoire et les échanges avec les communes voisines
- **l'activité agricole**, dont les haies, fossés d'irrigation et l'agencement des parcelles jouent un rôle majeur dans la perception du paysage
- et enfin un **développement urbain récent**, qui depuis la fin du XX° siècle a entrainé une extension de l'espace urbain au détriment des espaces agricoles et naturels, à une ampleur jamais connue jusqu'alors, modifiant considérablement la perception des entrées dans la ville

Le grand paysage constitue littéralement **le cadre dans lequel on vit**. Omniprésent dans les déplacements, activités, loisirs quotidiens, ainsi que dans les représentations mentales du territoire, il est non seulement l'élément identitaire, fédérateur propre à la "communauté" anianaise, mais aussi la perception d'Aniane dans l'esprit de ceux qui n'y vivent pas mais qui sont amenés à visiter ou même seulement traverser ponctuellement le territoire communal.

Le site physique et naturel constitue la base du paysage d'aujourd'hui, avec:

- Un réseau hydrographique dense, constitué principalement de cours d'eau temporaires
- L'omniprésence du relief, qui forme l'écrin du village en proposant un fond de panorama caractéristique et emblématique, et cadre la plaine en amphithéâtre
- L'étendue de la plaine alluviale de l'Hérault, aujourd'hui essentiellement agricole
- La végétation ceinturant le territoire:
    - Ripisylves de l'Hérault à l'ouest
    - Bois des Brousses au nord
    - Garrigues à l'est

Les **portes d'entrée** du territoire jouent un rôle important dans la constitution de "l'image mentale" de la commune.

- au sud en venant de Gignac (RD32)
- à l'est en venant de l'ancienne route de Montpellier (RD27)
- au nord-est en venant de Puéchabon (RD32)
- et au nord à la sortie des gorges de l'Hérault (RD 32)

Le paysage est le premier patrimoine d'Aniane, et est à la portée de tous. C'est le cadre de vie quotidien et l'élément identitaire.

iSkysoft PDF Editor

# 2.3.1. Les principales caractéristiques du paysage anianais

Présentation de certains éléments apparaissant comme structurants du paysage d'Aniane.

## L'OMNIPRESENCE DU RELIEF

Les massifs, disposés en amphithéâtre tourné vers le sud-ouest, forment un écrin à l'ensemble urbain. En effet, le bois des Brousses au nord et les garrigues à l'est sont un fond de plan perceptible depuis l'ensemble du territoire anianais.

Ainsi, depuis la plaine, et en particulier depuis les voies d'accès à la ville, il y a de nombreuses **vues** sur ces reliefs qui encadrent, au nord et à l'est, le territoire.

*Vue du bois des Brousses depuis la plaine de l'Hérault – photo Skope-med 2013*

*Les massifs forment un écrin végétal à l'ensemble urbain – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

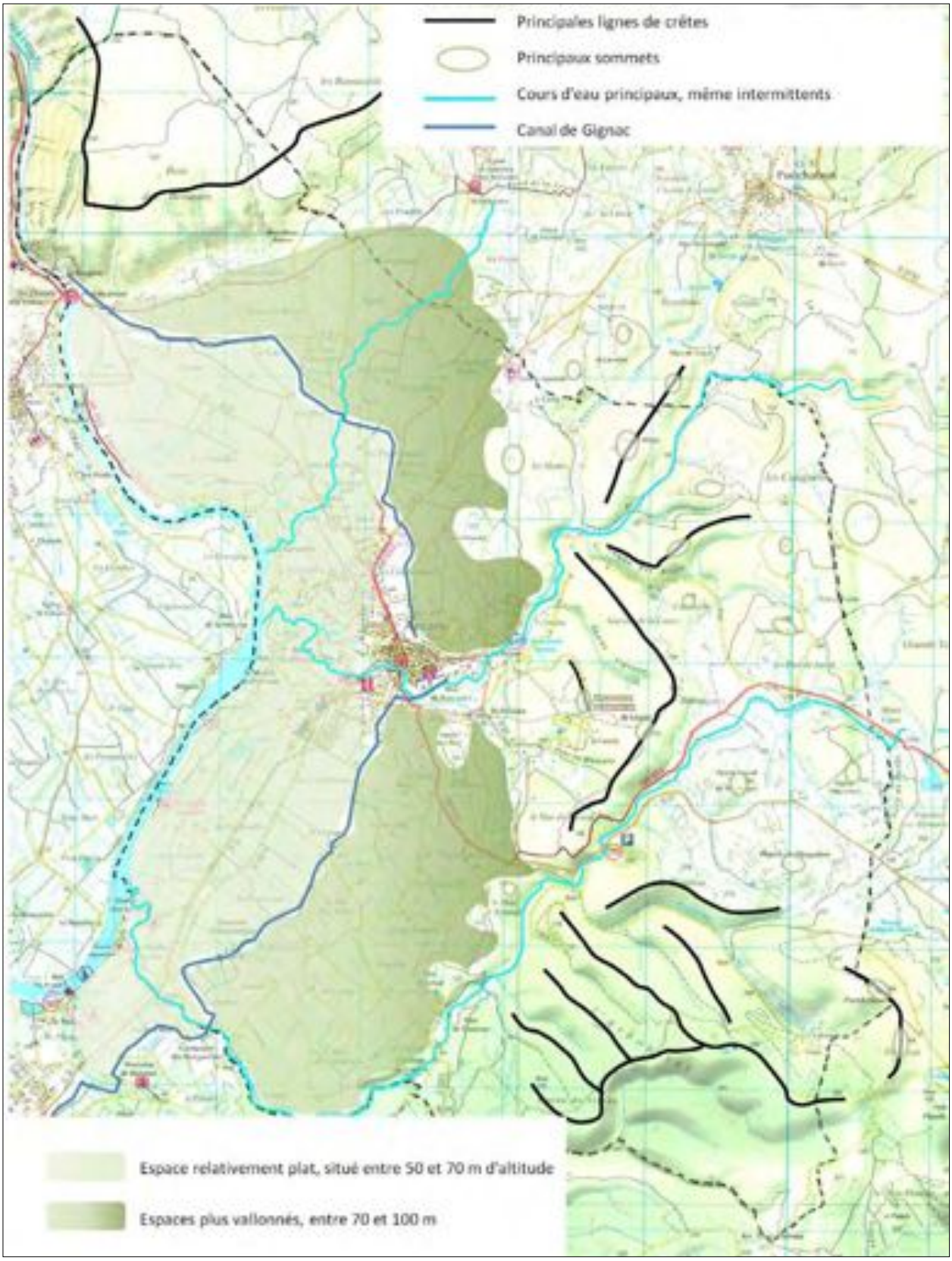


*Morphologie paysagère du territoire d'Aniane – Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

# LE ROLE DE L'AGRICULTURE

**L'un des éléments caractéristiques d'Aniane** est l'organisation du paysage structurée depuis les débuts de la présence humaine par les activités agricoles:

- La présence des **domaines viticoles** et **mas**, qui ponctuent le paysage, souvent en situation de piémont, et qui structurent un parcellaire particulier
- L'organisation de la **trame des champs**, matérialisée par les haies, qui "quadrille" le territoire
- l'importance de **l'accompagnement végétal** des voies et cours d'eau, des **alignements d'arbres**, des **ripisylves**, des **haies et fossés**, des **jardins**, …

Un enjeu important pour les années à venir est la **protection de ces espaces agricoles**, avec une vigilance face à la pression exercée sur ces territoires depuis une cinquantaine d'années: urbanisation, développement de zones d'activités et de logement, pression touristique,...

## Un paysage structuré par l'héritage agricole

Les parcelles cultivées offrent de larges ouvertures sur les collines boisées. C'est la **prédominance de la vigne** qui marque le paysage de la plaine de l'Hérault.

Les haies, fossés, chemins, engendrés par le cadastre agricole, **ont façonné le paysage**. Ces éléments sont aujourd'hui **en cours d'effacement**, avec l'apparition d'infrastructures de communication (réseaux viaires), d'opérations de logements et d'activités (sous forme de lotissements), s'affranchissant du parcellaire. Cet effacement est la source de **l'interruption des continuités** viaires, mais aussi écologiques et paysagères, et de **l'effacement de l'histoire des lieux**.

Ces structures végétales constituent un **réseau de continuités naturelles écologiques** ordinaires, qui "**trament**" le territoire et jouent un rôle essentiel pour la lecture du paysage. Certaines évolutions agricoles (mécanisation) d'une part et l'extension des zones urbanisées d'autre part, peuvent être des facteurs de risque de disparition des haies.

*Aperçu du territoire communal depuis le piémont du bois des Brousses – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Le rôle structurant des haies

Les haies bocagères se composent d'associations végétales de plusieurs espèces adaptées au sol et au climat. Les haies, en fonction de leur hauteur, permettent de réguler le vent: elles laissent passer le vent, tout en le ralentissant, protégeant ainsi les cultures. Elles jouent donc un important rôle de brise-vent, mais ont aussi servi de réserve en bois de chauffage, voire en bois d'œuvre. Ainsi, l'importance du réseau des haies pour l'exploitation agricole se traduit par plusieurs données:

- Abris du vent
- Source d'ombre, mais aussi de fraîcheur, d'apport en humidité par temps sec
- Richesse écologique, abri d'une biodiversité
- Soutien contre l'érosion du sol, le ruissellement, le lessivage

*La présence des haies marque fortement le paysage – photo Skope-med 2013*

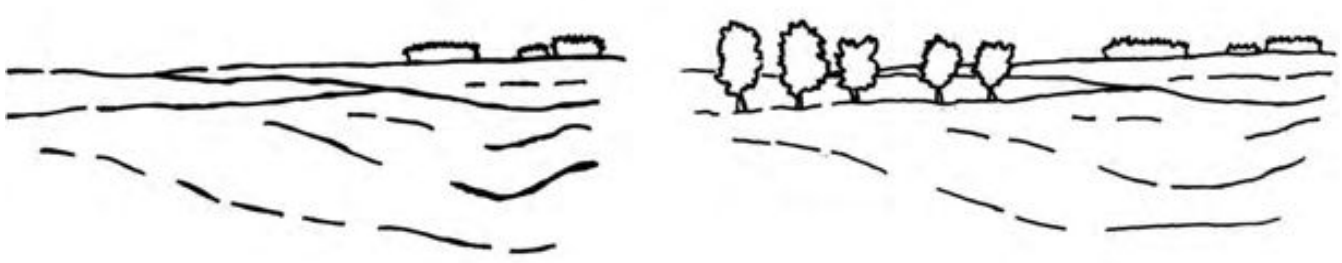

*Les haies, dont le rôle au fil du temps a évolué, ne restent pas moins des éléments importants dans la constitution des paysages*

iSkysoft PDF Editor

## Potentialités agricoles

Les terres des terrasses et des croupes marneuses situées aux marges de la plaine sont particulièrement propices à l'agriculture. Retenant bien l'humidité, elles présentent une vocation céréalière, confirmée par l'appellation *Graniès* d'un tènement près du mas de Laval. Seule la topographie contraint par endroits l'exploitation de ces terroirs. Ainsi ce sont les surfaces planes de ces marnes qui sont principalement exploitées: mas de Daumas, Conquettes, les Treilles, les Causses, Graniès, Clermontès, St-Sébastien, Thomet.

Les nappes plaquées aux flancs du plateau des Brousses sont idéalement exposées, plein sud, sur un espalier d'adret depuis toujours favorable au développement des oliveraies, même si aujourd'hui c'est la vigne qui y prédomine.

L'étendue majeure de la terrasse alluviale, située en-deçà du canal de Gignac, est un terroir de terres rouges provenant de la décomposition des schistes cévenols farcies de cailloutis siliceux. Dans certains terroirs se sont décantés les fins limons provenant du lessivage des marnes, dans les angles morts de la nappe d'alluvions caillouteuses (le Lac, Pourranques), ou au pied des pentes des collines marneuses, donnant les meilleures terres (Camarat, Fontgrasse). Ainsi, partout où les cailloutis calcaires étalés par les torrents dévalant de la garrigue masquaient les nappes d'alluvions siliceuses d'un revêtement même mince, le terroir est plus fertile.

Ailleurs, à proximité de l'Hérault, il s'agit plutôt d'un terroir de Graves, pauvre et perméable, traditionnellement principalement consacré au vignoble ou aux cultures de légumes, quand le calibre des cailloutis s'amenuise et que la proportion de sable augmente (Clavelliès, Palédasses, Garrigues).

**En terme d'oleiculture, d**e nombreux **moulins à huile** ainsi qu'une **coopérative** ont existé à Aniane. Dans certaines maisons particulières, on trouve encore les cuves à huile utilisées pour la conservation. Culture de tradition antique très présente jusqu'en 1956, année de grand gel, l'oléiculture se redéveloppe progressivement depuis quelques années, permettant une certaine diversification des paysages.

## Agriculture et biodiversité

Les paysages agricoles ont de tout temps hébergé des espèces, souvent ordinaires, parfois remarquables ou devenues rares, qui rendent des "services" multiples et divers. Ces espèces utilisent comme habitats les structures paysagères des paysages agricoles, tels que les haies, les murets de pierres sèches, les ripisylves, les arbres isolés, les mares, les prairies, etc.

Les mutations des pratiques agricoles ont entraîné, notamment en zone de plaine, la remise en cause de certaines structures paysagères au détriment des espèces qui en dépendent et de la qualité et de la diversité des paysages (banalisation, homogénéisation).

Agriculture, biodiversité et paysage sont pourtant compatibles. Ainsi, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques doit contribuer à la protection, à la gestion et à l'aménagement de ces paysages, aussi bien pour l'homme que pour la nature.

Le rôle des arbres et de la végétation dans la lutte contre la sécheresse est aussi à prendre en compte, face aux changements climatiques en cours: en effet, les arbres captent l'humidité de l'air, et leurs racines sont capables de puiser l'eau profondément, là où elle se trouve. Favoriser la reconstitution des haies végétales est donc un moyen de réduire l'impact des épisodes de sécheresse que la région connait et qui risquent de se multiplier dans les années à venir…

iSkysoft PDF Editor

# LA TRAME FONCIERE

La méthode d'analyse du grand paysage d'Aniane consiste à révéler la trame foncière, c'est-à-dire **la mise en évidence des grandes directions du cadastre**: cette structure géométrique, qui a guidé le développement du territoire depuis l'implantation humaine, est le premier patrimoine de la commune, dans le sens où elle représente le résultat du travail de l'homme sur l'espace physique originel.

Ce parcellaire d'origine agricole est aujourd'hui matérialisé par les voies, les murets, les restanques, les haies bocagères, etc., et a façonné le paysage, rural comme urbain (à l'instar des faubourgs qui se sont implantés sur un parcellaire agricole, et ont donc pérennisé cette morphologie préexistante).

Les tracés repérés sur les planches cadastrales sont les témoins de l'organisation des champs, de leurs formes, du dessin de leurs limites et du type d'agriculture pratiquée, des passages de l'homme sur les chemins, de l'implantation de ses maisons. Ces tracés se sont cumulés à travers toutes les époques, pour subsister jusqu'à nos jours, pour constituer ce que l'on peut considérer comme un "**monument**", monument au sens de "ce qui dure".

## La persistance des tracés

*"...nos villages restent fidèles au site primitif, sous la substructure de nos routes persistent souvent les traces millénaires, enfouies dans leurs fondations. Les choses sont à leur place ancienne. Le relief, toujours le même, apporte aux mêmes lieux sensationnels où percent les sources, le même groupement des eaux, la même rencontre des routes et le même rassemblement de foyers et d'humains... **les tracés persévèrent** et les champs sont les mêmes."* [10]

## L'écheveau du dessin cadastral

Ce paysage peut, à première vue, sembler être le fruit du hasard. En effet, chaque paysan n'a-t-il pas œuvré en toute indépendance lorsqu'il a assuré sa circulation et celle de ses attelages, délimité et mis en état d'exploitation ses champs, planté ses haies et implanté sa maison?

Le paysage est le fruit du travail ininterrompu de l'homme depuis "la nuit des temps": il a transformé les écosystèmes naturels en ensembles aménagés et bâtis, avec leurs agrosystèmes caractérisés. L'examen sensible de cette transformation dévoile la structure qui lie ensemble les chemins et le parcellaire des champs, pour constituer l'assise de la **trame foncière**, base de l'harmonie paysagère.

## Relief, voies et parcellaire foncier, les éléments fondamentaux du site

Le relief constitue la base de l'implantation du village, l'assise du tracé des routes et le fondement de l'organisation des champs. Cette force qui semble unir ces parties, trouve son assise dans l'ensemble des traces laissées par l'histoire sur le site. Ces tracés sont visibles sous nos pas attentifs, ces empreintes quasi immuables sont matérialisées par le **parcellaire foncier.**

## Identité géographique et patrimoniale du site

Pour cerner l'identité du site de l'aire communale d'Aniane, l'étude croise la planimétrie, le système hydraulique et ses ripisylves, le tracé du réseau des voies et le tissu parcellaire tels qu'ils apparaissent sur les planches cadastrales et les photos aériennes.

*Pages suivantes, cartes de la mise en évidence des aires culturales et de la trame foncière d'Aniane, Skope-med 2013*

*En rouge, les voies principales, en jaune les parcellaires singuliers, souvent liés à un domaine ou une organisation agricole particulière, en vert les ripisylves, qui délimitent la plupart des aires culturales, en violet l'aire urbaine actuelle*

*La carte de la trame foncière (page suivante, en noir et blanc) matérialise les grandes directions du parcellaire et dessine **la structure fondamentale du paysage d'Aniane**: les lignes de force du site, en continuité ou en rupture, et les points de convergence ou de dispersion, permettant ainsi d'appréhender le sens de cette organisation du paysage.*

[10] *l'histoire de la campagne française, Gaston Roupnel*

iSkysoft PDF Editor

iSkysoft
PDF Editor

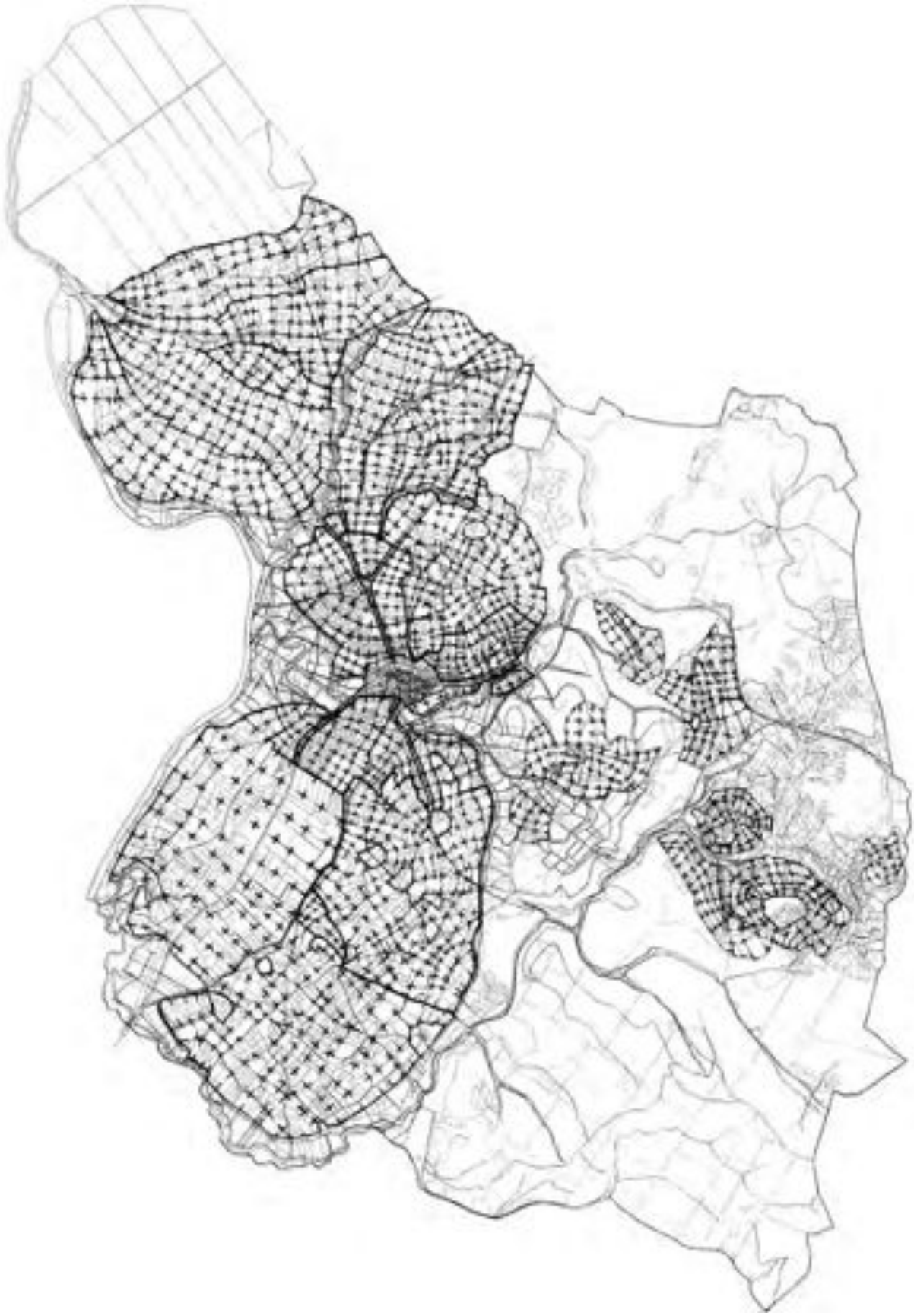

iSkysoft
PDF Editor

Sur le site d'Aniane, la trame foncière est, à quelques exceptions près (carrières, lotissements récents), relativement bien préservée. Sa prise en compte dans les futurs aménagements permettra d'inscrire l'évolution du territoire dans un **continuum**, sans que cela constitue un carcan; il s'agit bien de respecter les grandes directions du parcellaire qui ont subsisté au temps et qui induisent toujours les trames parcellaires, viaires et environnementales contemporaines, et, lors d'un potentiel développement urbain, permettre un aménagement qui ne s'implante pas de manière artificielle dans le sol.

### La forme des champs

Rectangle déformé, trapu ou allongé suivant le type de culture, réglé par les sillons de labour, conjonction de nombreux facteurs:

- le relief, les obstacles géographiques, la pente et l'exposition solaire
- leur accessibilité par des chemins aisés qui deviendront chemins de desserte rurale
- leur proximité ou leur éloignement du village
- le sens des vents dominants
- l'acheminement de l'eau ou son drainage
- les croyances des habitants, leur organisation sociale et leurs règles, l'histoire des lieux, ...

Leur aptitude à la production et leur fertilité vont déterminer les modes de culture. La nature de ces sols a très tôt entraîné l'usage de l'araire et de son soc qui retourne la terre, donnant des champs aux formes trapues plutôt que les formes en lanières que l'on retrouve fréquemment au nord de la France. Ces formes ramassées correspondent aussi à une topographie "chahutée", à une pauvreté relative des sols qui nécessitent régulièrement une adaptation diversifiée des cultures. Ils s'appuient, par leur petite largeur, sur les chemins de desserte qui constituent la charpente de l'aire culturale. Ils sont souvent limités sur l'autre côté par des talwegs, fossés bordiers et tides d'évacuation des eaux de ruissellement.

Le système des haies, des coupe-vents et des talus exprime la modulation des champs, la direction du vent principal et accompagne les réseaux de drainage et d'irrigation, matérialisant le compartimentage du paysage.

### L'aire culturale

Les entités révélées par l'étude de la trame foncière constituent des espaces cohérents des points de vue géographique (topographie, hydrologie) et historique, fruits d'un long travail agraire au cours des siècles: on peut faire l'hypothèse que ces entités homogènes correspondent à différentes **aires culturales**, issues des initiatives de défrichage puis d'abandon successifs en fonction des accroissements ou déprises démographiques connus par la commune.

Cette campagne est un agrosystème qui remplaça l'écosystème originel. Elle est le résultat du travail de l'homme, aboutissement des longs et constants rapports entre les hommes et le lieu, entre la nature sauvage qu'il faut défricher et rendre docile et la forêt conquérante et dominatrice qu'il faut contenir.

Pour obtenir ces surfaces planes, qui nous sont familières au point de nous paraître naturelles, il a fallu que le sol, avec ses accidents, ses mamelons et ses mares, ses fourrés et ses bois, ses roches et ses terres, ait été, par des générations et des générations de paysans, successivement

- défriché,
- écobué,
- essarté,
- redressé,
- nivelé,
- épierré,
- bordé,
- drainé
- et bêché, pour pouvoir enfin être labouré et offrir une production céréalière.

iSkysoft PDF Editor

L'étendue et la diversité des cultures de l'aire culturale permettaient aux habitants du village d'assurer leur subsistance et de pouvoir vivre en autarcie. Cet ensemble cohérent et ramassé des terres cultivées était organisé selon un système rayonnant, où le "tissage" des champs s'ordonnait selon les voies de desserte.

On trouve sur les coteaux quelques "terres temporaires" comme les restanques, espaces alternativement cultivés ou laissés en jachère, selon l'état de la démographie du village. Leur étendue est fonction de la nature des sols, de leur rendement et du nombre de foyers à nourrir.

*Différentes aires culturales au nord du territoire communal, délimitées pas les voies et les ripisylves – Skope-med 2013*

### Fractionnement et remembrement du parcellaire

L'unité de ce système est la parcelle, représentée sur le cadastre. Le parcellaire foncier évolue, notamment lors des transmissions de patrimoine. Les partages successoraux s'opèrent toujours dans le sens longitudinal du champ pour pouvoir égaliser la part des héritiers, pour ne pas contrarier le sens du labour de la charrue et pour permettre l'accessibilité de chaque parcelle à partir du chemin de desserte et leur drainage.

Ces partages successifs entre les héritiers prennent de plus en plus la forme de fines lanières, jusqu'à une taille minimale au-dessous de laquelle la parcelle n'est plus cultivable. La hâte ou la raie est la plus petite largeur de champ. Ce module cultivable correspond à la surface ensemencée par le geste du semeur. On peut estimer que, jusqu'à une époque récente, les variations du parcellaire sont restées relativement modestes et que le "fractionnement par contrainte" est compensé par le "remembrement par intention".

iSkysoft PDF Editor

### Les origines du parcellaire viticole

Le parcellaire morcelé se situe sur les pentes tandis qu'il est plus contigu sur les surfaces planes.

Les petites parcelles morcelées peuvent avoir des origines diverses:

- un relief accidenté
- un défrichement au sein d'une végétation dense,
- le mitage urbain, la présence de canaux d'irrigation, et du canal de Gignac
- voire les conséquences du prix élevé de la terre à une certaine époque
- ou encore la nécessité pour les propriétaires d'acquérir des parcelles sur plusieurs sites éloignés les uns des autres, afin de se protéger contre les dégâts climatiques (grêle)

Les grands parcellaires contiguës au sud de la commune peuvent avoir pour origine des cultures céréalières ou des opérations de remembrement, plus pratiques pour les vendanges mécaniques.

*Trame foncière au sud-ouest de la commune: grandes parcelles régulière en plaine, et organisation plus morcelée sur les coteaux. On remarque des points singuliers dans le cadastre, notamment le site de Maroiol – Skope-med 2013*

### Les lieux singuliers, comme "nœuds parcellaires"

La trame foncière permet de révéler la "mosaïque" parcellaire. Mais cet ordre est quelquefois troublé par l'organisation "nouée" d'un tissu parcellaire. Ceci échappe à la logique agricole et la toponymie, l'histoire et l'archéologie peuvent aider à comprendre ces anomalies.

Ces "nœuds parcellaires", souvent situés sur des **"mottes"**, présentent une organisation foncière convergente, accompagnée de murs ruinés, de quelques alignements d'arbres ou de bosquets de ronce qui permettent de révéler les emplacements d'établissements humains aujourd'hui disparus. Empierrements défensifs d'*oppidum* ou édifices isolés ou groupés, vestiges de hameaux, prieurés, cimetières, lieux de pèlerinage..., ces traces représentent des lieux singuliers du paysage. Le site de St-Sébastien de Maroiol est ainsi clairement identifiable dans le parcellaire.

iSkysoft PDF Editor

# EAU ET PAYSAGES

Tout au long des siècles, l'homme utilise l'eau du fleuve: pour la boisson, mais aussi afin d'irriguer les jardins, les prés, alimenter en énergie l'industrie des tanneries, produire de l'électricité ou extraire des sables et granulats... Les nombreuses sources d'eau qui ponctuent le territoire d'Aniane ont permis d'y attirer et fixer les hommes. Les sources les plus importantes sont celles de St Laurent et de St Rome.

## L'influence des cours d'eau dans l'implantation monastique

Le monastère de l'abbaye d'Aniane, fondé par Benoît, est placé le long d'un affluent de l'Hérault, le ruisseau des Corbières. Le fleuve coule actuellement à près d'un km à l'ouest de l'ancien monastère.

Cette situation témoigne de l'intérêt des moines carolingiens pour le site de confluence, qui permet à la fois une domestication de l'affluent, que l'on amène directement dans le cloître, et une protection contre la rivière réceptrice, dont on se protège en s'en éloignant légèrement, tout en utilisant ses puissantes possibilités hydrauliques pour les moulins, les pêcheries et les divers types d'irrigation.

Document d'importance qui fonde le mouvement monastique médiéval, la Règle de St-Benoît marque un rapport étroit entre le monastère et l'eau. Le chapitre LXVI signale que "le monastère sera construit de façon que tout le nécessaire, à savoir l'eau, le moulin, le jardin, soit à l'intérieur".

Le respect de ce précepte supposerait le choix d'un site d'implantation favorable, une adaptation du monastère aux conditions imposées par l'environnement, mais aussi une transformation du lieu afin que celui-ci convienne au mieux aux besoins du cloître bénédictin.[11]

## Le ruisseau de Corbières

Le ruisseau de Corbières reçoit dès le moyen-âge un aménagement hydraulique, constitué de barrages, au tènement de la Cabreresse, retenant assez d'eau pour actionner plusieurs moulins à blé ou drapier.

Le moulin de Tourilhe, propriété des moines, continue à moudre jusqu'au début du XIX° siècle.

Plus tard, deux barrages se construisent:

- le premier vers 1810 par Farel, fabricant de toile de coton
- le second en 1858 par De Ginestous, riche propriétaire des "prés de la ville"

Le ruisseau de Corbières irrigue les prairies et jardin des tènements des Hortes, du Théron, de Saint-Rome. Les tanneries du faubourg des Regagnas pompent aussi son eau mais rejettent leur résidus directement dans son lit, le transformant en égout collecteur à ciel ouvert.

## La source Saint-Rome

De la source Saint-Rome partent deux prises d'eau, l'une pour la ville, l'autre pour l'ancienne maison centrale. Un trop plein alimente un lavoir public.

## La source Saint-Laurent

La canalisation de la source Saint-Laurent, formée à son départ par un premier aqueduc maçonné, aboutit à un premier réservoir, d'où part une conduite souterraine qui traverse le ruisseau de Corbières et rejoint la deuxième branche de canalisation de saint-Rome.

Elle est hors d'usage en 1873, faute d'entretien.

[11] *Implantation monastique et aménagements de cours d'eau. Etude relancée par l'approche archéologique. Gilles Rollier, INRAP, UMR 5138 "archéologie et archéométrie". Archéopages 23, octobre 2008*

iSkysoft PDF Editor

## Le Canal de Gignac

Lors de la crise du Phylloxéra à la fin du XIX° siècle, les viticulteurs acceptent le projet d'irrigation de M. Ducornot. En 1877, une association syndicale libre regroupe les personnes "*voulant faire servir les eaux de l'Hérault à l'arrosage des terrains qu'ils possèdent sur les deux rives de cette rivière, soit à fin de détruire le Phylloxéra, soit à fin de procurer à leurs parcelles les bienfaits de l'irrigation*"[12].

Le but est donc de dériver les eaux de l'Hérault grâce à un barrage pour arroser les terrains situés sur les deux rives et de bâtir des canaux pour faciliter l'irrigation des propriétés appartenant aux membres de l'association. La mise à l'arrosage de ces terres doit permettre la replantation d'une partie du vignoble et l'essor des cultures fourragères (betteraves, maïs, légumes). La réception des travaux s'achève en octobre 1897, mais les premières distributions ont lieu dès juin 1896.

Le canal, situé sur les terrasses inférieures et moyennes de l'Hérault, en aval de Saint Guilhem du Désert, est aujourd'hui l'ouvrage hydraulique principal de l'association Syndicale Autorisée de Gignac (ASA). Alimenté par une prise sur l'Hérault, il dessert un périmètre irrigable de 3000 ha environ depuis maintenant plus de 100 ans. Les eaux prélevées sont véhiculées par un canal primaire comprenant un tronc commun de 8 kilomètres, et deux branches principales en rive gauche et en rive droite du fleuve, sur des longueurs respectives de 27 et 15 km.

Le périmètre subit actuellement une profonde mutation de ces fonctions économiques et sociales dues à l'ancienneté du canal, dont l'achèvement remonte à 1890, et à l'évolution de la structure de la demande. Le maître d'ouvrage poursuit depuis 1990 un programme de modernisation générale actuellement en cours sur deux objectifs principaux:

- améliorer la déserte en eau des usagers et s'adapter à l'évolution de la demande,
- réaliser des économies d'eau.

On remarque la distinction précise qu'opère la présence du canal dans le paysage: l'agriculture en-deçà de l'Hérault étant plus riche, mieux irriguée, que celle située au-dessus. Suivant la courbe de niveau de 70 mètres d'altitude, le canal sépare:

- d'un côté les étendues planes de la plaine de l'Hérault, qui vont en pente douce jusqu'au lit de l'Hérault, situé 20 mètres en contrebas
- de l'autre côté, les espaces plus vallonnés de collines qui forment les piémonts des garrigues.

*A gauche du canal, la plaine de l'Hérault, à droite le piémont des collines – photo Skope-med 2013*

[12] http://gis-rc.montpellier.cemagref.fr/presentation/canal.htm

iSkysoft PDF Editor

## LES EVOLUTIONS RECENTES

Des évolutions liées aux changements des pratiques et méthodes culturales, ainsi qu'à l'évolution des formes urbaines, ont apporté des bouleversements dans le paysage anianais:

- la création du canal de Gignac (1890) a entrainé un nouveau découpage parcellaire à ses abords, créant des "délaissés", parcelles agricoles qui sont devenues triangulaires et donc difficilement exploitables
- le remplacement de la polyculture méditerranéenne par la monoculture viticole,
- l'usage des herbicides, pesticides,
- la mécanisation (compaction des sols)
- la motorisation, avec des tracteurs qui nécessitent de supprimer les haies pour pouvoir faire demi-tour au bout des parcelles
- mais aussi le développement d'un urbanisme périurbain (sous forme la création de lotissements et de zones d'activités), qui s'est étendu durant la deuxième moitié du XX° siècle sur les champs les plus proches de la ville, à la place des jardins potagers, vergers, bouleversant radicalement le paysage aux abords du village

### La remise en cause d'un paysage "rural"

Le développement urbain récent s'est fait sur ces terres riches et fertiles qui nourrissaient la ville depuis des siècles, et on doit s'interroger aujourd'hui sur la place accordée à l'agriculture dans un avenir proche. Les espaces agricoles situés à proximité de l'ensemble urbain souffrent d'un début de **mitage** et pourraient être de moins en moins valorisés par les agriculteurs, à cause de la pression foncière sur ces terres et du flou quant à leur devenir.

Le paysage "non-urbain" de la ville est aujourd'hui sensiblement marqué par le développement de "**friches spéculatives**" liées à l'incertitude face au devenir de l'agriculture. Les enjeux liés aux besoins d'un redéploiement d'une agriculture locale garantissant une indépendance agricole (autosuffisance), rendue nécessaire par la hausse des prix des transports, permettront peut-être une redéfinition paysagère de ces espaces, avec le retour à leur vocation agricole.

Le maintien d'activités agricoles est non seulement une nécessité à l'égard de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, mais aussi en terme de gestion de l'espace. **Le "mitage" de l'espace rural est particulièrement préjudiciable tant aux écosystèmes qu'au paysage**. De plus, les risques d'incendie liés à l'abandon de parcelles agricoles est d'autant plus élevé qu'on se trouve en lisière d'espaces habités.

Enfin, la "**cabanisation**" en cours est un élément qui dégrade l'image du village.

*Champs en friche aux environs de Puechauma – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Paysages ruraux: enjeux et objectifs de l'AVAP d'Aniane

**Considérer le paysage rural comme un marqueur identitaire du territoire d'Aniane**

**→contenir le mitage en cours et la banalisation du paysage rural**

**→valoriser et matérialiser l'expression du parcellaire, gage du maintien de l'histoire des lieux, par la plantation et l'entretien des haies et fossés qui façonnent le paysage et permettent une gestion raisonnée du territoire agricole**

**Pérenniser l'activité agricole et son rôle dans la structuration du paysage: l'image de qualité de la viticulture doit désormais aussi porter sur l'espace même de production, en protégeant les paysages viticoles remarquables, et en maîtrisant l'évolution des pratiques et des besoins liés à l'activité agricole.**

**→préserver et valoriser la présence végétale liée à l'activité agricole; associer les pratiques agricoles à la valorisation des paysages et au développement de la biodiversité**

**→endiguer le processus de simplification excessive du paysage par la disparition des structures paysagères (arbres isolés, bosquets, murets, mazets, haies, …)**

**→encadrer la qualité architecturale des constructions agricoles et viticoles isolées, et favoriser leur accompagnement végétal**

**→encadrer l'évolution de l'agriculture vers des pratiques plus "pérennes" (entretien des haies, etc.), en lien avec les objectifs liés à la charte des bonnes pratiques environnementales (AOC)**

**→ revaloriser les parcelles agricoles abandonnées, aujourd'hui à l'état de friches**

**Permettre l'intégration au sein du paysage rural des zones d'activités et les bâtiments agricoles, qui présentent une qualité architecturale et paysagère souvent faible**

**Tirer parti de la présence de l'eau en assurant sa lisibilité dans le paysage (ripisylves), en valorisant le parcours des rivières.**

**Favoriser l'accompagnement des voiries historiques par des plantations d'arbres en alignements continus de manière régulière (création de lignes de force)**

**Préserver et gérer (élagage, surveillance phytosanitaire, programme de replantation…) les plantations existantes d'arbres en bord de voirie. Pratiquer la taille douce et remplacer les arbres malades ou dangereux.**

**Préserver et favoriser la perméabilité des sols (alimentation de la nappe phréatique et prévention du risque d'inondation).**

**Anticiper l'impact des changements climatiques sur les végétaux: certains arbres ne pourront bientôt plus supporter les hausses annoncées des températures et les épisodes répétitifs de sécheresse.**

**→ mener une réflexion sur la nature des essences qui devront être replantées**

iSkysoft PDF Editor

## 2.3.2. Les entités paysagères

Le territoire d'Aniane est composé de paysages différents, déterminés par leur caractère urbain ou rural, agricole ou naturel, … sur lesquels l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine s'appuie afin de définir des secteurs dans lesquelles les règes seront adaptées aux qualités et aux enjeux spécifiques de chaque entité. Les **entités urbaines** (le centre ancien, les faubourgs et les espaces périurbains) sont étudiées au sein du chapitre suivant (paysage urbain). Les **entités rurales** abordées par l'AVAP sont les suivantes:

- Berges et gorges de l'Hérault
- Plaine agricole
- Massifs boisés, Puech et piémonts

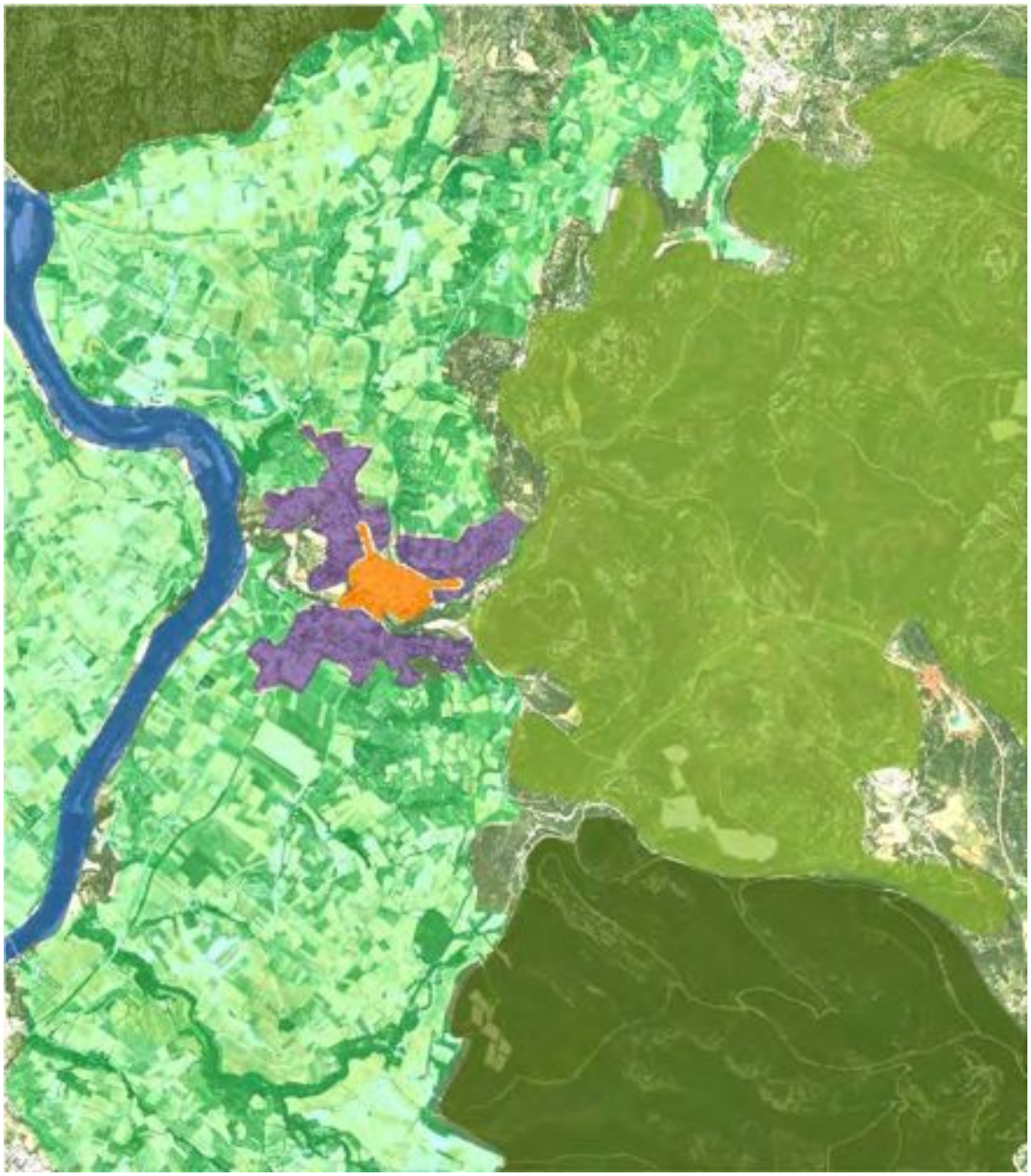

*distinction entre les entités liées à l'Hérault (en bleu, les entités agricoles de la plaine (en vert clair), les garrigues et Puechs (vert foncé), ainsi que les entités périurbaines (violet) et le centre ancien (orange) – Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## LES BERGES ET LES GORGES DE L'HERAULT

Le fleuve Hérault constitue **l'un des éléments structurants du territoire**, dont il forme la limite ouest. Il propose deux paysages distincts: Au nord, les gorges creusées par le fleuve dans les terrains calcaires, offrant de spectaculaires paysages rocheux escarpés et encaissés. Au sud, la plaine alluviale, bordée de ripisylves abritant une riche flore et faune. Les reliefs creusés par l'eau, principalement au cours du quaternaire, dessinent le paysage. Cette entité linéaire présente des aspects similaires avec les autres cours d'eau (ruisseaux des Corbières, de Gassac, du Rieu), qui sont ses affluents.

Le fleuve constitue aujourd'hui une limite visuelle, marquée par son relatif encaissement et les ripisylves dense qui l'accompagnent. La préservation et le renforcement de la **dominante végétale** sont des objectifs importants en termes d'ambiance et de cadre de vie pour la population anianaise.

Cet ensemble, constitué par le fleuve Hérault et son réseau hydrographique, présente des enjeux en termes d'occupation et d'entretien des berges: sur-fréquentation, accumulation de déchets, érosion, dégradation de la qualité des eaux… La question de la gestion de la ressource en eau se pose également, dans une région où celle-ci est particulièrement précieuse.

*L'Hérault traverse la plaine, marquant la séparation des territoires communaux d'Aniane et St-Jean de Fos - Image Google Earth*

iSkysoft PDF Editor

## Les gorges de l'Hérault

Au nord du territoire, le paysage est caractérisé par les gorges creusées par le fleuve et les plateaux qui les surplombent.

Pouvant atteindre par endroits 200 à 300 mètres de profondeur, les gorges de l'Hérault constituent un espace très caractéristique. Ce milieu fluvial, associé aux falaises et escarpements rocheux, accueille une flore et une faune rupestres spécifiquement méditerranéennes. Des espèces végétales comme le pin de Salzmann (relique du tertiaire), la sélaginelle denticulée et le cyclamen des Baléares sont notamment présentes. En terme faunistique, les gorges de l'Hérault sont le refuge d'oiseaux (notamment l'aigle de Bonelli), escargots, reptiles, chauves-souris, loutres et libellules.

Les gorges de l'Hérault sont aujourd'hui très fréquentées, en particulier en période estivale (activités de baignade, canoë-kayak, randonnée ou spéléologie), et concentrent des sites touristiques de grande notoriété: village de St-Guilhem le Désert et abbaye de Gellone, Grotte de Clamouse, Pont du Diable…

Lieu de passage des hommes depuis des siècles, les gorges de l'Hérault subissent aujourd'hui, par périodes, une fréquentation (particulièrement automobile) qui nuit à son environnement et présente un enjeu important vis-à-vis du maintien de la qualité du paysage.

*Aperçu des gorges de l'Hérault – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Les ripisylves de la plaine alluviale

La plaine alluviale de l'Hérault s'épanouit à Aniane au sein d'un vaste bassin étalé sur 4 à 5 km. L'Hérault et ses affluents, Corbières et Gassac, ont entamé la nappe alluviale sur une quinzaine de mètres de profondeur, au moment de la régression de la mer à l'époque würmienne, entamant le tréfonds marneux, dégageant une terrasse dont l'altitude absolue se situe entre 60 et 70 mètres. A la sortie des gorges calcaires, l'Hérault a constitué un bassin en contrebas de la terrasse la plus basse. S'y accumulent les matériaux de crues: galets, graviers, sables, exploités aujourd'hui par les carrières. Ces dépôts forment un léger talus au-dessus du lit mineur du fleuve.

Le ruisseau des Corbières a lui aussi excavé en contrebas de la terrasse basse, en aval du village, une basse vallée calibrée, qui porte depuis le moyen-âge le nom des *Prés de la ville*.

Les berges de l'Hérault constituent un espace préservé. Les ripisylves accompagnant le cours d'eau forment un écosystème particulier, accueillant une biodiversité (en particulier les oiseaux) à préserver. Le vallon qui accompagne le fleuve, encaissé, difficilement accessible, peu aménagé, constitue un espace "naturel" encore préservé, qui lui donne un caractère intime, presque caché.

Ce paysage particulier, avec ses ripisylves riches en biodiversité, est à protéger. Ces dernières sont à mettre en valeur: outre leur important caractère **paysager** (diversité végétale, variation paysagère dans le milieu ouvert de la plaine agricole), elles présentent non seulement un **intérêt patrimonial** (valeur paysagère et rôle économique joué dans la production de bois de travail et de chauffage et l'utilisation des branchages comme fourrage), mais aussi **écologique** (protection contre l'érosion des berges, corridor biologique…) et **économique** (limitation des travaux d'intervention dans les rivières). Leur continuité constitue un corridor écologique à l'échelle du département.

Toutefois, la **pression urbaine** est prégnante, avec des terrains récemment lotis en aval, et le développement du phénomène de cabanisation sur les hauteurs.

*Le fleuve à la hauteur du lieu-dit du Moulin de l'Hérault – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## LA PLAINE AGRICOLE

La plaine de Gignac est la plus septentrionale des grandes plaines de l'Hérault. Elle est clairement cadrée par les hauts reliefs de causses et de garrigues qui la cernent à l'est, au nord et à l'ouest (au nord ceux des garrigues et des causses de Saint-Guilhem-le-Désert, à l'ouest la barre rocheuse calcaire du mont Haut et du rocher des Vierges qui sépare la plaine du bassin du Lodévois, à l'est les reliefs moins puissants des garrigues boisées montpelliéraines). A sa sortie des gorges de Saint-Guilhem-le-Désert, le fleuve Hérault débouche brutalement dans ce large amphithéâtre ouvert vers le sud. Les horizons sont particulièrement marqués par des silhouettes particulières, comme le rocher des Vierges, ou, plus loin mais saillant comme un aileron de requin, la Montagne de Liausson.

Les dépôts quaternaires ont tapissé la plaine, aplanissant les reliefs, à l'exception des reliques de garrigues accrochées sur des Puechs. L'Hérault ne dessine pas un vallon, mais creuse plutôt un sillon étroit et discret dans la plaine.

La plaine est caractérisée par l'omniprésence de la **vigne**, et ponctuellement, d'oliveraies. La vigne occupe en effet l'essentiel des cultures, localement mêlée à des taches de garrigues à la faveur de reliefs et d'affleurements calcaires, ainsi qu'à des oliveraies. L'ensemble dessine alors des paysages de grande qualité, rehaussés par les tons chauds des terres rubéfiées, rougies par les oxydes de fer.

*La plaine agricole vue depuis le piémont du bois des Brousses – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

Le paysage est cohérent, homogène et ouvert, essentiellement structuré par:

- Les **ripisylves**
- Les **voies** et leur accompagnement végétal: les alignements d'arbres (particulièrement les platanes) font partie du "langage" du territoire. Le long des axes de communication, ils donnent le **volume** et **l'échelle** de la route et rythment la perception des paysages
- Les **haies agricoles**, même si leur importance est moindre qu'autrefois
- La présence des **mazets**, élément identitaire et patrimonial qui marque le paysage
- Le **canal de Gignac**, qui suit la courbe de niveau de 70 mètres d'altitude, et marque une limite entre les secteurs situés près de la plaine alluviale et ceux plus en hauteur, qui n'ont pas bénéficié de l'irrigation apportée par cet ouvrage. Cette limite est aussi d'ordre topographique: le canal marque la séparation entre le paysage plat de la plaine et les paysages plus vallonnés qui marquent l'est du territoire communal

*Les alignements de platanes accompagnant l'ancienne voie d'Aniane à Gignac, aujourd'hui désaffectée – photo Skope-med 2013*

Si la plaine viticole est un espace de développement agricole privilégié, les enjeux d'occupation des sols et les pressions foncières y sont importants: proximité de l'agglomération de Montpellier, zone d'expansion des voies de circulation et de concentration de la population et des activités...

La plaine de l'Hérault porte ainsi les stigmates de la pression d'évolution liée à la liaison Montpellier – A75, avec des lotissements qui se sont implantés le long de la RD 27.

iSkysoft PDF Editor

## LES MASSIFS BOISES, PUECH, COTEAUX ET PIEMONTS

Le bassin de la plaine de l'Hérault, affaissé au pied des garrigues, a été remblayé par des marnes lacustres, qui constituent le cadre de la plaine et la transition entre plaine et collines. Celles-ci constituent l'écrin du territoire communal. Leur dominante naturelle marque fortement le paysage.

### Les coteaux

La présence des reliefs cadrant la plaine génère des linéaires de coteaux, qui dessinent des paysages de transitions remarquables, notamment au nord, au pied du bois des Brousses: les coteaux et les piémonts forment les horizons de la plaine, les vitrines bien perceptibles des paysages et offrent des situations dominantes, ouvrant de larges vues vers l'aval et l'ensemble de la plaine. Ainsi, la vigne atteint les bords de la plaine et occupe les piémonts, composant des paysages particulièrement remarquables où vignes et garrigues se rencontrent, notamment au niveau du bois des Brousses.

*La limite claire entre les vignes et le piémont des coteaux – image Bing Map*

*La limite claire entre les vignes et les premières pentes – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

### Les Puech

Dans cette zone de garrigue, les principaux reliefs (Puechs) enserrent des dépressions (combes ou vallées). Ces "buttes du Miocène" sont des accidents du relief, côtes ou escarpements importants. Il s'agit de buttes de calcaires durs, riches en fossiles marins, formées il y a 12 millions d'années suite à l'érosion des sédiments meubles constituant la plaine viticole actuelle.

Ces milieux ouverts, parfois recouverts de pelouses résiduelles ou d'espaces boisés, rompent avec la plaine viticole. Il constituent des milieux naturels relictuels au sein de la plaine, et présentent un **paysage ouvert**, avec une végétation en cours de développement.

Dépourvus de vignes, les Puech permettent à toute une flore et une faune de se développer, et apportent ainsi une diversité paysagère remarquable, en constituant des milieux refuges pour la faune (couleuvres d'Esculape, lézards verts, guêpiers d'Europe…). Cette grande biodiversité est particulièrement représentative du biotope méditerranéen.

Un début de mitage est toutefois en cours d'apparition, sur les premiers contreforts à proximité de l'entité urbaine.

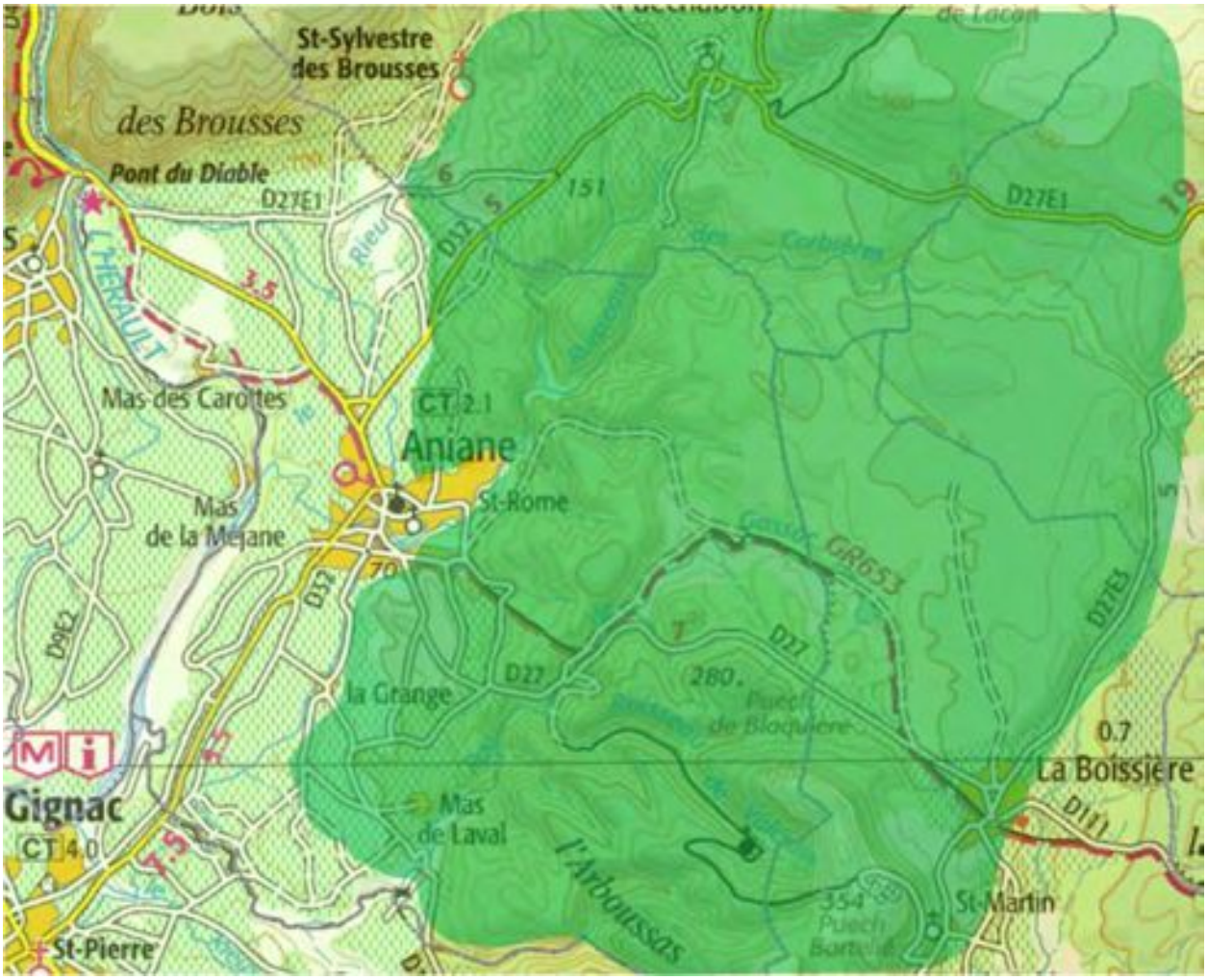


*Emprise de la présence des Puech à l'est du territoire communal – fond de plan Géoportail IGN*

iSkysoft PDF Editor

**L'entité spécifique du Bassin de Bernagues**

A l'est du village, entre la commune d'Aniane et celle de la Boissière, se distinguent des formations ondulées que l'on date du début de l'Eogène.

L'érosion du ruisseau de Gassac y a déblayé une topographie variée, essentiellement constituée d'un bassin de terres argileuses, avec des assises gréseuses qui ont résisté et ont formé des Puech: Puech Counié de Bernagues, Puech de Blaquière, Puech Frayssinet.

Ce bassin marno-gréseux présente un potentiel agricole, malgré sa surface relativement réduite, 200 hectares, et son relatif éloignement des lieux d'habitations (d'où la présence de traces archéologiques et dans le parcellaire témoignant de la présence d'un habitat antérieur, lié à l'exploitation agricole).

Ils abritent en outre un patrimoine diversifié:

- des ruines de fermes ou de cabanes, des traces de restanques, qui témoignent d'une ancienne activité agricole
- le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer, aujourd'hui sentier de randonnée
- l'observatoire astronomique, qui fait aujourd'hui partie intégrante du patrimoine anianais

*Différentes vues du Puech Counié de Bernagues et de la voie ferrée désaffectée – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

### Les garrigues

Il s'agit de deux entités comparables, au nord-ouest et au sud-est du territoire communal:

- le bois des Brousses et le Causse de Montcalmès, au nord
- les garrigues de l'Arboussas et les environs de l'observatoire astronomique, au sud

Ces espaces, totalement préservés de l'occupation humaine (hormis quelques constructions anciennes, telle que la chapelle Ste Marie de Valcrose), forment l'écrin paysager du territoire. Ils constituent, avec les Puech, un grand amphithéâtre végétal autour du village.

Sur les terrains calcaires, l'antique forêt méditerranéenne a cédé la place à la garrigue, formation gris-vert sombre de chênes verts et de chênes kermès. La garrigue est issue des déboisements, du pâturage et des incendies perpétrés au fil des siècles. Râpeuses et dénudées il y a encore 100 ans du fait du surpâturage, les hauteurs des garrigues, en plateaux ou en Puech, portent aujourd'hui presque systématiquement une couverture boisée, résineuse (pin d'Alep, pin pignon) ou feuillue (chêne vert). Les petites plaines qu'elles encadrent restent en revanche agricoles. Ainsi, garrigues et boisements se partagent les terres marquées par un relief trop contraignant pour l'agriculture.

Les garrigues s'étalent sur la partie orientale du territoire, en plateaux d'une altitude de 200 mètres, atteignant jusqu'à 360m d'altitude à l'extrémité sud-est de la commune, dans le massif de l'Arboussas. Il s'agit de surfaces d'érosion typiques, nivelant des calcaires éogènes.

Les milieux naturels dominants sur ces espaces sont les escarpements rocheux et les bois, avec une présence occasionnelle de garrigue et de pelouses. Lieux de riches peuplements de **chênes** (verts, blancs et pubescents) et de **pins** (d'Alep, voire de Salzmann), ces milieux favorisent le développement d'une faune et d'une flore spécifiques: insectes xylophages, reptiles, rapaces…

L'intérêt de ces sites est souvent lié à la présence de milieux frais et humides (mares, sous-bois…) qui contrastent avec la plaine viticole proche. Ainsi, ces massifs forestiers et reliefs remarquables **contribuent à la diversité biologique du territoire communal et à la variété de ses paysages**.

Plusieurs **menaces** pèsent sur ces espaces et pourraient mettre en péril leur conservation, en particulier les incendies. Des mesures de gestion sylvicole adaptées et raisonnables doivent être mises en place, accompagnées de dispositifs de protection contre les incendies.

Par ailleurs, on constate l'apparition récente de **défrichements de certains parcelles sommitales**, plantées de vignes. Ce nouveau paysage perturbe l'ensemble vert homogène et pose des questions en terme d'exploitation (nécessité d'atteindre les champs créés avec des moyens mécaniques) et de perturbation des écosystèmes (destruction d'habitat pour la faune et disparition de continuités écologiques pour la flore).

iSkysoft PDF Editor

## Objectifs de l'AVAP d'Aniane

**Préserver la dominante agricole du paysage: protection contre l'urbanisation diffuse autour des routes, intégration paysagère des bâtiments existants isolés dans l'espace agricole**

**Mettre en valeur les éléments végétaux qui structurent le paysage de la plaine (haies, arbres isolés, alignements, ripisylves, ...)**

**Protéger les points de vue dominants sur la plaine, en particulier le site du Pont du Diable, contact entre gorges et plaine**

**Aborder l'aménagement du secteur au nord du village avec une vigilance particulière, cet espace se plaçant dans la continuité immédiate du centre ancien et faisant la liaison avec le site inscrit du Pont du Diable**

## Berges et gorges de l'Hérault: enjeux de l'AVAP

**Les berges et les ripisylves sont des espaces à protéger, l'histoire de la ville étant intimement liée à la rivière. Cette protection ne consiste pas uniquement à y interdire toute construction, mais à encadrer la réalisation de travaux: confortement des rives, nettoyage du lit, renouvellement d'un couvert végétal en voie de dégradation.**

**La voie verte le long de l'Hérault (projet du Conseil Général d'une piste cyclable jusqu'au Pont du Diable) nécessite un accompagnement particulier.**

## Plaine agricole: enjeux de l'AVAP

**Protéger les alignements de platanes, haies végétales, ripisylves, mazets qui structurent et ponctuent le paysage homogène de la plaine agricole.**

**L'impact paysager des nouvelles constructions, liées à l'activité agricole, est à encadrer.**

**Veiller à l'intégration paysagère des bâtiments existants isolés dans l'espace agricole.**

## Massifs boisés, Puech, coteaux et piémonts: enjeux de l'AVAP

**Protéger les piémonts qui bordent la plaine et forment un écrin à l'ensemble urbain, notamment aux environs du bois des Brousses: préserver les sites agricoles et naturels remarquables (rencontres vigne / garrigue, plaine / pentes)**

**Préserver la dominante naturelle du paysage**

iSkysoft PDF Editor

# 2.3.3. Des sites à enjeux

## LE SITE DU PONT DU DIABLE

Construit aux environs de 1030 par les abbayes de Gellone et d'Aniane à l'endroit le plus resserré des rives de l'Hérault, le Pont du Diable est un point de passage obligé des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Reliant les communes d'Aniane et St-Jean-de-Fos, ce pont, que l'on dit être le plus vieux pont roman de France, est classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France.

Le site classé du Pont du Diable présente des enjeux forts pour la commune, en termes **d'identification et d'image** (le nom d'Aniane est trop rarement associé à celui du Pont du Diable), mais aussi de **circulation** et de **respect de l'environnement**.

*Le site du pont du Diable, avec le pont au nord-ouest de la photographie aérienne, et les parkings qui y sont liés, plus au sud – image Google Earth*

Le nombre de visiteurs est estimé à 250.000 par an. Ce site comprend de multiples intérêts: ludiques, historiques, pittoresques. Le site est lui-même situé à l'articulation de paysages remarquables, entre les monts de Saint-Guilhem-le-Désert, les Gorges de l'Hérault et le piémont languedocien.

Les pics de fréquentation dans les Gorges de l'Hérault entre le pont du Diable, la Grotte de Clamouse et le village de Saint-Guilhem-le-Désert sont estimés entre 12 et 13 000 visiteurs par jour. Cette pointe de fréquentation intervient sur une période courte, concentrée sur les trois premières semaines d'août.

iSkysoft PDF Editor

L'**impact de cette fréquentation sur l'environnement** du site **et pour la population locale** est important:

- Dégradation progressive des conditions de visite
- Détérioration du cadre de vie des habitants
- Dégâts préjudiciables sur l'environnement, le site et le paysage

*Aménagements liés au site du Pont du Diable, témoignant d'une volonté d'intégration dans l'environnement paysager – photos Skope-med 2013*

## Le site du Pont du Diable: enjeux de l'AVAP d'Aniane

**Lier affluence touristique et préservation/valorisation du paysage et de l'environnement**

**Accompagner l'évolution du site (parkings, voies d'accès…), à travers des préconisations paysagères, mais aussi environnementales**

**Permettre une meilleure articulation avec le village d'Aniane**

iSkysoft PDF Editor

## LE DEVENIR DES CARRIERES

Le territoire est riche en matériaux d'extraction, largement exploités au sein de carrières qui essaiment sur les bords de l'Hérault.

Situées entre le site du Pont du Diable et la ville, et relativement encaissées mais en situation de **covisibilité directe avec le Pont du Diable**, les carrières présentent un enjeu majeur pour Aniane.

Les deux carrières de part et d'autre de la voie d'accès au Grand Site présentent en particulier des enjeux considérables, à l'échelle de la commune mais aussi de l'ensemble du site.

Les projets d'extension et de réouverture des carrières posent problème en termes de paysage et de qualité de vie.

*Les carrières vues depuis le piémont du bois des Brousses – photo Skope-med 2013*

## Le devenir des carrières: enjeux de l'AVAP d'Aniane

**Encadrer leur devenir et permettre leur reconversion, notamment en terme de "reconquête végétale".**

iSkysoft PDF Editor

# 2.4. LE PAYSAGE URBAIN

*Différentes ambiances autour du centre ancien – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

# 2.4.1. La permanence du tissu urbain

## LA PERMANENCE DES ELEMENTS LINEAIRES STRUCTURANTS

Outre le **réseau hydrographique** dans son ensemble, le territoire est structuré par des axes majeurs:

- **Les voies historiques** qui convergent vers le centre, constituant encore aujourd'hui les principaux accès à la ville, et jouant un rôle structurant depuis l'origine
- **L'ancienne voie ferrée** Montpellier-Rabieux**,** qui constitue aujourd'hui l'entrée sud du territoire
- **Le canal de Gignac** qui marque une limite claire entre différents paysages de la plaine

Ces axes constituent un carrefour d'échanges et de communication qui marque fortement le paysage et le fonctionnement du territoire.

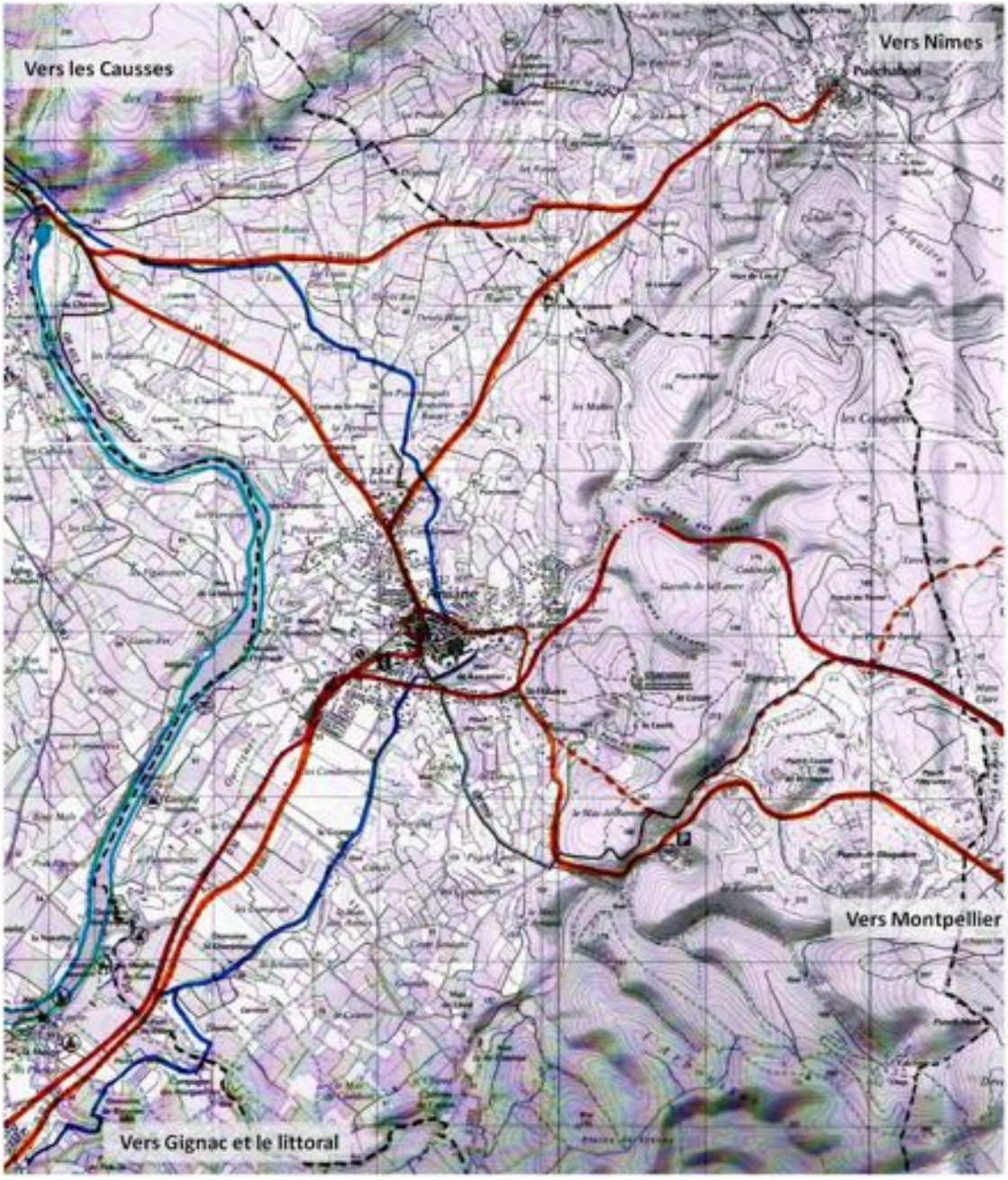


*Aperçu des axes principaux sur le fond de plan de l'IGN actuel*

iSkysoft PDF Editor

## UNE STRUCTURE URBAINE HERITEE

Le tissu et la morphologie de la ville actuelle sont hérités d'un **renouvellement urbain continu** depuis plusieurs siècles sur le même site. Des éléments particuliers ont structuré la forme de la ville actuelle: **le monastère**, **l'enceinte médiévale**, et **les portes**. Celles-ci sont encore perceptibles, à l'arrivée des voies de grands parcours sur lesquelles se sont implantés les faubourgs vignerons caractéristiques, hors des murs. Édifiée au XII° siècle, la vaste **enceinte fortifiée** flanquée de tours réunissait les pôles religieux et habitat. Trois portes permettaient de rentrer dans la ville:

- la porte Saint-Jean au sud,
- la porte Saint-Guilhem au nord-ouest
- et la porte de Montpellier au nord-est.

Des vestiges sont encore visibles rue du Théron, boulevard Giraud et porte de Montpellier.

Le monastère et ses dépendances ont joué un rôle déterminant dans la structuration du village. Les dépendances monastiques respectent un modèle topographique particulier sur un plan rectangulaire. La construction de clôtures en pierre dans la seconde moitié du XII° siècle en renforce la cohésion et marque un nouveau stade dans le processus de l'évolution villageoise, désormais associée à un tissu parcellaire serré. Le rôle structurant du **monastère**, mais aussi des **remparts** et des **portes** sont un marqueur de typologie méditerranéenne (centralité hors de la ville).

1805 1828 1850

## UN CARACTERE "MEDITERRANEEN"

Le centre médiéval présente peu de places, à l'instar d'une forme d'urbanisme typiquement méditerranéenne: **la ville intra-muros est le lieu de l'intime et de la densité**, avec des ruelles sinueuses et étroites, protégée des contraintes climatiques propres au monde méditerranéen (isolation contre le vent, la chaleur, le froid), tandis que **les vrais lieux de la centralité et des échanges sont situés "hors les murs"**. La place principale de la ville méditerranéenne est ainsi systématiquement organisée en fonction du "Pays" voisin. Ainsi, à Aix en Provence, la place centrale (du marché aux herbes) revêt moins d'importance que la place du Palais de justice (alors hors les murs). Les routes du territoire convergent vers cette place située aux portes de la ville, lieu des échanges. [13]

Les villes de l'espace méditerranéen (Provence française, Espagne, Italie, Balkans, Maghreb, Machrek) se caractérisent en effet par une **place principale située hors les murs** (*Jemaa el Fna* de Marrakech, *Puerta del Sol* de Madrid, *Piazza Garibaldi* de Naples, *place Bab al-Faraj* d'Alep …), accueillant le marché, les échanges commerciaux, au contact avec les routes du "Pays". Les routes reliant la ville à son territoire rural convergent dès l'origine vers cette place. Elles constituent les bases de la structuration urbaine, et on constate aujourd'hui leur permanence à travers le tissu actuel.

[13] *A contrario, les villes du nord de l'Europe naissent à un croisement, au contact de voies. Elles se caractérisent par l'existence d'une (ou deux) place centrale, qui, aux XIX° et XX° ordonneront une urbanisation axée (place royale à Bruxelles).*

iSkysoft PDF Editor

## 2.4.2. Les entités urbaines

L'étude distingue les différentes entités qui composent le paysage urbain d'Aniane, en analysant leurs caractéristiques propres.

Centre médiéval

- Ensemble homogène et cohérent
- Hors des ruelles étroites, place importante du stationnement automobile

Faubourgs vignerons

- Structure façonnée par les boulevards et les voies convergentes
- Fronts bâtis ménageant des perspectives

Extensions de la seconde moitié du XX°

- Espaces à dominante résidentielle et d'activités
- Discontinuité du tissu urbain
- Entrées de village peu lisibles

*Aperçu de l'ensemble urbain d'Aniane – images Bing Map*

iSkysoft PDF Editor

## LE CENTRE ANCIEN

Cet ensemble homogène présente des qualités patrimoniales exceptionnelles en terme de structure urbaine (organisation du bâti) et d'architecture. **La notion d'ensemble homogène et cohérent constitue sa qualité première**, au-delà de la qualité particulière des édifices ou des espaces particuliers.

Au niveau du paysage urbain, le centre d'Aniane constitue un noyau **identifiable, délimité et cohérent** dans ses espaces et leur traitement architectural.

C'est un espace stable, auquel le terme de **noyau** s'applique parfaitement. En ce sens, un travail spécifique sur les espaces publics destiné à **renforcer la cohésion de l'ensemble** est important.

Emblématique, le cœur identitaire et patrimonial du village est clairement identifiable et caractéristique:

- ruelles étroites
- densité bâtie
- espaces publics permettant les interactions
- valeur patrimoniale évidente, avec une concentration d'éléments anciens

Jusqu'au XIX° siècle, les habitations sont regroupées au cœur du bourg médiéval dense, aux ruelles étroites et sinueuses. A l'origine, peu d'habitat dispersé est situé à l'extérieur du village, à l'exception des mas viticoles. L'étroite proportion et l'apparence humble des maisons qui bordent les ruelles témoignent de la modeste condition des habitants venus cultiver les terres.

Aujourd'hui, le village offre un **patrimoine bâti marquant**, composé de maisons qui prennent de la hauteur, à R+1+combles ou R+2, mais sans austérité, grâce aux portes voûtées et aux balconnets de fer forgé au premier étage.

Les entités périphériques de la ville développent différents types d'espaces publics de caractère:

- au sud, le lit des Corbières se présente comme une promenade entre ville et rivière
- au nord, la place de la Liberté distribue quelques commerces et cafés, sur un nœud de convergence entre voies d'accès à la ville, boulevards et rue principale du système viaire du centre médiéval, menant directement à l'actuel hôtel de ville
- à l'ouest, le boulevard Saint-Jean offre les dimensions d'un espace public de qualité, mais aujourd'hui principalement consacré au stationnement automobile

iSkysoft PDF Editor

## La voirie urbaine

Le centre ancien d'Aniane est constitué par un **tissu intra-muros dense**, resserré, de type médiéval, qui privilégie l'espace dynamique de la rue au détriment de celui de stabulation de la place.

Le peu de "places" existantes y est essentiellement lié à des élargissements de voies ou à des disparitions de bâti, à l'exception du la place de l'église, qui forme le parvis de St-Sauveur.

*Ruelles caractéristiques du centre médiéval – photos Skope-med 2013*

La **rue du centre historique** présente une typologie et une hiérarchie limitées. La rue principale est caractérisée plus par sa direction et sa fréquentation (elle est moins sinueuse) que par ses dimensions. Le "pittoresque" d'Aniane ne saurait faire oublier sa structure viaire peu hiérarchisée.

Il apparaît nécessaire de "clarifier" le faisceau des rues, en le hiérarchisant, pour permettre une meilleure situation dans l'espace. Le centre historique est en effet composé des:

- **rues structurantes** qui le traversent en reliant les anciennes portes, considérées comme telles en raison de leurs caractéristiques, de leurs dimensions et de leurs fonctions; ce sont les voies qui ordonnent le parcellaire foncier
- **rues de desserte**, structures organiques de caractère médiéval, correspondant à des directions secondaires, des activités spécifiques
- **rues étroites et impasses** qui composent les franges de la partie intra-muros

Les fronts des rues structurantes obéissent généralement aux caractéristiques des entités à laquelle ils appartiennent. La mise en valeur des rues structurantes, à travers le traitement de l'homogénéité des sols, des éclairages publics, … peut permettre une amélioration de la "lisibilité" de la trame viaire, et par-là même une amélioration de la lecture et de l'image de la cité.

En effet, le traitement de la ville se fragmente, et, par petites touches, se morcelle, en raison notamment de l'échelle limitée des réaménagements successifs: les rénovations de trottoirs, les asphaltages rapides de chaussées, les réaménagements de carrefour sont une source permanente d'hétérogénéité des aménagements.

iSkysoft PDF Editor

# La structure urbaine

## Tissu

Dans le centre ancien, les rues sont étroites et sinueuses. Quelques places permettent l'aération et l'ensoleillement de ce quartier très dense, comme la place des Pénitents.

La forme courbée du centre ancien s'explique par l'ancienne présence de fortifications: le tracé des anciens remparts forme une ceinture et délimite le centre médiéval.

La densité urbaine est forte: il y a peu d'espaces libres. La largeur des voies est relativement étroite et variable: la rue porte de Saint Guilhem mesure environ 4 mètres, mais la rue Mazel présente une largeur allant jusqu'à 8 mètres.

Les distances courtes et l'étroitesse des rues sont favorables à la circulation piétonne.

## Parcellaire

Le centre médiéval est caractérisé par une forte densité du bâti.

Le bâti donne directement sur la rue: il n'y a ni jardins, ni zones de recul. La majorité du bâti est en R+2. Les façades sont plutôt homogènes, même si le travail des façades et les couleurs sont différents.

Le parcellaire présente une seule orientation sur rue, sauf pour les parcelles formant tête d'ilot ou angle de rue. Les parcelles sont majoritairement de petites dimensions, hormis pour les édifices religieux, qui se distinguent nettement.

*Aperçu du parcellaire du centre ancien – fond de plan Google Earth*

## Morphologie

Il n'y a pas de zone de recul par rapport au bâti. Les limites des ilots sont données par les rues qui les entourent et la continuité du front bâti sur la rue. Celui-ci fait environ la même hauteur dans tout le centre médiéval: il y a donc une certaine unité du bâti, et un *altus tolendi* assez homogène.

D'une manière générale, la forme des ilots est générée par le système viaire.

Quelques "monuments" se détachent par leurs gabarits, comme l'abbaye, l'église, ou par leur continuité: les restes des remparts.

iSkysoft PDF Editor

## L'espace public

L'évolution du bâti, la superposition, la modification ou la reconstruction, à l'intérieur d'un cadre urbain qui conserve ses caractéristiques organiques générales, entraînent un **aménagement spécifique de l'espace public**, matérialisé par:

- **la dilatation de l'espace de la rue**, avec ponctuellement des élargissements de voirie qui font aujourd'hui pour la plupart office de stationnement,
- **l'appropriation de certains espaces** par les habitations (organisation de cours sur rue, etc)

Ce traitement de l'espace public se poursuit jusqu'à l'échelle de l'habitation individuelle et se retrouve aussi bien dans le bâti populaire que dans les lieux de culte.

### Mise en scène

Les espaces libres sont peu étendus: la ville médiévale méditerranéenne compte peu de places, les espaces ouverts liés à l'activité commerciale sont situés aux portes, la ville restant l'espace intime. Certaines places sont accolées à la trame viaire (élargissement de voies) comme rue Mazel.

Le tissu viaire dense est bordé de bâtiments en R+2/+3, ce qui présente une protection contre le soleil au sein de l'espace public, mais qui a aussi comme effet de contraindre la luminosité des rez-de-chaussée. La présence d'éléments patrimoniaux dispersés sur le système viaire (fontaines) participe à l'expression riche et variée de l'espace public et à la composition urbaine.

Un traitement sobre et homogène des espaces publics doit permettre de valoriser le bâti environnant et de favoriser la cohérence d'ensemble.

Le **patrimoine hydraulique** est très présent dans l'espace public et y joue un rôle important dans la mise en scène des espaces libres: fontaines, points d'eau, canal ...

*Les fontaines dans le centre ancien – photos Skope-med 2013*

Le **mobilier urbain** est peu présent (quelques bancs, quelques potelets pour empêcher le stationnement,…), et il est assez hétérogène, nuisant à l'unité de l'ensemble urbain patrimonial.

De la même façon, les **revêtements de sols** sont eux aussi assez hétérogènes et souvent en mauvais état (projet de requalification des rues en cours).

iSkysoft PDF Editor

Le centre médiéval est encombré par les **voitures**, aussi bien au niveau des places que des dents creuses. Cette omniprésence des voitures nuit visuellement au paysage urbain.

*L'omniprésence des voitures dans le centre ancien – photos Skope-med 2013*

## Présence végétale

Il y a peu de végétaux dans le centre médiéval. Quelques arbres existent au niveau notamment de la place des Pénitents. La végétation se situe plutôt au sein de l'espace privé, tout en étant visible depuis l'espace public. Les plantes grimpantes en façade amènent une certaine fraicheur dans un univers très minéral. La présence de jardinières parait par contre plutôt incongrue au sein d'un ensemble médiéval.

*Présence végétale dans le centre ancien – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Les portes structurantes du centre historique

Le centre ancien, malgré la démolition de son enceinte, conserve ses "portes". Le long des principaux nœuds de communication, le centre ancien se perçoit comme une entité spécifique.

La conservation de la structure des voies permet l'identification "naturelle" du centre médiéval.

*Localisation des 5 portes sur le cadastre*

Depuis les voies d'accès, la densité, le front quasi continu des façades, l'étroitesse des accès matérialisent la limite (en place du mur d'enceinte).

La démolition des murs à créé un espace libre (place de la Liberté), véritable Cours à l'échelle de la ville, qui est actuellement peu mis en valeur.

iSkysoft PDF Editor

**La Porte de Montpellier** est située à l'est du centre ancien. Elle donne sur la rue porte de Montpellier, qui correspond au chemin menant à l'abbaye. C'est donc un axe important depuis l'origine du village. Cette porte a été construite entre les X° et XII° siècles et détruite au XIX° siècle. Actuellement, des restes des remparts subsistent près du parking de l'église.

*Porte de Montpellier – photos Skope-med 2013*

*Situation sur le cadastre*

**La Porte de Saint Jean** est située au sud-ouest du centre ancien. Elle donnait directement sur la place des Pénitents et sur l'ancien cimetière. Construite entre les X° et XII° siècles, elle a été détruite au XIX° siècle. Elle marque physiquement la limite entre le centre-ville et les faubourgs, même s'il n'y a aujourd'hui plus aucune trace de cette porte.

*Porte de St-Jean – photos Skope-med 2013*

*Situation sur le cadastre*

iSkysoft PDF Editor

**La Porte de Saint Guilhem** est située au nord du centre ancien. Elle donne sur la rue porte de Saint Guilhem, qui est un axe traversant le centre ancien du nord au sud. Aujourd'hui, il s'agit de l'un des axes principaux du centre ancien, car il concentre presque la totalité des commerces. De plus, la porte dessert aussi les boulevards Saint Jean et Félix Giraud, qui sont les deux grands axes ceinturant le centre ville. Cette porte symbolise donc une entrée de ville importante. Destruction au XIX°.

*Situation sur le cadastre*

**La Porte Théron** est une porte créée plus tard, afin d'aérer le centre ancien. Des vestiges sont encore visibles. Elle se situe au sud du centre ancien. Elle mène à une voie secondaire permettant de quitter le centre et plus particulièrement l'abbaye vers les terrains qui lui appartenaient. Destruction au XIX°.

*Porte Théron – photos Skope-med 2013 ; situation sur le cadastre*

**La Porte de Cranton** est située au nord du centre ancien et donne aujourd'hui sur la place de la Liberté.

*situation sur le cadastre*

iSkysoft PDF Editor

## Le centre ancien: enjeux de l'AVAP

**Valoriser l'ensemble, en termes d'image et de confort et de cadre de vie pour les habitants.**

**Préserver le bâti, la morphologie et le tissu anciens conservés jusqu'à nos jours, pour leurs valeurs historiques et archéologiques**

**Assurer la continuité de la composition et l'homogénéité du tissu le long de l'espace public**

**Permettre une expression architecturale contemporaine, respectant des règles d'échelle et de simplicité des volumes s'intégrant dans la morphologie et le tissu urbain**

**Accompagner les réhabilitations du bâti au regard de la valeur architecturale des édifices, afin de permettre le renouvellement urbain**

**Favoriser la cohérence d'ensemble et l'homogénéité des espaces publics**

**Assurer la conformité du mobilier urbain avec la mise en valeur des bâtiments**

- Restaurer les fontaines
- Favoriser l'enterrement des réseaux
- Développer une signalétique urbaine unitaire et cohérente à l'échelle du village

**Proposer des solutions d'intégration des dispositifs d'économie d'énergie**

**Maintenir la dominante minérale du traitement des voies médiévales**

iSkysoft PDF Editor

## LES FAUBOURGS VIGNERONS

Cette entité correspond aux faubourgs qui se sont développés durant les XVIII° et XIX° siècles en pourtour de l'ancienne enceinte médiévale. Les faubourgs constituent les prolongements du centre ancien au delà de son site originel. On peut dire que ces quartiers, par leur typologie, par leur organisation et par leur proximité, **appartiennent au centre ancien**.

Ces quartiers présentent de grandes qualités paysagères. Moins hauts, moins denses, moins sinueux que le centre médiéval, ils entretenant des liens étroits avec celui-ci.

A l'opposé de la structure du centre ancien, leur structure façonnée par les voies convergentes est dynamique. Ici, ce sont les notions d'**ensemble**, de **linéarité** et de **séquence** qui sont importantes, et non pas l'individualité de l'architecture.

Les faubourgs, s'ils sont de taille modeste, sont assez caractéristiques, présents le long des voies d'accès et à la place des remparts détruits en 1831.

Ils sont structurés par les voies convergentes (avenue Lieutenant L. Marres, route de St-Guilhem, route de Gignac, rue des Tanneurs, rue Jean Casteran) et les boulevards Félix Giraud et St-Jean. Les fronts bâtis y ménagent des perspectives sur le grand paysage.

Le faubourg Regagnas constitue aussi une entité particulière, au-delà du ruisseau des Corbières.

*Distinction entre le tissu médiéval dense du centre, avec son parcellaire resserré, ses ruelles étroites, la quasi absence de places, et le tissu des faubourgs, articulé autour des remparts et des voies historiques – fond de plan Google Earth*

Si les faubourgs et boulevards forment un ensemble relativement homogène, chacun présente quelques caractéristiques particulières, détaillées ci-après:

- Faubourg est — avenue du Lieutenant Louis Marres
- Faubourg ouest — boulevard de St-Jean
- Faubourg nord — boulevard Félix Giraud et place de la Liberté
- Faubourg sud — faubourg Regagnas

iSkysoft PDF Editor

# Faubourg est: avenue du Lieutenant Louis Marres

*Aperçu du parcellaire de l'avenue du lieutenant Louis Marres – fond de plan Google Earth*

## La structure urbaine

### Tissu

Cette rue, véritable avenue qui marque l'entrée de ville, est relativement plus large que les rues du cntre ancien. Le faubourg se situe de part et d'autre de la rue, qui le structure. La densité urbaine est moins forte que dans le centre médiéval. La limite de l'ilot est définie par la rue. Les ilots ont une taille sensiblement supérieure aux ilots du centre médiéval.

### Morphologie

Ce faubourg relie les secteurs périphériques au centre ancien. Il y a une certaine homogénéité au niveau du bâti. Le bâti est en R+2. Il donne directement sur la rue du coté nord de la voie. Côté sud, la présence de constructions plus récentes, en retrait, fait perdre l'homogénéité de l'ensemble et la lecture d'une véritable entrée de ville.

*Différences d'implantation du bâti côté nord (à gauche sur la photo) et côté sud (à droite) de l'avenue – photo Skope-med 2013*

## Les espaces publics

### Mise en scène

Le faubourg se limite à une rue, il n'y a donc pas de places, seulement un élargissement de la voie servant de "dépose-minute" au niveau de l'école. Il n'y a pas de bancs, et généralement le mobilier urbain est peu présent.

### Présence végétale

Des arbres d'alignement (platanes) structurent l'ensemble de l'avenue, jouant un rôle important dans la perception du paysage urbain.

iSkysoft PDF Editor

# faubourg ouest: boulevard de Saint Jean

*Aperçu du parcellaire de l'avenue du boulevard St-Jean – fond de plan Google Earth*

## La structure urbaine

### Tissu

Cette rue qui constitue clairement un boulevard, c'est-à-dire une voie implantée le long des remparts, est plus large que le tissu viaire du centre médiéval. La densité urbaine est forte. La limite de l'ilot est définie par la rue. Les ilots ont une taille supérieure aux ilots présents dans le centre médiéval.

### Morphologie

Le bâti est en R+2. Il donne directement sur la rue. Les hauteurs sont différentes mais il y a quand même une certaine unité.

## Les espaces publics

### Mise en scène

La place Etienne Sanier se situe sur le boulevard Saint-Jean. Elle regroupe quelques services, et joue aussi un rôle de parking. La présence de mobilier urbain y est plus importante que dans l'ensemble du centre: bancs, barrières, lampadaires, potelets, jardinières, …

*Aperçu de la place Etienne Sanier depuis l'ouest – photo Skope-med 2013*

### Présence végétale

Quelques arbres d'alignement sont présents sur la place Etienne Sanier.

iSkysoft PDF Editor

# faubourg nord: boulevard Félix Giraud

*Aperçu du parcellaire du boulevard Félix Giraud – fond de plan Google Earth*

## La structure urbaine

### Tissu

La rue est plus large que dans le centre médiéval. La densité urbaine est forte. La limite de l'ilot est définie par la rue. Les ilots ont une taille sensiblement supérieure aux ilots présents dans le centre médiéval. Le coté sud du boulevard s'est construit sur les anciens remparts de la ville, et le côté nord constitue les premières implantations extra-muros, implantées sur les champs, dont le tissu lié à la voie est exprimé dans le parcellaire.

### Morphologie

Le bâti est en R+2. Il donne directement sur la rue. Les hauteurs sont différentes mais il y a quand même une certaine unité. La typologie vigneronne, globalement respectée, confère une certaine homogénéité du bâti, qui donne une réelle qualité paysagère à l'espace urbain.

## Les espaces publics

### Mise en scène

Globalement le long de la voie, il n'y a pas de bancs, et très peu de mobilier urbain (quelques potelets pour empêcher le stationnement). Le stationnement est un élément très présent dans l'espace public, qui nuit à la lisibilité du tissu et au déambulement piéton.

La place de la Liberté constitue l'unique place. La place est large mais joue un rôle de parking et n'est actuellement pas mise en valeur. Quelques terrasses occupent l'espace public côté ouest.

Présence de bancs, et de bennes à ordures.

Le bâti donne directement sur la place, avec quelques rez-de-chaussée transformés en commerces.

### Présence végétale

Il y a peu de végétation, et celle-ci, comme dans le centre médiéval, se situe dans l'espace privé.

Quelques arbres d'alignement structurent la place de la Liberté, ainsi que des jardinières.

iSkysoft PDF Editor

*Vue aérienne de la place de la Liberté – source Bing Map*

*Aperçu du boulevard Félix Giraud depuis le nord-est – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## faubourg sud: Regagnas

*Aperçu du parcellaire du faubourg Regagnas – fond de plan Google Earth*

### La structure urbaine

#### Tissu

Les rues sont plus larges que dans le centre médiéval, et elles sont toutes ouvertes à la circulation. La densité urbaine est moins forte: les parcelles ne sont pas construites entièrement (présence d'espaces verts). Le bâti est moins haut et moins dense, procurant un sentiment d'aération. La limite des ilots est donnée par les rues qui les forment. Les ilots ont une taille sensiblement supérieure à celle des ilots du centre ancien.

#### Morphologie

Le bâti n'est pas très haut, et homogène au niveau de la taille: R+1. Le bâti est plutôt modeste, principalement construit en pierres: homogénéité près du centre ville, puis hétérogénéité architecturale. Le bâti donne directement sur la rue, ponctuellement en retrait. Il y a une séparation physique entre public et privé, avec des murs et clôtures.

### Les espaces publics

#### Mise en scène

Le site du faubourg est légèrement surélevé, présentant quelques vues en hauteur sur la ville. Il n'y ni banc, ni place. Il y a peu de mobilier urbain. Les voies servent de dessertes aux logements du faubourg. La rue Casteran structure l'ensemble.

#### Présence végétale

La végétation se situe exclusivement dans l'espace privé (jardins). Présence de friches.

*Différentes séquences de la rue Casteran, rue structurante du faubourg Regagnas – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Les faubourgs: enjeux de l'AVAP

**Préserver le bâti, la morphologie et le tissu anciens conservés jusqu'à nos jours, pour leurs valeurs historiques et archéologiques**

**Identifier et valoriser les édifices remarquables reconnus par l'étude**

**Mettre en valeur la typologie des maisons de vignerons, caractéristique du territoire anianais**

**Permettre une expression architecturale contemporaine, respectant des règles d'échelle et de simplicité des volumes, s'intégrant dans la morphologie et le tissu urbains**

**Assurer la continuité de la composition et l'homogénéité du tissu le long de l'espace public: maintenir la continuité et l'homogénéité des fronts bâtis dans leurs alignements et leurs gabarits, notamment sur les boulevards et avenues qui marquent l'entrée dans le centre urbain**

**Conserver et mettre en valeur les perspectives sur le grand paysage (route de St-Guilhem)**

**Conserver et restituer les ordonnances végétales structurantes**

**La question du stationnement résidentiel doit être traitée, non seulement en terme d'image, mais surtout en terme de pratique de l'espace public. Les projets en cours (parking de l'abbaye) doivent permettre de traiter cette problématique particulière**

**Traiter comme un ensemble cohérent les boulevards qui ceinturent le centre médiéval: Leur aménagement doit se lire dans une même continuité, de matériaux, de traitement, de mobilier urbain, (*etc.*) et être à la mesure de la vocation de ces lieux d'échanges, de chalandise et de repos, davantage destinés à la déambulation piétonne (ou modes "actifs") qu'à l'automobile**

iSkysoft PDF Editor

## LES ESPACES PERIURBAINS, EXTENSIONS DE LA SECONDE MOITIE DU XX° SIECLE

Les franges vertes qui jusqu'au milieu du XX° siècle ceinturaient le village sont aujourd'hui considérablement réduites: zones agricoles et zones urbanisées se juxtaposent et se pénètrent. Les franges nord et sud d'Aniane constituent actuellement une lisière physique, où se côtoient deux mondes qui s'ignorent:

- le monde rural, de moins en moins attractif pour l'agriculture (des terres agricoles appauvries par la disparition des haies, des fossés, des bosquets et des chemins, effacés par les besoins de l'exploitation mécanisée à grande échelle, …)
- et le monde urbain en évolution, avec des zones pavillonnaires et d'activité. Les espaces publics y sont quasiment absents, ni partagés, ni pratiqués.

Cette marge constitue aujourd'hui un "entre-deux" qui n'est pas satisfaisant, avec un paysage indéfini et des pratiques agricoles contrariées par la proximité et la porosité avec le milieu urbain.

"*Ce milieu doit à la fois faire appel aux pratiques et techniques empruntées au monde de l'agriculture, et pallier les déficits de la périphérie urbaine. Le premier suggère vergers, potagers, hortillonnage, maraîchage… La seconde appelle chemins et pratiques publiques. Il s'agit là bien moins d'offrir une "jolie campagne", utopique et mièvre, que de concilier des pratiques et des usages qui font défaut dans chacun des deux mondes*."[14].

Ces entités, qui s'articulent autour des voies d'accès à la ville, voies historiques mais peu valorisées à l'heure actuelle, constituent **les entrées du village**. Le projet de déviation fera des carrefours nord et sud une "vitrine" du village.

Constitués de villas implantées au milieu de leurs parcelles et de zones d'activités, ces espaces, développés le long des axes historiques mais beaucoup plus récents que le centre ancien, présentent un urbanisme particulier, constitué à l'échelle de la circulation automobile, en rupture avec l'évolution du territoire jusqu'au milieu du XX° siècle. Ces espaces à dominante résidentielle et d'activités présentent peu de qualités urbaines ou architecturales. Le "mitage" de l'espace rural par une urbanisation diffuse est particulièrement préjudiciable tant aux écosystèmes qu'au paysage. **La limite entre l'espace rural et l'espace urbain est aujourd'hui floue, poreuse, indéfinie**.

La délimitation claire de ces "entrées de ville" permet de définir ce qui appartient à l'urbain et ce qui appartient à l'espace rural. L'entrée de ville constitue la rencontre entre un extérieur et un intérieur. La qualité de ces espaces réside dans l'image qu'ils offrent de la ville. Ce sont les points de contact entre la cité et son grand territoire, des "**seuils**", lieu d'un changement d'ambiance et de paysage. Le traitement de ces lieux doit faire l'objet d'un soin particulier.

Les deux principales entrées dans Aniane, depuis la **zone d'activité des Terrasses** au nord et **les lotissements** au sud, doivent faire l'objet d'aménagement, dans une perspective de valorisation des espaces urbains.

Il s'agit de porter une attention particulière:

- aux gabarits (vues sur le village et sur le grand paysage)
- et à l'l'accompagnement des voies (front bâti, présence végétale, …)

[14] *Michel Desvigne, "épaissir les lisières", à propos des marges rurales du Grand Paris, in "Génie urbain et biens naturels" – université d'été de l'Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris, sept 2010*

iSkysoft PDF Editor

L'entrée de ville nord, reliant Aniane aux sites très fréquentés des Gorges de l'Hérault est aujourd'hui constituée d'un lotissement au caractère banal et d'une zone d'activité économique peu mise en valeur.

*Entrée de ville nord – image Bing Map*

L'entrée de ville sud, sur la voie venant de Gignac, pénètre dans l'ensemble urbain à travers des lotissements de villas au caractère banal, qui ne marquent pas une réelle identité du lieu.

*Entrée de ville sud, avec la nouvelle zone d'activité en cours de réalisation – image Bing Map*

iSkysoft PDF Editor

## Les axes de circulation menant au centre ancien

*Les artères radiales convergeant vers le centre – fond de plan Bing Map*

Ces voies structurantes alimentent le territoire et convergent du paysage rural vers la cité.

Le traitement de ces axes par des alignements d'arbres, par les clôtures des constructions en recul, par le traitement des trottoirs et voies piétonnes a pour effet de renforcer la perception de la trame sous-jacente du territoire.

Il semble important de les mettre en valeur. En effet, ces voies constituent aujourd'hui des pénétrations marquées dans la ville, avec des fronts bâtis, des perspectives plantées soulignant les vues vers le centre (clochers) ou vers le paysage naturel (bois des Brousses). Héritage historique, les anciennes voies d'accès à la ville ont participé au développement de la cité, en permettant le lien avec son pays et avec les villes alentours.

De plus, les dispositions introduites par la loi SRU, qui seront mises en œuvre notamment à travers le futur PLU et la nécessité de favoriser le renouvellement urbain, entrainent le besoin d'intégrer l'objectif d'une **densification des faubourgs et "couronnes urbaines"**: cela passe notamment par la construction dans les dents creuses, la densification autour des axes d'accès à la ville, *etc*. L'AVAP doit donc traiter les axes pénétrants qui structurent les faubourgs.

iSkysoft PDF Editor

**L'avenue de Gignac** correspond à la D32 et est située au sud-ouest du centre. Quelques arbres d'alignement structurent cet axe important. Le parcellaire est plutôt irrégulier: certains bâtiments donnent directement sur l'avenue, d'autres sont en retrait. R+1. Pas d'homogénéité dans l'architecture.

*Différentes séquences de l'avenue de Gignac – photos Skope-med 2013*

**L'avenue de Saint Guilhem** (D32, continuité de l'avenue de Gignac) est située au nord du centre. R+1/R+2: plus on s'approche du centre ancien, plus le bâti est "haut". Le parcellaire est irrégulier: certains bâtiments donnent sur l'avenue, d'autres sont en retrait. Peu d'homogénéité dans l'architecture. Cet axe de circulation est important et il débouche à la fois sur la place de la Liberté et sur la rue Porte de Saint Guilhem qui est la rue structurante du centre ville.

*Différentes séquences de l'avenue de St-Guilhem – photos Skope-med 2013*

**L'avenue Lieutenant Louis Marres** correspond à la D27, et est située à l'est du centre. R+2 donnant sur l'avenue et en retrait. Une partie de l'avenue sert de parking. Quelques arbres d'alignements. Trottoirs étroits des deux cotés de l'avenue. Circulation automobile importante. Cette avenue débouche sur le boulevard Félix Giraud, permettant de rejoindre l'avenue de Gignac et l'avenue St-Guilhem.

*Différentes séquences du Lt Louis Marres – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Les lotissements

*Aperçus du parcellaire des lotissements situés au nord du centre ancien – fond de plan Google Earth*

### La structure urbaine

#### Tissu

La densité du bâti dans les lotissements est plus lâche: chaque parcelle est composée à la fois de bâti et d'un jardin. Les rues sont plus larges, droites. Les voies sont de même dimension, et sont destinées à la desserte locale. Par contre, comme dans le centre médiéval, il n'existe pas de places. Les élargissements de voirie sont destinées au demi-tour des voitures au sein des rues en impasses. Le maillage des voies définit les ilots. Les ilots sont orientés les uns vers les autres, en s'affranchissant de la trame parcellaire préexistante.

#### Morphologie

Présence de clôtures, de murets et de zone de recul: les ilots sont fermés sur la rue. Le maillage est plutôt lâche et la densité du bâti au sein des ilots est assez faible. Les maisons sont en moyenne de petits gabarits: R et R+1.

### Les espaces publics

#### Mise en scène

Les trottoirs sont essentiellement occupés par le stationnement des voitures. Il y a très peu de mobilier urbain dans les lotissements. Il n'existe pas de places: l'espace public se restreint aux axes de circulation. Les lotissements sont des zones uniquement résidentielles. Il n'y a pas de mixité fonctionnelle.

#### Présence végétale

La présence d'espaces "verts" est importante, les villas ayant souvent un jardin. La végétation se situe dans l'espace privé, même si quelques arbres d'alignement structurent les axes de communication.

*Aperçu d'ambiance au sein du lotissement au nord du centre – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

# Les zones d'activité

## La structure urbaine

### Tissu

Les rues sont larges, ouvertes à la circulation. La densité urbaine est faible. Les ilots ont une taille supérieure à ceux présents dans le centre médiéval.

### Parcellaire

Le bâti est peu haut et il donne directement sur la rue.

## Espaces publics

### Mise en scène

Il y a peu de mobilier urbain : quelques lampadaires. Depuis la zone d'activité nous pouvons observer les champs de culture. Dans la zone d'activité, il n'y a que des commerces, aucun logement.

### Présence végétale

Forte présence de la végétation du fait que l'on soit installé dans la campagne.

*La zone d'activité en cours de remplissage – photos Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

## Espaces périurbains: enjeux de l'AVAP d'Aniane

**Réussir la transition paysagère entre la ville et le rural: définir des limites claires et précises entre les mondes urbain et rural, afin d'endiguer le déplacement de la lisière, la poursuite du grignotement de la ville sur la campagne et tous les gaspillages que cette situation induit. Il s'agit de définir un "dehors" et un "dedans".**

**Il s'agit donc de donner une épaisseur à cet espace, tout en créant des liens: la transition ville-campagne doit ainsi passer par la valorisation des attaches avec la trame verte urbaine. La continuité d'espaces végétaux et perméables doit aussi permettre de désenclaver les anciens "prés de la ville": il s'agit d'imaginer des continuités avec le monde rural.**

**Préserver la qualité des espaces bâtis, et, le cas échéant, les extensions de l'urbanisation, dans le respect des structures paysagères: réseau hydrographique, alignements d'arbres, haies traditionnelles.**

**Assurer la continuité et l'homogénéité de la trame urbaine par la continuité bâtie (alignements, gabarits, murs de clôture, fronts bâtis) sur les voies d'accès historiques**

**Renforcer la lisibilité des voies d'accès par un accompagnement végétal**

**Permettre la densification du tissu urbain**

**Préserver les cônes de vue sur le centre ancien et sur le grand paysage**

**Accompagner le développement des zones d'activités dans un souci d'intégration paysagère**

**Mettre en valeur les relations entre l'urbain et le rural**

**Marquer les entrées de ville par des alignements bâtis ou végétaux structurants, et réduire leur encombrement visuel, en particulier le long des artères radiales.**

iSkysoft PDF Editor

## Structure urbaine et espaces publics: enjeux de l'AVAP d'Aniane

**Tissu urbain**

**→Préserver le tissu ancien conservé jusqu'à nos jours pour sa valeur historique et patrimoniale**

**→Pérenniser la trame et la morphologie du centre ancien et des faubourgs, qui respectent la structure parcellaire d'origine**

**Rapport public / privé**

**→Maintenir la continuité des fronts bâtis le long de l'espace public dans leur alignement et leur gabarit et affirmer les limites le long de l'espace public (construction neuve, clôture), pour appuyer la participation de la continuité du bâti au paysage urbain**

**→Faire émerger la morphologie du bâti, structurer l'espace pour redéfinir le linéaire de la rue et assurer une différenciation entre domaine public et domaine privé**

**Traitement des seuils**

**→Requalifier et recomposer les espaces publics aux niveaux des articulations qui forment des seuils aux différents espaces et des entrées de ville**

**Composition de l'espace public**

**→Souligner certaines perspectives par l'accompagnement d'ordonnances végétales**

**→Conserver et laisser émerger dans l'espace public les repères identitaires et culturels qui participent à la composition du paysage urbain (clochers, statues, fontaines…)**

**→Préserver les lignes générales des toitures, des rues, des fronts bâtis et des places**

**Présence végétale**

**→Valoriser et compléter l'offre d'essences végétales existante, en accompagnement du paysage urbain et de l'architecture**

**Partage de l'espace public**

**→Définir un aménagement des espaces publics en accord avec la hiérarchie des voiries, qui s'adapte à la largeur disponible entre les alignements et est conçu de manière à privilégier l'agrément résidentiel de la voirie, en accordant la priorité aux usages piéton et vélo**

**Traitement de l'espace public**

**→Favoriser un traitement des espaces publics, revêtements des sols et choix du mobilier urbain, sobres, simples, sans sophistication**

**→Favoriser un éclairage public discret, avec une source lumineuse dissimulée et sans pastiche des lustreries archaïques**

iSkysoft PDF Editor

# 2.5. L'ARCHITECTURE

*Le village d'Aniane est un ensemble patrimonial constitué de monuments et de bâti "ordinaire" – photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

Aniane est caractérisée par la présente conjointe de deux types de patrimoine architectural. D'une part, le **patrimoine monumental ou singulier**, religieux ou institutionnel, comme l'abbaye de St-Sauveur. D'autre part, le **patrimoine vernaculaire ou ordinaire**: immeubles, maisons... Ces bâtiments constituent le tissu dit "banal", dans lequel une grande partie de la population habite, travaille ou a travaillé. Le singulier se définit en opposition à l'ordinaire et n'existe que dans cette relation. L'abbaye, les chapelles, l'hôtel de ville émergent d'un **continuum bâti** formé par les îlots d'habitation autour ou alentours. La ville tient son "cachet" de cette juxtaposition, de ce dialogue entre architectures monumentales et architectures vernaculaires. Aussi, pour conserver le caractère et l'urbanité d'Aniane est-il important de **pérenniser le prédominant tout autant que l'ordinaire**.

**La qualité des matériaux, des éléments architecturaux de détails, des décors** est mise en avant par l'AVAP, afin de démontrer à quel point ils participent à la construction de ce patrimoine vernaculaire et structurant de l'identité de la ville, et afin que les habitants comme les artisans en saisissent la valeur, afin de proposer et intégrer des solutions d'amélioration de l'habitat qui ne dénaturent pas le paysage urbain et la cohérence de l'ensemble patrimonial.

Par ailleurs, Aniane comprend un patrimoine architectural très diversifié, présent sur l'ensemble du territoire, et qui participe à l'identité anianaise:

- Patrimoine religieux (chapelles, croix…)
- Ouvrages d'arts liés à l'énergie hydraulique (aqueduc, moulins, fontaines…)
- Bâti lié à l'activité agricole (mas, mazets, capitelles…)

C'est donc un cœur dense formé aussi bien d'ensembles monumentaux que de bâtiments usuels, auréolé d'éléments bâtis de toutes échelles qui constituent le patrimoine architectural d'Aniane.

## METHODOLOGIE

La nomenclature de la légende de l'AVAP doit rendre compte aussi bien de la typologie des constructions selon leur niveau d'intérêt patrimonial et ses critères de sélection, que des dispositions propres aux immeubles devant répondre à des prescriptions particulières.

Il est retenu d'identifier les types d'éléments architecturaux et urbains significatifs des principales époques caractéristiques de l'évolution de la ville. Les dispositions en matière de développement durable seront nécessairement établies en fonction de ces types.

Le diagnostic s'attache à identifier le patrimoine architectural en place, c'est-à-dire les édifices présentant une valeur patrimoniale, et ses principales altérations. Il s'agit aussi bien d'édifices isolés que d'ensembles architecturaux remarqués par l'étude pour leur valeur intrinsèque et/ou pour leur rôle de constituant de l'identité urbaine.

iSkysoft PDF Editor

## 2.5.1. Le patrimoine bâti monumental et singulier

*Une partie des informations de ce chapitre est extraite de la base Mérimée du ministère de la culture.*

Parmi les éléments singuliers du patrimoine bâti, on distingue deux grandes catégories. D'une part, les **éléments protégés** par les instances administratives. D'autre part, les **éléments remarquables**, soit pour leur valeur architectural, soit pour leur valeur mémorielle, soit pour leur valeur urbanistique, mais qui ne sont pas protégés.

Deux types de protection existent actuellement:

- Le bâtiment est **classé au titre des Monuments historiques** et protégé comme bien national.
- Le bâtiment est **inscrit au titre des Monuments historiques** et protégé comme bien régional.

**Les édifices classés ou inscrits** constituent un héritage commun, que les générations précédentes ont transmis par voie de succession et que les générations actuelles se doivent de préserver et de mettre en valeur afin de les transmettre aux générations futures. Leur longévité outrepasse celle de la vie humaine et impose un traitement adapté et continu, supra-temporel. Aux abords immédiats de ces édifices, les plantations, le traitement des sols, la signalétique, les devantures commerciales et les façades des bâtiments adjacents participent à la mise en valeur ou au contraire à l'altération de la perception de l'édifice singulier. Ainsi, le traitement de cet environnement paysager et bâti doit faire l'objet de prescriptions réglementaires et de recommandations particulières.

L'étude reconnait en outre un **patrimoine remarquable**, constitué d'édifices et parties d'édifices, agglomérés ou isolés, homogènes ou disparates, anciens ou récents. Les spécificités du patrimoine correspondent à l'histoire et à l'évolution des différents quartiers de la cité. Certains de ces bâtiments sont déjà reconnus de façon institutionnelle, en étant **inscrits sur la liste de l'Inventaire du patrimoine culturel** et recensés en tant qu'élément remarquable du patrimoine, sans protection particulière.

iSkysoft PDF Editor

## MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES OU INSCRITS

Ces monuments font l'objet d'une protection particulière, qui dépasse le cadre de l'AVAP.

### Ancienne abbaye bénédictine St-Benoît et ancien pénitencier et église paroissiale St-Sauveur (fin XVII°/XVIII° siècle)

*Localisation de l'abbaye bénédictine Saint-Benoît. Source : Google Map*

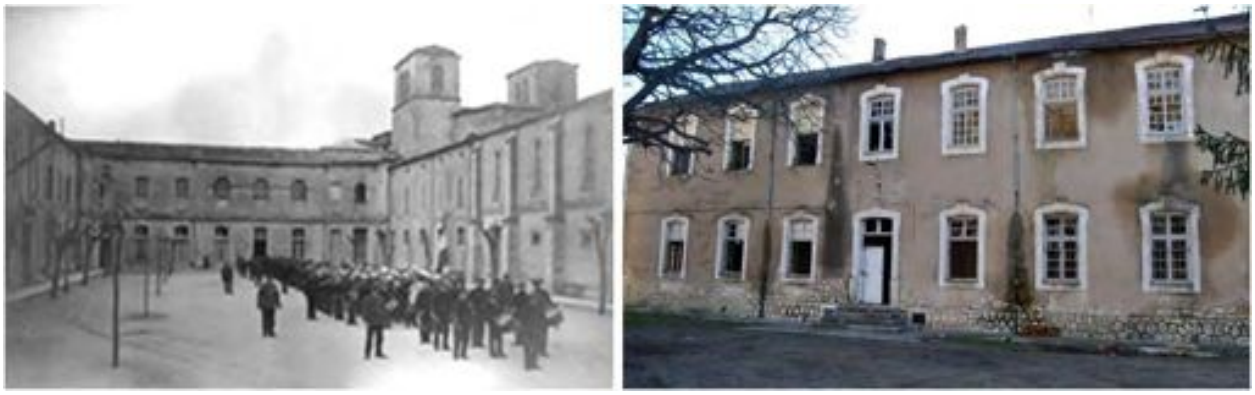

*Bâtiment pénitencier - source: Communauté de commune de la Vallée de l'Hérault ; photo Skope-med 2013*

iSkysoft PDF Editor

L'abbaye d'Aniane constitue un lieu majeur de la culture occidentale. Son fondateur, Saint-Benoît d'Aniane, conseiller de Charlemagne, fut le grand réformateur de la vie monacale dans l'empire carolingien et un moteur de la renaissance intellectuelle et spirituelle de la fin du VIII° et du début du IX° siècle, dont cette abbaye constitue l'emblème.

La construction de l'abbaye demanda une main d'œuvre importante, et les ouvriers construisirent leurs habitations autour du monastère. C'est sur le pourtour nord-ouest de l'abbaye que le village s'est d'abord ainsi constitué, parallèlement au pôle de développement induit par la chapelle des Pénitents.

L'entrée de l'ancienne abbaye se trouvait au bout du chemin descendant depuis l'extrémité est de la rue Porte Montpellier, vers l'actuelle cours d'honneur. Il ne reste rien du monastère médiéval entièrement détruit entre 1561 et 1572 lors des guerres de religion. L'église actuelle, le cloître et les quatre corps de logis et ses dépendances ont été construits par les moines bénédictins de la congrégation de St Maur, de 1679 à la Révolution. En 1791, l'abbaye est vendue comme bien national et l'église devient paroissiale.

Les bâtiments conventuels abritent une **filature de draps et coton** de 1791 à 1843. Les bâtiments de l'ancienne abbaye sont reconvertis en site industriel. Cette époque est charnière pour le village et le site car, l'entreprise rétabli quasiment l'emprise foncière initiale de l'abbaye. Après la faillite des propriétaires en 1843, l'État loue à partir de 1845 les bâtiments pour établir une **maison de force**, qui devient une **maison centrale de détention** en 1854. En 1885, la prison est désaffectée et devient une **colonie pour mineurs délinquants**. En 1927, le lieu devient un **établissement d'éducation surveillée**, vocation qu'elle garde jusqu'en 1994, date officielle de sa fermeture.

**L'ensemble**, aujourd'hui propriété de La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, comprend le logis de l'abbé et l'ancien cloître mauriste, ainsi que ses extensions du XIX° siècle. L'aile nord construite contre l'église avec la galerie nord du cloître est probablement contemporaine de l'église achevée en 1714. L'ensemble est fermé par un grand corps de bâtiment occidental construit au XVIII° siècle, qui le divise en deux parties. A l'est de ce corps de bâtiment transversal, deux ailes parallèles d'axe est-ouest encadrent une "cour d'honneur" créée au XIX° siècle à l'époque de la maison centrale de détention. Au sud du bâtiment sud, un petit parc suspendu donne accès à l'enceinte carcérale et monastique qui habille la pente de la colline primitive. A l'ouest du corps de bâtiment transversal, une vaste cour, aménagée dans les jardins de l'abbaye mauriste, accueillait des ateliers aujourd'hui détruits. Au sud, l'enceinte pénitentiaire paraît reprendre en limite de colline le tracé de l'ancien enclos monastique.

Malgré les vicissitudes de l'occupation carcérale, l'ensemble reste à ce jour pour le Languedoc **l'un des rares exemples complets conservés d'architecture monastique mauriste**.

L'ancienne église abbatiale est devenue **l'église paroissiale Saint-Sauveur**. Son autel a été consacré en 1683 par le Cardinal de Bonzi et l'inauguration eu lieu en 1686. L'inscription sur la façade de l'église marque l'achèvement des travaux en 1714. Sa façade actuelle constitue sa seule ouverture sur l'espace urbain. De style baroque, elle est ornée de deux volutes (cornes de bouc), évoquant l'église de Jésus à Rome. Elle est rythmée par huit colonnes superposées et jumelées qui soutiennent un fronton centré sur un Christ en majesté. Entre les colonnes géminées se tiennent les statues des apôtres Pierre et Paul.

L'intérieur de l'église présente **une grande unité de style**. L'espace se compose d'un vaisseau central flanqué de chapelles latérales. La croisée du transept est surmontée d'une coupole. Le chevet est polygonal. Une succession d'arcades supportant une corniche ornée d'une frise de style corinthien confère aux lieux une allure imposante. L'autel de la vierge date du XIX° siècle. L'emblème de la congrégation de Saint Maur apparaît sur la première clé de voûte, près du chœur.

iSkysoft PDF Editor